



L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES



# Rapport d'évaluation à mi-parcours du dispositif LEADER en Provence Verte Sainte-Baume



## Table des matières

<b>ACRONYMES .....</b>	<b>3</b>
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>4</b>
<b>1. PRESENTATION DU PROGRAMME LEADER EN PROVENCE VERTE SAINTE-BAUME .....</b>	<b>5</b>
a. Le territoire du programme LEADER en Provence Verte Sainte-Baume.....	5
b. La stratégie Locale de Développement du programme LEADER en Provence Verte Sainte Baume.....	6
c. Le fonctionnement du GAL Provence Verte Sainte-Baume.....	7
<b>2. DEMARCHE DE L’EVALUATION A MI-PARCOURS DU PROGRAMME LEADER EN PROVENCE VERTE SAINTE-BAUME.....</b>	<b>8</b>
a. Pourquoi ? Les objectifs de l’évaluation à mi-parcours .....	8
b. Quand ? Le calendrier de l’évaluation à mi-parcours .....	8
c. Quoi ? Les questions évaluatives et indicateurs de l’évaluation à mi-parcours.....	9
d. Comment ? Les outils utilisés pendant l’évaluation à mi-parcours .....	10
<b>3. RESULTATS DE L’EVALUATION A MI-PARCOURS DU PROGRAMME LEADER EN PROVENCE VERTE SAINTE-BAUME .....</b>	<b>11</b>
a. Etat d’avancement de la programmation 2014-2020 .....	11
b. Fonctionnement et mise en œuvre de la programmation 2014-2020 .....	27
c. Plus-value du programme LEADER en Provence Verte Sainte-Baume.....	37
<b>4. RECOMMANDATIONS .....</b>	<b>42</b>
a. Recommandations pour la suite de la programmation .....	42
b. Recommandations pour une prochaine candidature au programme LEADER.....	48
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>49</b>
<b>REFERENCES .....</b>	<b>51</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>52</b>

## ACRONYMES

---

AAP : Appel à Propositions / Projet

AG : Autorité de Gestion

ASP : Agence de Services et de Paiement

CPN : Contrepartie Publique Nationale

DDS : Demande De Subvention

DP : Demande de Paiement

EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

ETP : Equivalent Temps Plein

GAL : Groupe d'Action Locale

FA : Fiche-Action

FEADER : Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural

LEADER : Liaison entre Actions de Développement de l'Economie Rurale

PACA : Provence-Alpes-Côte d'Azur

PAT : Projet Alimentaire Territorial

PCAET : Plan Climat Air Energie Territorial

PNRSB : Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume

SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale

SLD : Stratégie Locale de Développement

SMPVV : Syndicat Mixte Provence Verte Verdon

---

## INTRODUCTION

---

L'Union Européenne agit sur le développement rural de son territoire via le deuxième pilier de la Politique Agricole Commune grâce à un fonds qui est co-financé par les Etats membres : le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER). Pour la programmation 2014-2020, vingt mesures sont inscrites dans le Règlement de Développement Rural, la mesure 19 est le « Soutien en faveur du développement Local au titre de LEADER (DLAL) ». Il s'agit du programme Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale (LEADER). Sept principes régissent ce programme<sup>1</sup> :

- Stratégies locales de développement par zone ;
- Approche participative pour l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies ;
- Partenariats locaux public-privé : Groupe d'Action Locale (GAL) ;
- Actions intégrées et multisectorielles ;
- Innovation ;
- Coopération ;
- Mise en réseau.

Les Régions sont devenues Autorité de Gestion pour la programmation 2014-2020. En Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, treize GAL ont été sélectionnés pour mettre en œuvre leur Stratégie Locale de Développement, dont le GAL Provence Verte Sainte-Baume. Ce dernier est porté par le Syndicat Mixte Provence Verte Verdon et le Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume. Le périmètre concerné regroupe 55 communes soit 146 800 habitants et dispose d'une enveloppe de 2 055 608,80 € de FEADER. Ce programme vise à soutenir les filières et micro-filières de proximité, favoriser le bien-vivre ensemble, accompagner les innovations durables et accompagner des actions de coopération. A mi-parcours, avec 37 projets programmés et 7 à programmer, 71 % de l'enveloppe des projets est programmée ou en voie de l'être, et 11 % est payée.

Chaque GAL doit évaluer sa Stratégie Locale de Développement<sup>2</sup>. Outre l'évaluation finale, les GAL en région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur doivent aussi réaliser une évaluation à mi-parcours. L'évaluation à mi-parcours du GAL Provence Verte Sainte-Baume a été réalisée entre avril et septembre 2019 par un accompagnateur externe et fait l'objet de ce présent rapport. Cette démarche a pour objectif de capitaliser ce qui a été réalisé depuis le début de la programmation, d'appréhender la mise en œuvre du programme et d'en déterminer la plus-value afin d'améliorer la mise en œuvre et de communiquer sur le programme LEADER.

Ce rapport se décline en quatre parties. Après une présentation synthétique du GAL Provence Verte Sainte-Baume et de sa stratégie, la méthodologie de l'évaluation est explicitée avant de présenter les résultats de l'évaluation à mi-parcours. Enfin, des recommandations sont rapportées en dernière partie pour la suite de la programmation.

---

<sup>1</sup> Cour des comptes européenne, RS n°5/2010, 2010

<sup>2</sup> Règlement (UE) n°1303/2013 [art. 34.3.g]

## 1. PRESENTATION DU PROGRAMME LEADER EN PROVENCE VERTE SAINTE-BAUME

### a. Le territoire du programme LEADER en Provence Verte Sainte-Baume

Première programmation LEADER du territoire depuis le LEADER+ en Provence Verte, le programme LEADER 2014-2020 en Provence Verte Sainte-Baume est porté par deux structures : le **Syndicat Mixte Provence Verte Verdon (SMPVV)**, qui assure le portage administratif et financier, et le **Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume (PNRSB)**.

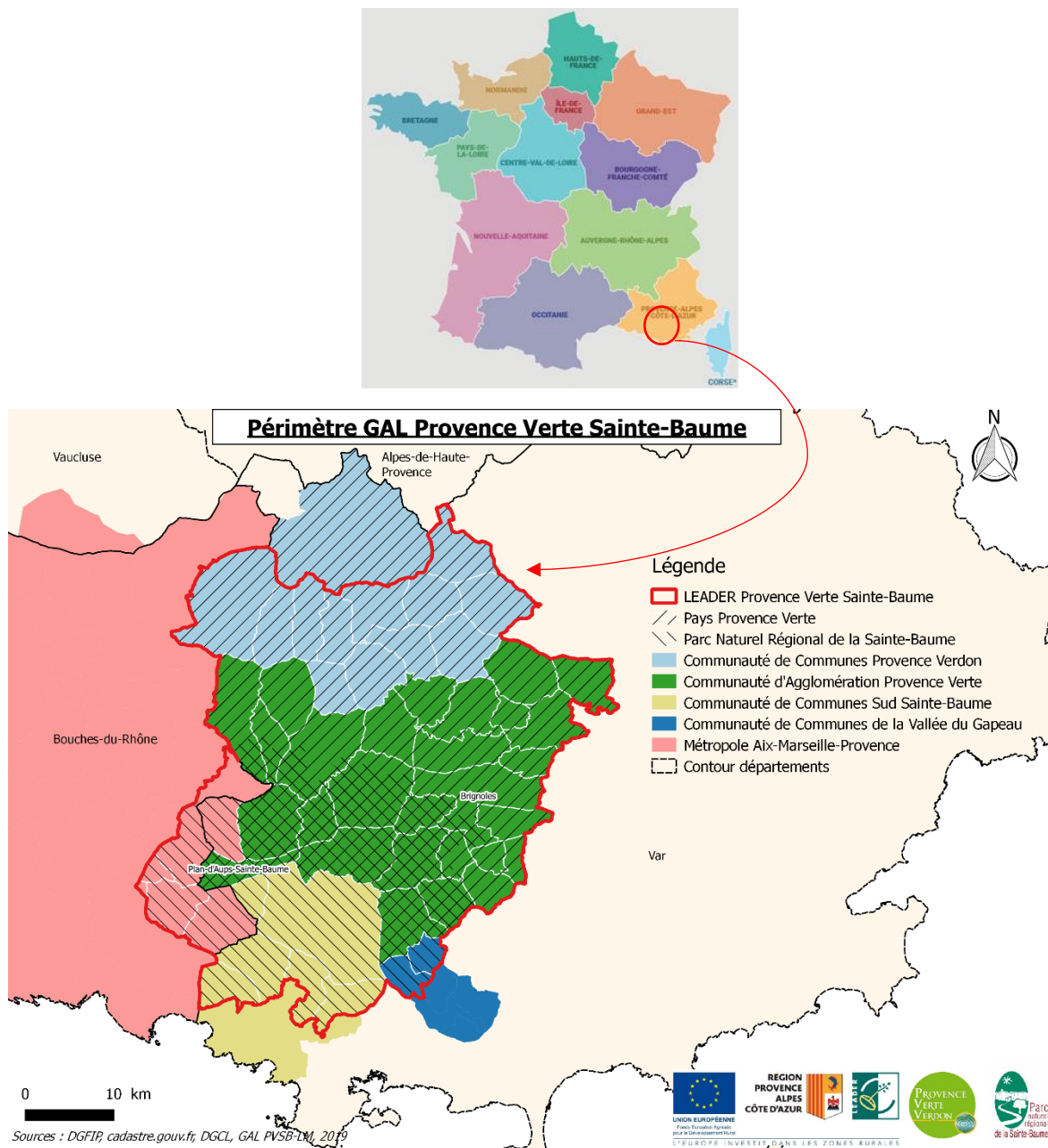


Figure 1 : Localisation et périmètre du GAL Provence Verte Sainte-Baume  
(Source : Intérieur.gouv.fr, cadastre.gouv.fr, DGCL, GAL Provence Verte Sainte-Baume, 2019)

Le périmètre du programme LEADER en Provence Verte Sainte-Baume, visible sur la figure 1, s'étend sur le périmètre d'action de ces deux structures<sup>3</sup> (à l'exception de 3 communes<sup>4</sup>) représentant 55 communes (dont 10 partiellement en limite du PNRSB), avec **146 800 habitants**<sup>5</sup> et 5 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) (dont 4 partiellement). Le territoire est situé essentiellement dans le département du Var, avec une fraction dans les Bouches-du-Rhône. L'étalement urbain rapide, la forte croissance des déplacements domicile-travail et la dépendance vis-à-vis des agglomérations voisines telles que l'agglomération d'Aix-Marseille et Hyères-Toulon font que ce territoire connaît un certain mouvement de périurbanisation fragilisant les équilibres économique, social et environnemental, tout en créant de nouvelles opportunités.

## b. La stratégie Locale de Développement du programme LEADER en Provence Verte Sainte Baume

Pour accompagner la transition économique, sociale et environnementale du territoire, le groupe d'action locale (GAL) a élaboré une Stratégie Locale de Développement (SLD) ayant pour finalités d'accompagner la transition territoriale durable du territoire et de faire progresser l'intelligence collective par de nouvelles pratiques. De cette première finalité ont été définis quatre objectifs stratégiques : Soutenir les **filières** et **micro-filières de proximité**, favoriser le **bien-vivre ensemble**, accompagner les **innovations durables**, inscrire le territoire dans l'environnement régional et l'ouvrir sur les territoires ruraux et européens par la **coopération**. Six objectifs opérationnels ont été définis, ceux-ci constituent les cinq fiches-actions de la sous-mesure 19.2 (Mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie Locale de Développement) et une fiche-action de la sous-mesure 19.3 (Préparation et mise en œuvre d'activités de coopération du GAL) du FEADER:

- Fiche-action 1.1 : **Structurer** les **filières** (ou micro-filières) de territoire en Provence Verte Sainte-Baume
- Fiche-action 1.2 : **Investir** dans les **filières** (ou micro-filières) de territoire en Provence Verte Sainte-Baume
- Fiche-action 2.1 : Connaître et faire connaître les **patrimoines** qui font l'identité singulière du territoire en Provence Verte Sainte-Baume
- Fiche-action 2.2 : Renforcer le **lien-social** par de nouvelles solidarités
- Fiche-action 3.0 : Accompagner les **projets expérimentaux de développement durable**
- Fiche-action 4.0 : **Coopération** interterritoriale et transnationale

De la deuxième finalité, l'objectif stratégique qui a été établi est d'appuyer l'amélioration des capacités collectives des acteurs du territoire. Les objectifs opérationnels sont d'**animer le GAL** et la **dynamique LEADER**, ainsi que d'**appuyer les porteurs de projet LEADER**. Cette partie concerne la sous-mesure 19.4 du FEADER (Frais de fonctionnement et d'animation pour la mise en œuvre de la stratégie locale de développement).

Le financement des projets LEADER en Provence Verte Sainte-Baume se porte sur deux points. D'une part, le projet obtient des aides publiques (90 % maximum du montant total). Ces aides publiques sont réparties de la façon suivante : 60 % de FEADER (avec un plafond de 100 000 € de FEADER par projet) et 40 % de cofinancement national (CPN) (Région, Département, EPCI, Commune,

---

<sup>3</sup> Le périmètre du PNRSB pris en compte est celui proposé à l'état de « Projet de Parc Naturel Régional », état de la structure au moment de la candidature LEADER. Deux communes ne sont finalement pas classées sous la dénomination « Parc Naturel Régional » : Trets et Aubagne

<sup>4</sup> Trois communes de la Communauté de Communes Provence Verdon faisant partie du SMPVV ont décidé de se rattacher au GAL du Grand Verdon (Ginasservis, Saint Julien le Montagnier et La Verdrière)

<sup>5</sup> INSEE 2015

etc.). D'autre part, le reste du montant total du projet est financé par de l'autofinancement du porteur de projet (10 % minimum du montant total).

### c. Le fonctionnement du GAL Provence Verte Sainte-Baume

Pour qu'un projet soit financé, plusieurs acteurs interviennent tout au long du cycle de gestion (annexe 1).

Le fonctionnement général du GAL est assuré par une **équipe technique** de **2,15 ETP**. Sa mission est d'**animer** le GAL et d'assurer différentes tâches de **gestion** liées à la mise en œuvre de sa Stratégie Locale de Développement. En effet, la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur a fait le choix de déléguer aux GAL la gestion, en qualité d'organismes intermédiaires, augmentant la responsabilité des GAL vis-à-vis des porteurs de projet et de l'autorité de gestion. Ainsi, l'équipe technique anime et suit la mise en œuvre de la SLD, accompagne les porteurs de projets, prépare les comités de programmation, communique sur le programme, instruit les dossiers, assure la relation avec les co-financiers, etc. L'équipe technique a évolué depuis le début de la programmation, avec dans un premier temps 1 ETP dédié à la mise en place du GAL, puis 2 ETP pour assurer la gestion et l'animation. Début 2018 l'équipe technique s'est renouvelée, en gardant une polarité entre les missions tout en mixant les compétences. En effet, la chargée de mission « gestion-animation » s'occupe principalement des missions de gestion mais intervient aussi dans les missions d'animation, et inversement pour la chargée de mission « animation-gestion ». La programmation LEADER avançant, la gestion a pris plus de poids dans la charge de travail, c'est pourquoi il y a eu début 2019 le renforcement d'un 0,15 ETP (comptable du SMPVV) pour l'appui à la gestion, comme il était prévu dans la candidature.

La **stratégie** du GAL est pilotée par le **Comité de Programmation**. Celui-ci est composé de deux collèges, un collège public et un collège privé avec une majorité (52 %) pour ce dernier. Les 25 membres titulaires sont répartis comme tel :

- Représentants du collège public :
  - 5 représentants du SMPVV
  - 4 représentants du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du PNRSB
  - 1 représentant des Chambres de Commerce et d'Industrie
  - 1 représentant des Chambres d'Agriculture
  - 1 représentant des Chambres de métiers et de l'artisanat
- Représentants du collège privé :
  - 2 représentants du Conseil de développement du Pays de la Provence Verte
  - 2 représentants du Conseil de développement du PNRSB
  - 2 acteurs-ressource sur les thématiques agricoles
  - 2 acteurs-ressource sur les thématiques touristiques
  - 2 acteurs-ressource sur les thématiques forestières
  - 1 acteur-ressource sur les thématiques du patrimoine/de l'identité locale
  - 1 acteur-ressource sur les thématiques de lien-social
  - 1 acteur-ressource sur les thématiques de développement soutenable

Chaque représentant titulaire est accompagné par un suppléant, formant un binôme. Au total, 50 membres sont compris au sein du Comité de Programmation.

Le Comité de Programmation se réunit 2 à 4 fois par an afin d'assurer le suivi du programme LEADER, sélectionner, programmer voire déprogrammer les projets, de valider les propositions de mouvement de maquette entre fiche-action et de lancer les nouveaux appels à projets.

Le **Comité des financeurs** est composé des potentiels cofinanceurs, de l'équipe technique et de la co-directrice du SMPVV. Ils se réunissent lorsque l'instruction des dossiers d'une même vague d'appel à propositions ou d'appel à projet (AAP) est réalisée (dossiers instruits, notés et hiérarchisés) afin stabiliser les plans de financement des dossiers en vue de les soumettre au vote des élus des cofinanceurs.

---

## 2. DEMARCHE DE L'ÉVALUATION A MI-PARCOURS DU PROGRAMME LEADER EN PROVENCE VERTE SAINTE-BAUME

---

L'évaluation à mi-parcours du programme LEADER en Provence Verte Sainte-Baume a été réalisée d'avril à septembre 2019, à l'aide d'une stagiaire, Laura Montiel, basée dans les locaux du Syndicat Mixte Provence Verte Verdon. Dans le cadre d'une telle évaluation accompagnée, la démarche d'évaluation est co-construite par une équipe interne et une personne externe au dispositif. Cette approche de l'évaluation permet d'avoir un regard externe et de prendre du recul par rapport à l'objet évalué tout en ayant une implication de l'équipe interne et une bonne connaissance de la politique évaluée.

### a. Pourquoi ? Les objectifs de l'évaluation à mi-parcours

Chaque GAL doit évaluer sa Stratégie Locale de Développement<sup>6</sup>. Pour ce faire, en Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, les GAL réalisent un bilan annuel, une évaluation à mi-parcours et une évaluation finale. L'évaluation à mi-parcours, réalisée en 2019, permet de capitaliser tout ce qui a été réalisé jusqu'à maintenant et d'améliorer la mise en œuvre pour la suite de la programmation grâce à d'éventuels ajustements. Cette prise de recul permet de communiquer sur la stratégie et les réalisations telles que les projets programmés. Elle contribue également à l'émergence de nouveaux projets, voire à approcher de nouveaux acteurs.

Lors de la candidature LEADER en Provence Verte Sainte-Baume il avait été inscrit la réalisation de cette évaluation à mi-parcours. Il avait été notifié de réaliser cette évaluation de la façon suivante<sup>7</sup> :

1. *Qui ? Le comité d'évaluation du GAL avec l'appui technique et un appui externe (mutualisé) ;*
2. *Quoi ? Interroger la dynamique du GAL pour l'améliorer en chemin et apprécier « l'effort porté » du GAL ;*
3. *Quand ? A mi-parcours au cours de l'année 2018 ;*
4. *Comment ? En bâtissant un questionnaire évaluatif, en collectant les informations pertinentes, en analysant ces informations en formulant des préconisations.*

### b. Quand ? Le calendrier de l'évaluation à mi-parcours

L'évaluation à mi-parcours s'est déroulée d'avril à septembre 2019, avec un rendu du rapport pour début septembre et la réalisation de documents complémentaires au courant du mois de septembre. Certains outils avaient été élaborés en amont (questionnaires, tableau de suivi), ainsi qu'un cadre commun régional et une réflexion du GAL sur les questions évaluatives. En prenant en compte ces faits, le calendrier suivant (Figure 2) a été établi, en considérant une date de comité de programmation en juin où de premiers résultats ont été présentés :

---

<sup>6</sup> Règlement (UE) n°1303/2013 [art. 34.3.g]

<sup>7</sup> Candidature LEADER, LABORATOIRE D'IDÉES pour une transition territoriale durable en Provence Verte Sainte-Baume, 2015



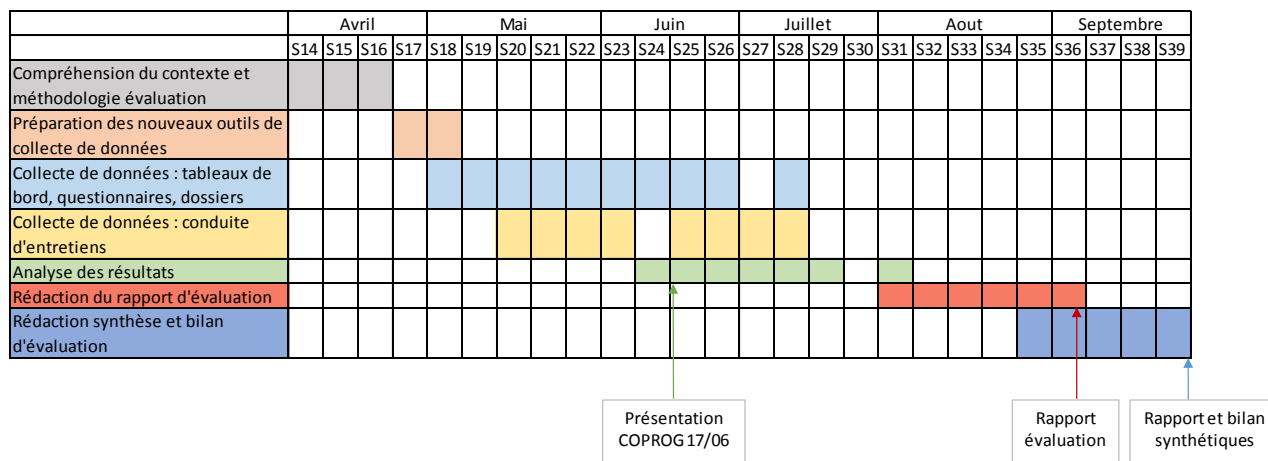


Figure 2 : Calendrier de l'évaluation à mi-parcours du programme LEADER Provence Verte Sainte-Baume  
(Source : GAL Provence Verte Sainte-Baume, 2019)

### c. Quoi ? Les questions évaluatives et indicateurs de l'évaluation à mi-parcours

Pour mener à bien l'évaluation, un cadre référentiel a été établi, prenant en considération les attendus régionaux et ceux de l'équipe technique.

Les questions évaluatives guident l'évaluation en ciblant les interrogations clés qui se posent pour le GAL Provence Verte Sainte-Baume. Elles résultent d'une étude de la logique d'intervention, des besoins de l'évaluation et des réflexions issues de l'équipe technique<sup>8</sup>. Il existe différents critères :

- Efficacité : façon dont les objectifs ont été atteints ou sont en voie de l'être
- Efficience : relation entre les résultats et les moyens
- Pertinence : la réponse des objectifs aux enjeux
- Cohérence : interne (absence de contradictions entre les objectifs) et externe (absence de contradiction avec les objectifs d'autres stratégies)
- Utilité : la réponse des effets produits aux enjeux

Trois questions évaluatives ont été définies suite à ce travail :

1. **Dans quelles mesures est-ce que les projets programmés permettent d'atteindre les objectifs fixés ?** (Efficacité)
2. **En quoi la mise en œuvre de la programmation et l'organisation de l'équipe du GAL Provence Verte Sainte-Baume permettent-elles l'émergence des projets et leur réalisation ?** (Efficacité et efficience)
3. **Quelle est la plus-value apportée par le programme LEADER sur le territoire ?** (Pertinence, utilité, cohérence externe)

La première question évaluative permet de s'interroger sur l'efficacité de la programmation en regardant ce qui a été réalisé et en se situant par rapport aux objectifs fixés en début de programmation. La deuxième question évaluative permet de s'interroger sur l'efficacité et l'efficience de l'animation, la gestion, l'accompagnement des porteurs de projets, la stratégie mise en œuvre et les rapports avec les partenaires. Enfin, la troisième question évaluative permet de s'interroger sur la

<sup>8</sup> Euréval, 2009

plus-value apportée par le programme LEADER sur le territoire et les impacts perçus (mise en réseau, équité entre bénéficiaires, cohérence avec les nouvelles stratégies territoriales, ...).

Au sein de chaque question évaluative, plusieurs sous-questions ont été inscrites, avec des indicateurs permettant d'y répondre. Les critères choisis doivent être SMART, c'est-à-dire Spécifiques, Mesurables, Atteignables, Responsabilisants et Temporels. Ils ont été sélectionnés en fonction des indicateurs indiqués dans les fiches-actions, les indicateurs issus du cadre commun d'évaluation et de réflexions en interne. C'est principalement sur ces indicateurs que se concentre l'évaluation, avec la mobilisation d'outils permettant de les renseigner. L'ensemble de ce cadre référentiel est visible en annexes (annexe 2).

#### d. Comment ? Les outils utilisés pendant l'évaluation à mi-parcours

Plusieurs outils ont été élaborés en amont de l'évaluation et permettent un suivi de la programmation. Ceux-ci, complétés, permettent de répondre à un certain nombre d'indicateurs. Pour les indicateurs non renseignés, ils ont été collectés directement avec des acteurs clés de la programmation via des entretiens. Ainsi, les différents outils mobilisés lors de cette évaluation à mi-parcours sont :

- Tableau de bord : informations sur les projets (dates clés, montants, porteur de projet, caractéristiques projet, ...), sur les actions d'animations, les outils de communication.
- Questionnaire membres du Comité de Programmation : perception des membres sur le fond et la forme des réunions
- Questionnaire porteur de projet – dépôt : perception des porteurs de projet sur l'accompagnement et l'utilisation des outils jusqu'à la demande d'aide
- Questionnaire porteur de projet – clôture : perception des porteurs de projet sur les différentes procédures jusqu'à la demande de solde
- Entretiens membres du Comité de Programmation : perception des membres du Comité de Programmation du fonctionnement du Comité de Programmation, de la stratégie et de la plus-value apportée par LEADER sur le territoire
- Entretiens porteurs de projet : perception des porteurs de projet sur l'accompagnement, l'impact de leur projet et la plus-value apportée par LEADER sur le territoire
- Entretiens structures co-porteuses : perception des deux structures vis-à-vis du fonctionnement du GAL, de la stratégie et de la plus-value apportée par LEADER sur le territoire
- Entretiens partenaires : perception des partenaires vis-à-vis des relations entretenues avec l'équipe technique

Les acteurs interviewés ont été sélectionnés en vue d'un échantillonnage le plus représentatif possible des acteurs et des projets. Par fiche-action, trois porteurs de projets ont été interrogés, en essayant d'avoir une répartition équilibrée des différents types de structures, des vagues d'appel à projet et d'état d'avancement des projets (à ces 15 porteurs de projet s'ajoute un porteur de projet ayant abandonné son projet LEADER après instruction). Les caractéristiques de l'échantillonnage des porteurs de projets sont indiquées dans le tableau 1 ci-dessous :

Tableau 1 : Caractéristiques de l'échantillonnage des porteurs de projets pour les entretiens menés  
Source : GAL Provence Verte Sainte-Baume, 2019

Type de structure	4 collectivités territoriales 2 organismes ou établissements publics 6 associations 3 entreprises ⇒ 6 structures publiques, 9 privées
Vague d'AAP	4 AAP1V1 (clôture le 20/06/16) 4 AAP1V2 (clôture le 20/10/16) 3 AAP1V3 (clôture le 03/10/17) 3 AAP2V1 (clôture le 01/02/18) 1 AAP2V2 (clôture le 01/10/18)
Etat d'avancement projet	1 en attente de réalisation 6 en cours de réalisation 8 réalisés 1 en cours de paiement 4 soldés
Nombre de projets portés	9 porteurs de projet portent 1 projet 4 porteurs de projet portent plusieurs projets

Pour les membres du Comité de Programmation, un membre par structure ou type d'acteur-ressource a été tiré au sort. Enfin, des entretiens ont été faits avec les deux structures co-porteuses (présidents, directeurs, équipe technique), un cofinanceur (technicien de la Région PACA) et l'Autorité de Gestion (technicienne de la Région PACA). Certaines personnes peuvent faire partie de plusieurs groupes d'entretien et ont pu être interrogées pour deux motifs du fait du tirage au sort des membres du Comité de Programmation qui peuvent aussi être porteurs de projets. Au total, 29 entretiens ont été effectués, dont la description se trouve en annexe 3.

Enfin, une partie des données recueillies a été comparée avec celles d'un GAL voisin, le GAL du Grand Verdon, dont l'évaluation à mi-parcours est aussi réalisée à l'aide d'une stagiaire.

### 3. RESULTATS DE L'EVALUATION A MI-PARCOURS DU PROGRAMME LEADER EN PROVENCE VERTE SAINTE-BAUME

#### a. Etat d'avancement de la programmation 2014-2020

##### Etat d'avancement des dossiers (au 20/08/2019)

Le GAL Provence Verte Sainte-Baume connaît une intéressante dynamique de programmation et de projets présentés. 75 % des projets présentés en avis d'opportunité ont reçu un avis favorable dont 76 % sont programmés ou sont à programmer. Sur les 37 projets programmés, 19 % sont soldés et 13,5 % ont reçu des acomptes. Enfin d'autres demandes de paiement sont en cours de réalisation et deux projets sont en cours de solde (instruits sous Osiris, en attente de paiement). Un aperçu du nombre de dossiers et de leur état est visible sur la figure 3 ci-dessous :

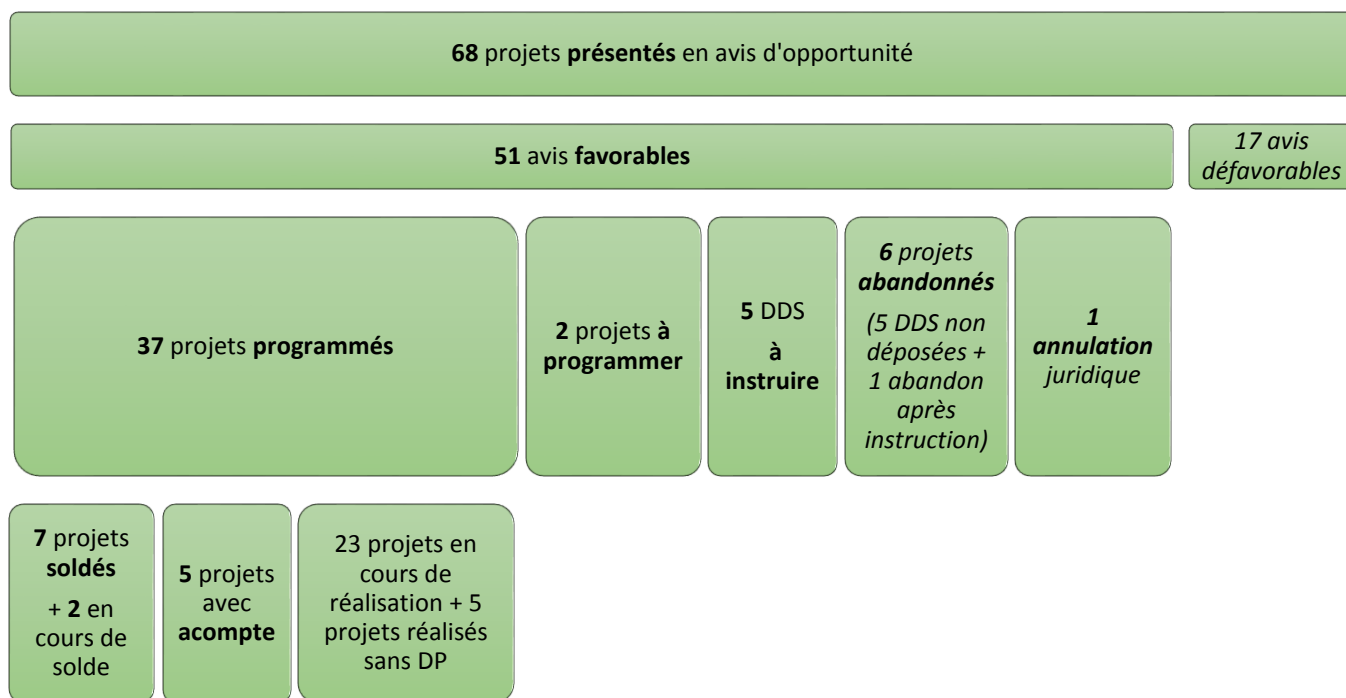


Figure 3 : Etat d'avancement des projets du GAL Provence Verte Sainte-Baume (au 20/08/2019)

Source : GAL Provence Verte Sainte-Baume, 2019

### Etat d'avancement de la maquette

La synthèse globale de la consommation des crédits est visible dans le tableau 2. Avec 37 projets programmés représentant une somme de 811 137,28 €, le taux de programmation de la 19.2 s'élève à 56 %. Le taux de paiement quant à lui s'élève à 12 % de son enveloppe. Notons que ces taux sont pris en fonction des enveloppes non initiales mais remaquettées (avec une augmentation totale de l'enveloppe dédiée à la 19.2 de 226 619,56 €, par rapport à l'enveloppe initiale le taux de programmation s'élève à 66 %).

Tableau 2 : Tableau de synthèse sur la consommation des enveloppes

Source : GAL Provence Verte Sainte-Baume, 2019

Fiche-action	Enveloppe initiale	Enveloppe actuelle	Taux de programmation	Taux de programmation virtuel	Taux de paiement (sur le montant programmé)	Taux de paiement (sur l'enveloppe concernée)
Filières - structuration	320 000 €	440 000,00 €	64 %	71 %	13 %	8 %
Filières - investissements	300 000 €	300 000,00 €	48 %	59 %	34 %	16 %
Patrimoines	280 000 €	336 619,56 €	37 %	80 %	25 %	9 %
Lien-social	175 000 €	225 000,00 €	78 %	87 %	32 %	25 %
Projets-pilotes	155 000 €	155 000,00 €	54 %	54 %	9 %	5 %
Total 19.2 – Mise en œuvre SLD	1 230 000 €	1 456 619,56 €	56 %	71 %	22 %	12 %
19.3 - Coopération	329 400 €	102 780,44 €	0 %	0 %	0 %	0 %
19.4 - Fonctionnement	496 208 €	496 208,00 €	32 %	47 %	47 %	15 %

## Caractéristiques des porteurs de projets de la 19.2

Les résultats présentés ci-après à propos de l'état d'avancement des fiches-action ne concernent que les **37 projets programmés** (annexe 4) en date du 20/08/2019, et les montants indiqués sont les montants **FEADER**.

Il y a une répartition équilibrée entre porteurs de projets publics et privés. En effet, 51 % des projets programmés sont portés par une structure privée et 49 % sont portés par une structure publique, avec une majorité de collectivités territoriales et leurs groupements (13 projets) et d'associations loi 1901 (13 projets). 6 projets sont portés par des entreprises et 5 par des établissements publics (Figure 4).

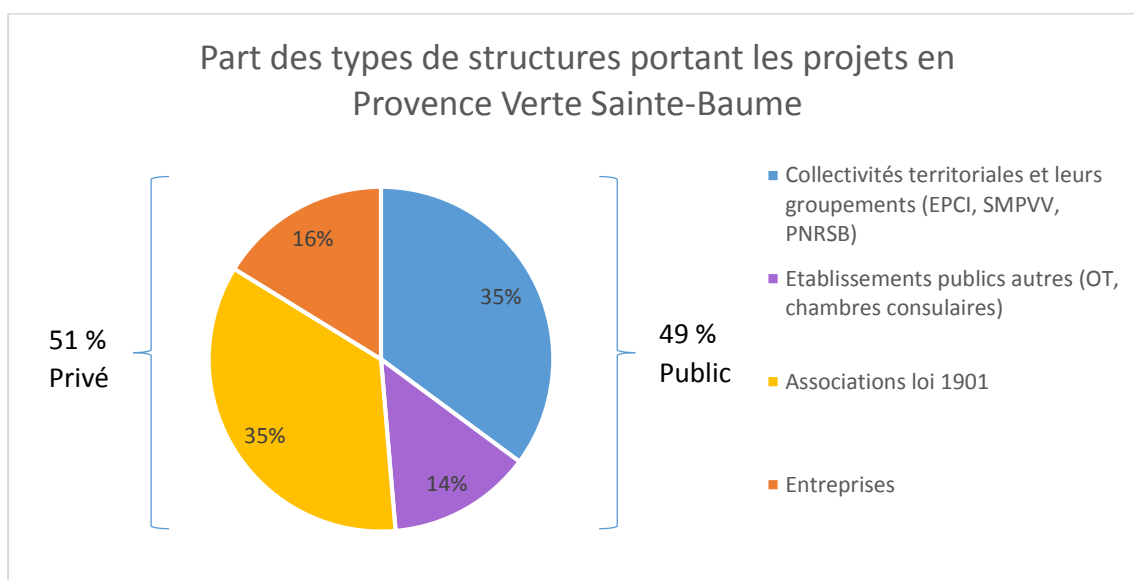


Figure 4 : Diagramme de répartition des types de structure des porteurs de projet du GAL Provence Verte Sainte-Baume  
Source : GAL Provence Verte Sainte-Baume, 2019

Cependant des différences sont observées quand on se concentre sur les types de structures portant un dossier par fiche-action. Les projets des fiches-actions<sup>9</sup> « structuration des filières », « patrimoines » et « lien-social » sont principalement portés par des structures publiques tandis que les projets des fiches-actions sur l' « investissement dans les filières » et les « projets-pilotes » sont principalement portés par des structures privées.

Les associations loi 1901 portent des projets dans toutes les fiches-actions (Figure 5), principalement dans la « structuration des filières » et plus faiblement dans l' « investissement dans les filières ». Les collectivités territoriales portent des projets dans toutes les fiches-actions excepté les projets-pilotes et elles portent moins de projets dans l' « investissement dans les filières ». Les établissements publics portent principalement des projets dans la « structuration des filières » excepté un projet sur les « patrimoines ». Enfin, les entreprises portent des dossiers essentiellement dans l' « investissement dans les filières », excepté un projet qui concerne la fiche-action « projets-pilotes ».

<sup>9</sup> Pour plus de lisibilité, les titres des fiches-actions sont résumés comme suit : structuration des filières (1.1), investissement dans les filières (1.2), patrimoines (2.1), lien-social (2.2) et projets-pilotes (3.0).

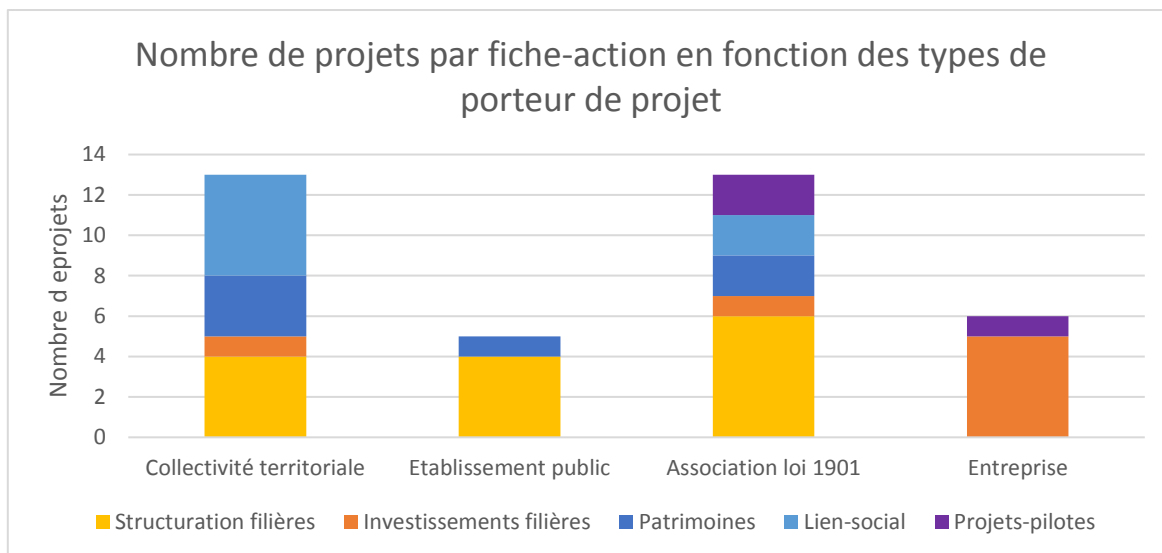


Figure 5 : Nombre de projets par fiche-action portés par les différents types de structures  
Source : GAL Provence Verte Sainte-Baume 2019

### Etat d'avancement des projets de la fiche-action 1.1 (Structuration des filières de proximité)



Figure 6 : Photo du projet « Accueil touristique en mobilité : étude préalable et saison-test »  
Source : OTI Provence Verte et Verdon

Cette fiche-action représente un enjeu fort relevé lors de la candidature, d'où l'enveloppe initiale la plus importante avec 320 000 €<sup>10</sup>. Aujourd'hui, avec ses **14 projets programmés** d'une moyenne de 20 189 €, il s'agit effectivement de l'enveloppe la plus consommée avec 282 643 €. Du fait du succès de cette fiche-action, elle a été réabondée de 120 000 €. Le **taux de programmation** est de **64 %**<sup>11</sup> (taux de programmation virtuel<sup>12</sup> de 71 %) et le **taux de paiement** sur ce qui a été programmé est de **13 %** (8 % de l'enveloppe totale dédiée à la fiche-action « structuration des filières »).

<sup>10</sup> Rappel : les montants indiqués sont les montants FEADER

<sup>11</sup> Le taux de programmation sur l'enveloppe initiale s'élève à 88 %

<sup>12</sup> Le taux de programmation virtuel comprend les deux projets à programmer prochainement

Les montants FEADER de cette fiche-action servent essentiellement à financer des frais salariaux (49 %) et des prestations de services (41 %) (Figure 7). A moindre part, des frais de communication et des frais de déplacement sont aussi financés.

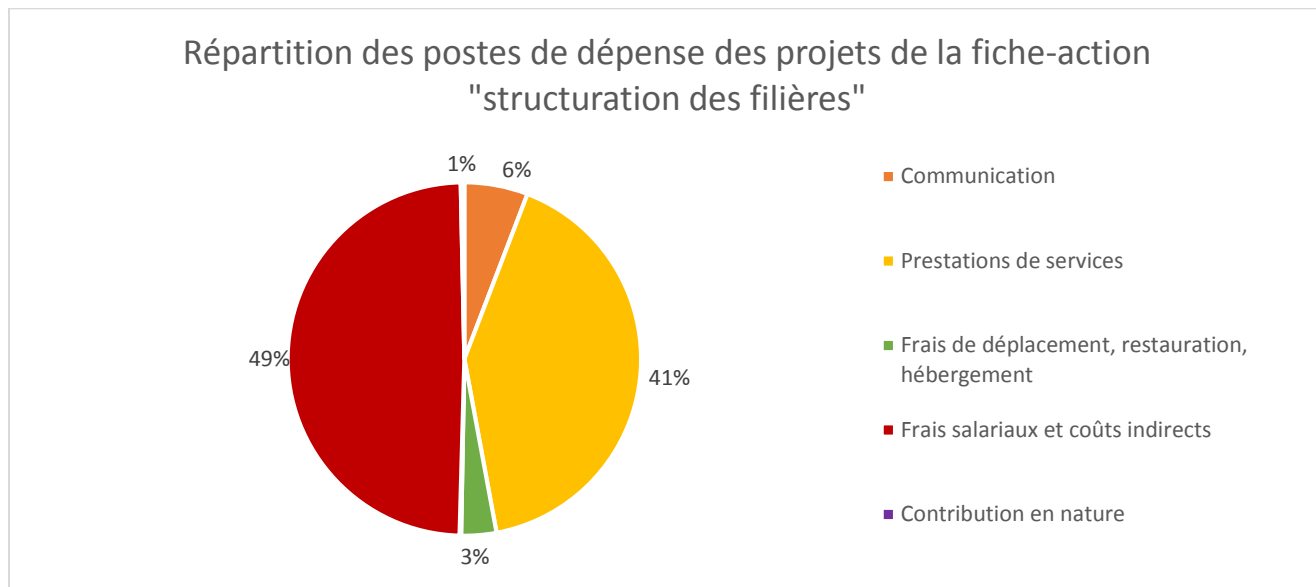


Figure 7 : Part des postes de dépense financés dans le cadre des projets de la fiche-action « structuration des filières »  
Source : GAL Provence Verte Sainte-Baume, 2019

Différentes filières ont été accompagnées :

- 11 projets **agricoles** (dont maraîchage, viticulture, grandes cultures, Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales, pastoralisme, élevage caprin) ;
- 2 projets sur le **tourisme**
- 1 projet sur l'**art**

Ces filières ont majoritairement été accompagnées sur leur dimension transversale de la **production** (44 %) ainsi que la **commercialisation** (24 %) (Figure 8).

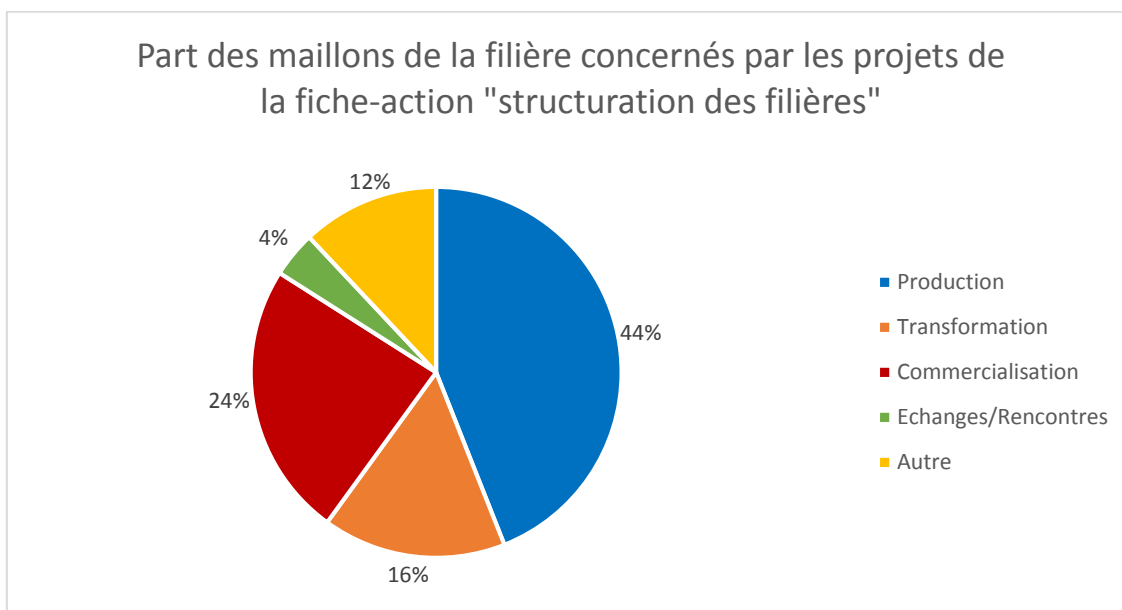


Figure 8 : Part des maillons de la filière concernés par les projets de la fiche-action « structuration des filières »  
Source : GAL Provence Verte Sainte-Baume, 2019

Nous remarquons donc que cette fiche-action a soutenu principalement le secteur agricole. Certaines filières ne sont pas concernées par des projets LEADER comme les filières de valorisation de la forêt, les filières touristiques autour du patrimoine sacré et du terroir. Les personnes interrogées indiquent qu'il y a un besoin de développement et de **structuration de la chaîne alimentaire** (circuits courts, vente directe et locale, production vivrière du territoire) : « *Le besoin est de préserver les terres agricoles pour que nous puissions produire ce que nous mangeons* ». A propos de la **filière bois**, aucun projet n'a été programmé, pourtant trois projets (fiches-actions sur la structuration et l'investissement dans les filières) ont été présentés (deux avis défavorables, un abandon avant dépôt du dossier de demande de subvention). A dire d'acteur, il y a peu de valorisation en bois d'œuvre, les scieries industrielles ne souhaitant pas travailler ce bois qui, même s'il est très bien noté, est trop difficile à travailler. Le manque de scieries est aussi un point à prendre en compte. L'aspect touristique prend plus de poids : « *La forêt est un produit plutôt de paysage que de bois en Provence Verte* ». A propos de l'éco-construction, il a été rapporté qu'il y a peu de clients sur le territoire, et lorsqu'il y en a, il y a peu de professionnels. Un autre frein rapporté concerne l'existence d'autres financements qui permettent de financer les gros investissements, ainsi qu'une ligne de partage FEADER un peu compliquée. La **complexité** des projets forestiers et les nombreux acteurs rendent difficile la réalisation de projets forestiers. Cependant un levier relevé est la présence de la **charte forestière de territoire de la Sainte-Baume**, des projets pouvant se monter via le PNRSB.

Les contributions transversales des projets de la fiche-action « structuration des filières » sont les objectifs opérationnels « connaître et faire connaître les patrimoines » (tourisme) et « accompagner les projets de développement durable » (l'espace-test, l'animation de filière bio et locales en lien avec la restauration hors domicile).

Les résultats relatifs à l'état d'avancement des indicateurs de réalisation et de résultats en fonction des objectifs à atteindre en fin de programmation sont visibles dans le tableau 3<sup>13</sup> :

---

<sup>13</sup> Notons que les résultats de ce tableau, de même pour ceux qui suivent à propos des autres fiches-actions, correspondent à la limite basse de ce qui est réalisé. En effet, il est trop tôt pour pouvoir recueillir ces informations, et celles-ci proviennent des données disponibles (entretiens réalisés, nouvelles de la part des porteurs de projets, ...)



Tableau 3 : Etat d'avancement des objectifs fixés initialement par les indicateurs de réalisation et de résultat de la fiche-action « structuration des filières »

Source : GAL Provence Verte Sainte-Baume, 2019

Indicateur	Objectif final	Etat d'avancement	Remarque(s)
Nombre d'emplois directs créés	5	1	Peu d'emploi direct créé (pour le projet, dans la temporalité du projet). Mais il y a eu des effets sur l'emploi avec 1 testeur de l'espace-test qui s'est installé, 2 qui sont en voie de l'être, les assises de l'agriculture ont amorcé le PAT, la création d'une distillerie pour les PPAM ainsi que l'attractivité des PPAM d'un point de vue paysager entraîneront la création d'emplois. Pour le tourisme il y a une phase de pérennisation de l'action avec un emploi.
Population touchée (nombre de professionnels concernés par les démarches de structuration)	500	100	Les données recueillies ne concernent que les projets portés par les personnes enquêtées, il y a plus de 100 professionnels concernés par les démarches de structuration.
Nombre de nouveaux outils communs développés	5	3	De même, ces données provenant de seulement une partie des projets, nous pouvons penser qu'il y a plus de 3 outils communs développés.

### Etat d'avancement des projets de la fiche-action 1.2 (Investissement dans les filières de proximité)



Figure 9 : Photo du projet "Investissement matériel pour la création et animation d'un espace-test en Provence Verte - volet équipement"

Source : Lycée Agricole Privée Provence Verte

En continuité de la fiche-action « structuration des filières », il s'agissait d'une thématique importante identifiée lors de la candidature, d'où la deuxième enveloppe la plus importante avec 300 000 €<sup>14</sup>. Avec ses **7 projets programmés** d'un montant moyen de 20 631 €, elle est la troisième fiche-action en termes de montants programmés (144 415,59 €). Le **taux de programmation** est de **48 %** (le taux de programmation virtuel est de 59 %) et le **taux de paiement** sur ce qui a été programmé est de **34 %** (16 % de l'enveloppe totale dédiée à la fiche-action « investissements dans les filières »).

Les montants financés correspondent essentiellement à de **l'équipement et matériel** (53 %) ainsi que **l'aménagement et travaux** (31 %) (Figure 10). A moindre part, il y a aussi de la location, des prestations de services et de la communication.

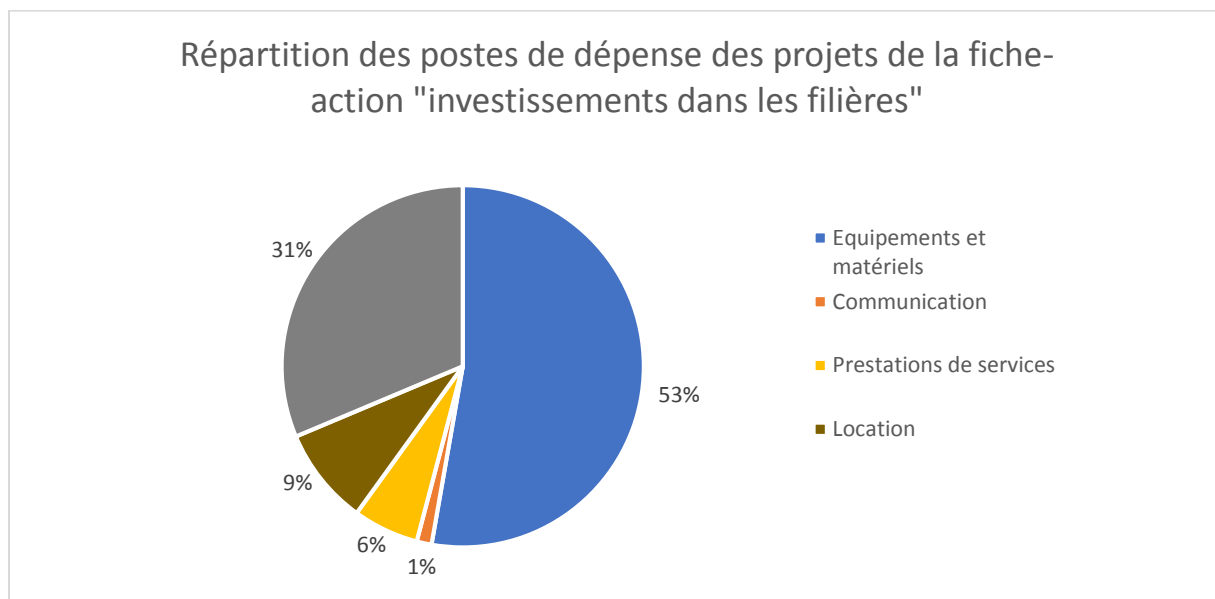


Figure 10 : Part des postes de dépenses financés dans le cadre des projets de la fiche-action « investissements dans les filières »

Source : GAL Provence Verte Sainte-Baume, 2019

Différentes filières ont été accompagnées, avec une fois de plus une prédominance du secteur agricole :

- 4 projets **agricoles** (dont maraîchage, élevage caprin et apiculture)
- 2 projets **agroalimentaires**
- 1 projet **touristique**

Ces filières ont été accompagnées au niveau de la **production** (45 %), de la **transformation** (33 %) et de la **commercialisation** (22 %) (Figure 11).

<sup>14</sup> Rappel : les montants indiqués sont les montants FEADER

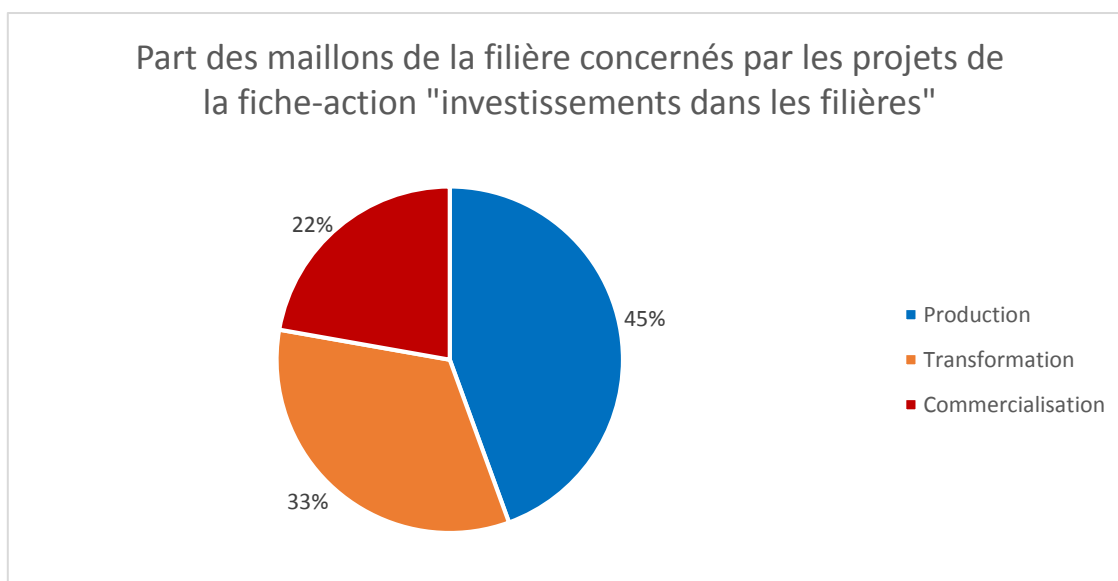


Figure 11 : Part des maillons de la filière concernés par les projets de la fiche-action « investissements dans les filières »  
Source : GAL Provence Verte Sainte-Baume, 2019

Dans cette fiche-action, certaines filières ne font pas l'objet de projets programmés comme les filières de valorisation de la forêt, les filières touristiques autour du patrimoine sacré et de terroir ainsi que les filières agricoles identitaires et spécialisées. Les mêmes remarques peuvent être formulées que pour la fiche-action structuration des filières à propos des freins à l'accompagnement des filières forestières.

Au niveau des contributions transversales, les projets programmés répondent aussi à d'autres objectifs opérationnels : connaître et faire connaître le patrimoine (tourisme) et accompagner les projets expérimentaux de développement durable (espace-test, restauration hors domicile).

Les résultats relatifs à l'état d'avancement des indicateurs de réalisation et de résultats en fonction des objectifs à atteindre en fin de programmation sont visibles dans le tableau 4 :

Tableau 4 : Etat d'avancement des objectifs fixés initialement par les indicateurs de réalisation et de résultat de la fiche-action « investissements dans les filières »  
Source : GAL Provence Verte Sainte-Baume, 2019

Indicateur	Objectif final	Etat d'avancement	Remarque(s)
Nombre d'emplois directs créés	13	0	Pas d'emploi direct créé (pour le projet, dans la temporalité du projet). Mais il y a eu des effets sur l'emploi avec la pérennisation des activités (ULM, apiculteur, brasseur), un agriculteur installé et deux en voie de l'être suite à l'espace-test.
Population touchée (nombre de professionnels accompagnés)	50	18	Il s'agit de projets à titre individuels, peu sont collectifs.
Diversité des filières et micro filières accompagnées (nombre de filières différentes)	10	6	Il s'agit principalement de filières agricoles.

## Etat d'avancement des projets de la fiche-action 2.1 (Connaître et faire connaître les patrimoines)



Figure 12 : Photo du projet "Prix Littéraire du Lycée Agricole de la Provence Verte ; Des paysans d'hier à ceux d'aujourd'hui et de demain : Rencontrer et transmettre les mémoires d'un territoire"  
Source : Graines d'Argens

Le patrimoine est une thématique essentielle pour le territoire, avec un réseau important qui travaillait déjà sur le sujet. C'était initialement la troisième enveloppe la plus importante, mais du fait de son succès elle a été réabondée de 56 619,56 €<sup>15</sup> et est actuellement la deuxième enveloppe la plus importante. Dans cette fiche-action, **6 projets** ont été **programmés**, d'un montant moyen de 20 752 €. **Le taux de programmation** est de **37 %** (Le taux de programmation virtuel étant de 80 %<sup>16</sup>) et le **taux de paiement** sur ce qui a été programmé est de **25 %** (9 % de l'enveloppe totale dédiée à la fiche-action « patrimoines »).

Les financements des projets de la fiche-action « patrimoines » se portent principalement sur les **frais salariaux** (47 %), la **communication** (31 %) ainsi que les **prestations externes** (17 %) (Figure 13). A moindre mesure, les financements concernent des équipements et matériels, de l'aménagement et travaux, et des frais de déplacement.

<sup>15</sup> Rappel : les montants indiqués sont les montants FEADER.

<sup>16</sup> Le taux de programmation virtuel par rapport à l'enveloppe initiale s'élève à 97 %

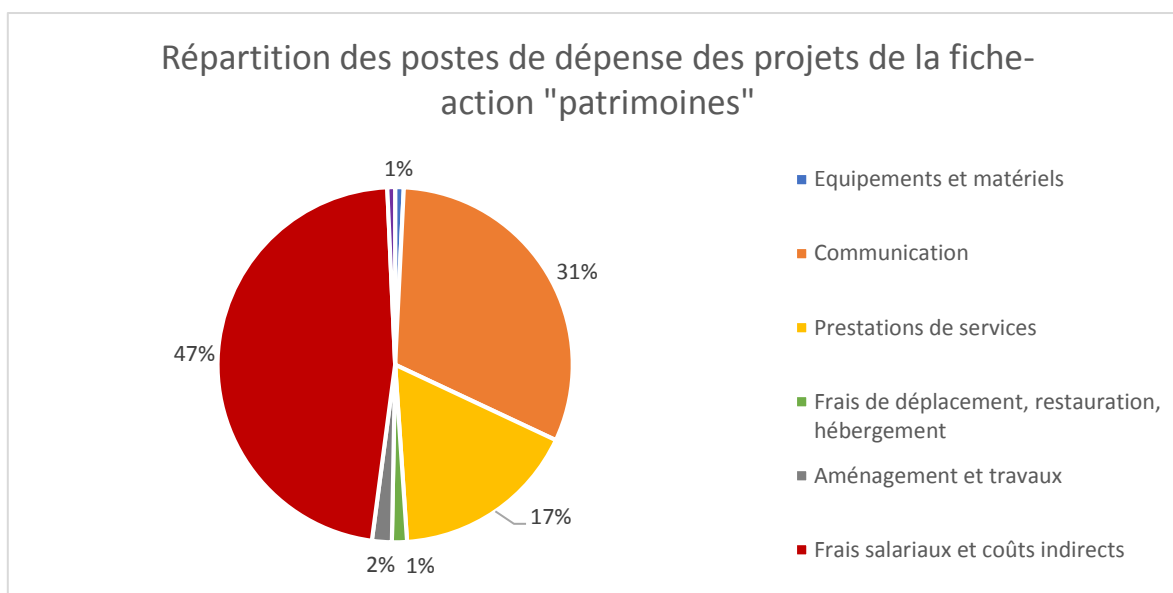


Figure 13 : Part des postes de dépenses financés pour les projets de la fiche-action « patrimoines ».  
Source : GAL Provence Verte Sainte-Baume

Il y a un équilibre entre les champs d'identité du patrimoine concernés par les projets :

- 2 projets sur le patrimoine **agricole**
- 2 projets sur le patrimoine **naturel**
- 2 projets sur le patrimoine **industriel** (dont un qui concerne aussi le patrimoine **culturel immatériel**)

Suite aux enquêtes, il a été rapporté qu'il n'y a pas assez de travail de fond réalisé sur les patrimoines ainsi que le **travail de terrain** qui pourraient consolider les éléments du patrimoine sur le territoire, le patrimoine étant essentiellement perçu par la sphère publique comme des **retombées économiques** (événementiel, touristique). Les membres du collège privé peuvent « contrebalancer » cette tendance. « La difficulté c'est qu'il y a des définitions du patrimoine qui sont différentes selon chaque personne », « Le tourisme est de moins en moins centré sur des choses qui sont comme les visites du château de Versailles, il y a du tourisme vert, on a des choses à montrer », « On a besoin de faire ressortir des éléments du territoire, par exemple la prune de Brignoles, même si ça n'aura pas d'impact économique ». Pour d'autres personnes, les projets à rayonnement communal n'ont pas trop d'intérêt, il y aurait le besoin de **donner des priorités** sur certaines thématiques pour initier un **esprit de groupe**. La mise en réseau des sites et lieux patrimoniaux ne s'est pas réellement produite via cette fiche-action. Selon un membre du Comité de Programmation, LEADER ne semble pas avoir une vocation de rénovation des monuments historiques si on reste à de petites échelles, la Fondation du patrimoine et la Direction Régionale des Affaires Culturelles peuvent intervenir.

Les projets programmés dans la fiche-action « patrimoines » sont transversaux et contribuent à répondre à presque l'ensemble des objectifs opérationnels : structurer les filières (Stratégie d'accueil et d'animation pour le PNRSB), renforcer le lien social (les jardins de l'Issole, le prix littéraire du lycée agricole) et accompagner les projets expérimentaux de développement durable (les jardins de l'Issole).

Les résultats relatifs à l'état d'avancement des indicateurs de réalisation et de résultats en fonction des objectifs à atteindre en fin de programmation sont visibles dans le tableau 5 :

Tableau 5 : Etat d'avancement des objectifs fixés initialement par les indicateurs de réalisation et de résultat de la fiche-action « patrimoines »

Source : GAL Provence Verte Sainte-Baume, 2019

Indicateur	Objectif final	Etat à mi-parcours	Remarque(s)
Nombre d'emplois directs créés	2	1	Peu d'emplois directs créés (pour le projet, dans la temporalité du projet). Mais il y a eu des effets sur l'emploi avec le travail d'entreprises locales pour l'édition du livre issu du prix littéraire (imprimerie), probables nouvelles vocations pour les lycéens et collégiens qui ont participé aux projets de Graines d'Argens et du collège de Garéoult.
Population touchée (cumul des fréquentations, publics impactés, sur la durée du programme)	100 000	2 400	Les 2 400 personnes touchées concernent les collégiens pour le projet sur les jardins de l'Issole au sein du collège ainsi que les lycéens qui ont participé au prix littéraire avec les intervenants. Il n'y a pas de projets où de grosses fréquentations sont envisagées pour l'instant.
Progression du nombre d'habitants ayant fréquenté les sites d'intérêt du territoire	20 %	Donnée non collectée	Cet indicateur n'est pas pertinent à la vue des projets programmés qui ne concernent pas les sites d'intérêt du territoire.

### Etat d'avancement des projets de la fiche-action 2.2 (Renforcer le lien social par de nouvelles solidarités)



Figure 14 : Photo du projet "Une place pour tous, projet citoyen et participatif dans le centre ancien de Saint-Maximin la Sainte-Baume"

Source : Commune de Saint-Maximin la Sainte-Baume

Thématique faisant le moins l'unanimité durant l'élaboration de la SLD, son enveloppe initiale était de 175 000 €<sup>17</sup>. Cependant, cette fiche-action a été bien sollicitée et a dû être réabondée de 50 000 €. Avec ses **7 projets programmés** d'un montant moyen de 25 064 €, elle est la fiche-action avec le **taux de programmation** le plus élevé : **78 %**<sup>18</sup> (87 % concernant le taux de programmation virtuel). Le **taux de paiement** sur ce qui a été programmé s'élève à **32 %** (25 % de l'enveloppe « lien-social »).

Les montants financés dans cette fiche-action concernent majoritairement les **frais salariaux** (52 %) et les **prestations de services** (37 %) (Figure 15). A moindre mesure, ils financent des équipements et matériels, de la communication, des frais de déplacement, et font appel à de la contribution en nature par le bénévolat.

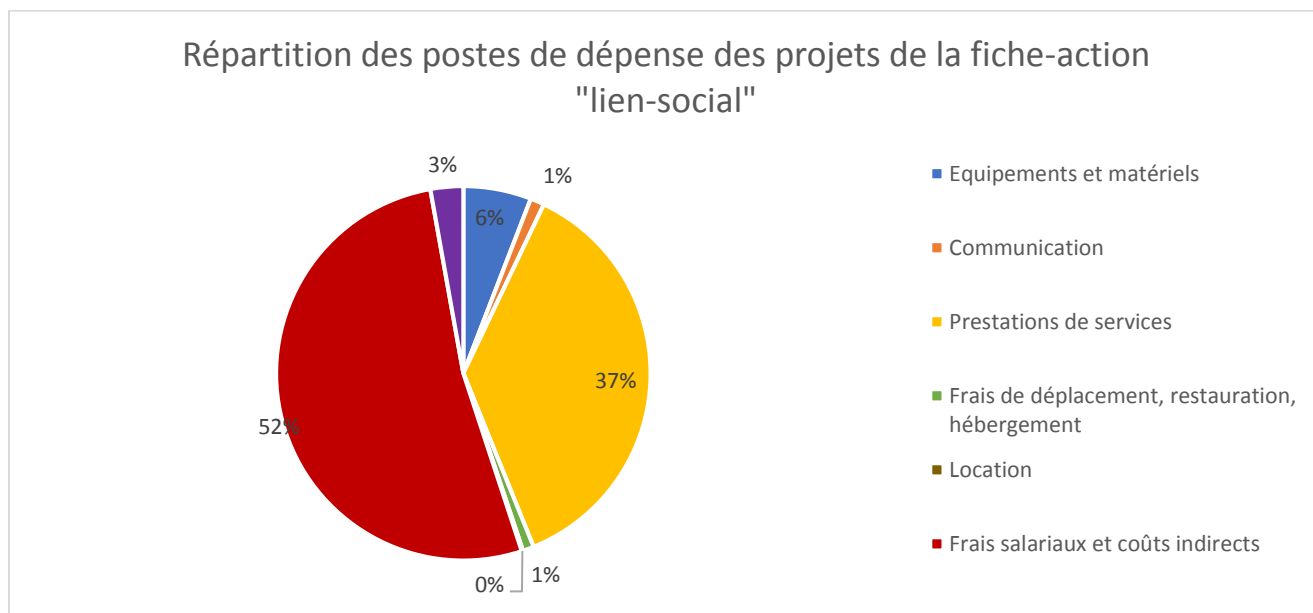


Figure 15 : Part des postes de dépenses financés dans les projets de la fiche-action « lien-social »  
Source : GAL Provence Verte Sainte-Baume, 2019

Malgré une absence de projets sur la mobilité, il y a un équilibre entre les services concernés par les projets programmés :

- 2 projets sur la **jeunesse**
- 2 projets sur la **culture**
- 2 projets sur la **santé**
- 1 projet sur l'**économie**

La création d'**activités régulières** a permis de renforcer le lien social sur le territoire, comme c'est le cas pour le projet « Une place pour tous ». « *La régularité est importante, c'est pour ça qu'on a fait le projet sur 3 ans* ». De plus, le programme LEADER permet de travailler sur cette thématique en termes de fonctionnement, le fait que ce soit un programme de développement local aide à **cautionner** ce que les porteurs de projet font. L'**intergénérationnel** est aussi un levier qui a été relevé. Même si le nombre de remontées de projets sur cette thématique fut une surprise pour certains qui trouvent même dommage que l'**enveloppe** soit actuellement **faible**, d'autres personnes estiment qu'il n'y a pas eu assez de projets dessus, il manquerait par exemple la **réinsertion professionnelle**. Un besoin exprimé serait de travailler avec les **politiques de la ville** car les structures privées ont des capacités

<sup>17</sup> Rappel : les montants indiqués sont les montants FEADER.

<sup>18</sup> Le taux de programmation sur l'enveloppe initiale s'élève à 100 % (112 % virtuellement)

de portage de projets plus modestes, il y a des acteurs identifiés sur le lien-social donc il pourrait s'agir d'un **levier identitaire**.

Les projets programmés dans la fiche-action « lien-social » répondent à un autre objectif opérationnel, **connaître et faire connaître les patrimoines** (l'implication des jeunes de la Communauté de Communes Provence Verdon en tant qu'ambass'acteurs pour faire découvrir le territoire et ses ressources, la médiathèque municipale dans l'ancien moulin de Tavernes).

Les résultats relatifs à l'état d'avancement des indicateurs de réalisation et de résultats en fonction des objectifs à atteindre en fin de programmation sont visibles dans le tableau 6 :

Tableau 6 : Etat d'avancement des objectifs fixés initialement pour les indicateurs de réalisation et de résultat de la fiche-action « lien-social »

Source : GAL Provence Verte Sainte-Baume, 2019

Indicateur	Objectif final	Etat à mi-parcours	Remarque(s)
Nombre d'emplois directs créés	1	1	Outre l'emploi direct créé, il y a aussi eu des effets sur l'emploi avec une personne embauchée suite à sa participation bénévole à un projet, offre d'un mi-temps pour la médiathèque,... Cependant pour la plupart des projets, la création d'emplois n'était pas un objectif.
Population touchée (Nombre de bénéficiaires finaux cumulés)	10 000	498	Les 498 personnes représentent les 120 inscrits à la médiathèque, environ 300 personnes qui ont participé aux ateliers de Saint-Maximin la Sainte-Baume, et les 78 personnes suivies et/ou vaccinées grâce au promo-soin itinérant.
Nombre de nouveaux sites ou supports de services mis en place	10	4	Les données proviennent des entretiens réalisés, il y a sûrement plus de 4 nouveaux sites ou supports de services mis en place

### Etat d'avancement des projets de la fiche-action 3.0 (Accompagner les projets expérimentaux de développement durable)



Figure 16 : Photo du projet "Micro-régie territoriale de production d'énergie électrique propre"

Source : Collaborative Energy



La fiche-action sur les « projets-pilotes » a l'enveloppe la plus faible, avec 155 000 €<sup>19</sup>. Avec ses **3 projets programmés** d'un montant moyen de 28 040 €, son **taux de programmation** est de **54 %**. Le **taux de paiement** sur ce qui a été programmé s'élève à **9 %** (5 % de l'enveloppe « projets-pilotes »).

Les montants financés dans cette fiche-action concernent majoritairement les frais salariaux (37 %), les prestations de services (30 %) et les équipements et matériels (20 %) (Figure 17). Avec de plus faibles montants, les budgets des projets présentent des prestations de services, des frais de déplacement et font appel à de la contribution en nature par le bénévolat.

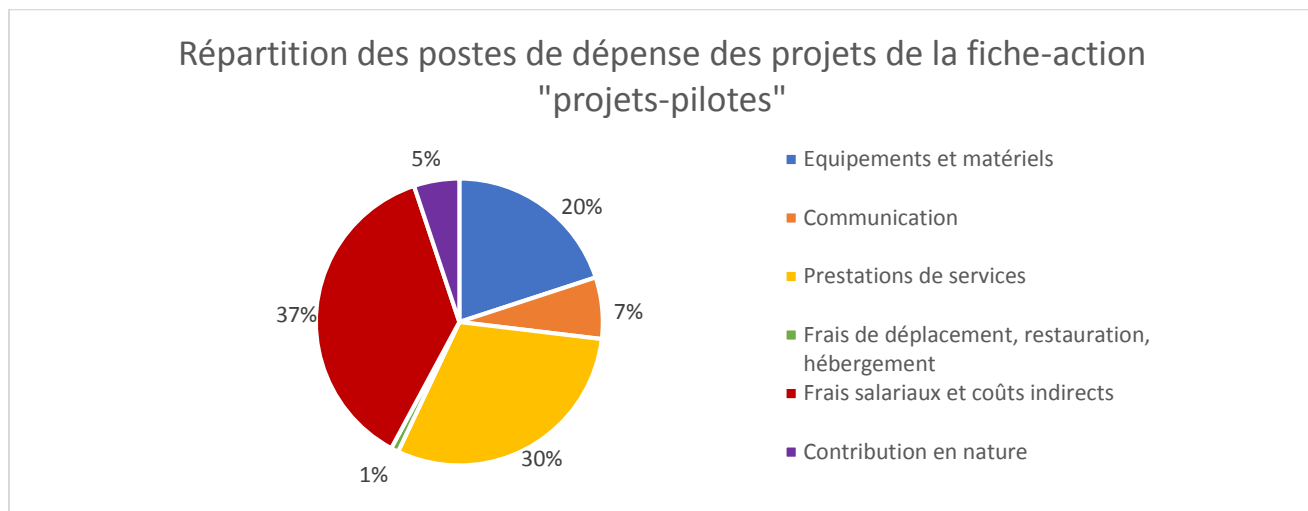


Figure 17 : Part des postes de dépenses financés pour les projets de la fiche-action « projets-pilotes »  
Source : GAL Provence Verte Sainte-Baume, 2019

Les trois projets programmés concernent chacun un champ d'expérimentation différent :

- 1 projet sur le recyclage
- 1 projet sur les énergies renouvelables
- 1 projet sur l'économie circulaire

Sur les trois projets programmés, **deux sont certains de poursuivre**, le dernier est tributaire des résultats de l'étude de faisabilité. Différents leviers ont été observés pour réaliser les projets expérimentaux. Dans un premier temps, avoir un financement LEADER permet d'avoir de la **reconnaissance et de la visibilité**. Dans un second temps il permet d'avoir **accès à des financements** (par exemple pour un sujet qui ne peut pas obtenir d'autres sources de financement), ou encore le fait d'avoir une subvention LEADER est une **garantie** permettant d'obtenir des prêts. Cette fiche-action permet à des porteurs de projet qui ont des **idées à peaufiner** mais pas de possibilités structurelles de se rendre compte de la **faisabilité du projet** via par exemple une étude. « *Il y aura un fort taux d'échec mais peut-être que le projet sera phare* ».

Les trois projets ont fait des **démarches de capitalisation** ou de **transfert d'expérience**. L'association Coiffeurs justes communique sur son projet à l'échelle nationale et a commencé la collecte de cheveux même à l'extérieur du périmètre du programme LEADER en Provence Verte Sainte-Baume, pour la monnaie locale il y a beaucoup de solidarités et d'échanges avec les autres monnaies locales (référencement sur le site de la fédération de la monnaie locale). Enfin, Collaborative Energy a mené des expérimentations sur des sites pour valider les modèles numériques, mais « *le cœur reste Cotignac, c'est une vitrine* ».

<sup>19</sup> Rappel : les montants indiqués sont les montants FEADER

Concernant les contributions transversales, les projets programmés répondent aux objectifs transversaux de la structuration et l'investissement dans les filières (structuration filière déchet cheveux, investissement micro-éoliennes).

Les résultats relatifs à l'état d'avancement des indicateurs de réalisation et de résultats en fonction des objectifs à atteindre en fin de programmation sont visibles dans le tableau 7 :

Tableau 7 : Etat d'avancement des objectifs fixés initialement pour les indicateurs de réalisation et de résultat de la fiche-action "projets-pilotes"

Source : GAL Provence Verte Sainte-Baume, 2019

Indicateur	Objectif final	Etat à mi-parcours	Remarque(s)
Nombre d'emplois directs créés	1	0	Pas d'emploi direct créé (pour le projet, dans la temporalité du projet). Mais il y a des effets sur l'emploi avec la mise en place de la collecte de cheveux et la fabrication de filtres suite à l'étude sur la filière de valorisation des cheveux. Des effets sur l'emploi peuvent découler de la construction des micro-éoliennes.
Population touchée (nombre de participants impliqués dans les opérations)	200	0	Il s'agit de projets à l'étude, de création d'outil de communication et d'investissements, il n'y a pas eu de participations
Taux de poursuite après expérimentation	50 %	67 %	Seul un porteur de projet ne sait pas s'il y aura poursuite du projet, il est tributaire des résultats de l'étude de faisabilité.
Taux de projets ayant fait l'objet de démarches de capitalisation/transferts d'expériences	80 %	100 %	Les trois projets font des démarches de transferts d'expérience : communication, inscription dans les réseaux, expérimentations.

#### Etat d'avancement des projets de la sous-mesure 19.3 du FEADER (Coopération)

Suite à l'obtention tardive des outils pour la sous-mesure 19.3 sur la coopération, les premiers AAP relatifs à la coopération ont été ouverts début 2019. Même si un certain nombre de pistes de projets de coopération et de réunions ont été organisées, aucun projet n'a été déposé à ce jour. Du fait de la complexité de cette sous-mesure, les acteurs du territoire connaissent des difficultés pour trouver des partenaires dans d'autres territoires éligibles et pour s'organiser entre partenaires afin de pouvoir répondre aux différents AAP sur la coopération.

Suite aux différents remaquettages, l'enveloppe actuelle représente 5 % de l'enveloppe totale, soit 102 780,44 €.

#### Etat d'avancement des projets de la sous-mesure 19.4 du FEADER (Animation Gestion)

L'enveloppe dédiée au fonctionnement du GAL représente 25 % de l'enveloppe totale, soit 496 208 €<sup>20</sup>. A ce jour, le taux de programmation est de **32 %** (47 % de taux de programmation virtuel avec le fonctionnement de 2019). Le taux de paiement s'élève à 47 % du montant programmé et 15 % de l'enveloppe total dédiée au fonctionnement du GAL.

<sup>20</sup> Rappel : les montants indiqués sont les montants FEADER.

## b. Fonctionnement et mise en œuvre de la programmation 2014-2020

### L'animation

#### ➤ *Comité de programmation*



Figure 18 : Photo du Comité de Programmation du 26/09/2017  
Source : GAL Provence Verte Sainte-Baume, 2017

Les membres du Comité de Programmation trouvent que ça « **fonctionne bien** », que c'est « **démocratique** », qu'il y a une « **assiduité** », et que « **c'est équilibré** » avec une « **bonne représentativité** ». Suite au renouvellement des membres fin 2018, les nouvelles personnes se sont bien mobilisées. Les remarques qui sont remontées concernent le **manque de renouvellement** des acteurs vis-à-vis du LEADER+, ainsi que le problème de **représentation géographique** avec une sur-représentation de deux communes, Correns et Saint-Maximim la Sainte-Baume. Certains membres suppléants du collège public sont peu présents car leurs titulaires le sont souvent, ils ont une connaissance moindre du programme LEADER.

Il y a eu au total **15 Comités de Programmation** depuis 2015, les membres se réunissant en moyenne **3 fois par an**. Par souci d'équité géographique, il est voulu de réaliser ces réunions sur l'ensemble du territoire, mais il y a une majorité des Comités de Programmation qui se sont déroulés dans le **centre du périmètre** : 4 fois à Brignoles, 1 fois à Saint-Maximin la Sainte-Baume, 1 fois à Tourves et 1 fois à Bras. On peut toutefois noter l'effort porté sur la **diversification des lieux** de réunions, qui se déroulent (sauf dans le cas de Brignoles) à chaque fois dans des communes différentes. Il n'y a généralement pas de problèmes de quorum, les membres se mobilisant bien avec l'avantage d'être en binôme, même si c'est difficile de se rendre disponible pour eux (bénévolat, temps de travail, se rendre disponible sur deux demi-journées ou une journée entière) et qu'ils regrettent la **non prise en charge des déplacements** « *(Je critique) le déplacement à notre charge !* ». La participation moyenne est de **77 % du collège public** et de **77 % du collège privé**<sup>21</sup>. On note encore une fois un **bon équilibre entre les acteurs publics et privés**. Suite à une forte implication en début de programmation, notamment du collège public, celui-ci a chuté fin 2016, puis semble avoir eu une tendance à la hausse fin 2018

<sup>21</sup> Notons que parfois il y a plus de 100 % de taux de participation ; en effet il peut y avoir des binômes titulaires et suppléants qui sont présents lors d'une même réunion.

(Figure 19). Le collège privé quant à lui se mobilise en dent de scie mais a une tendance assez constante dans le temps.

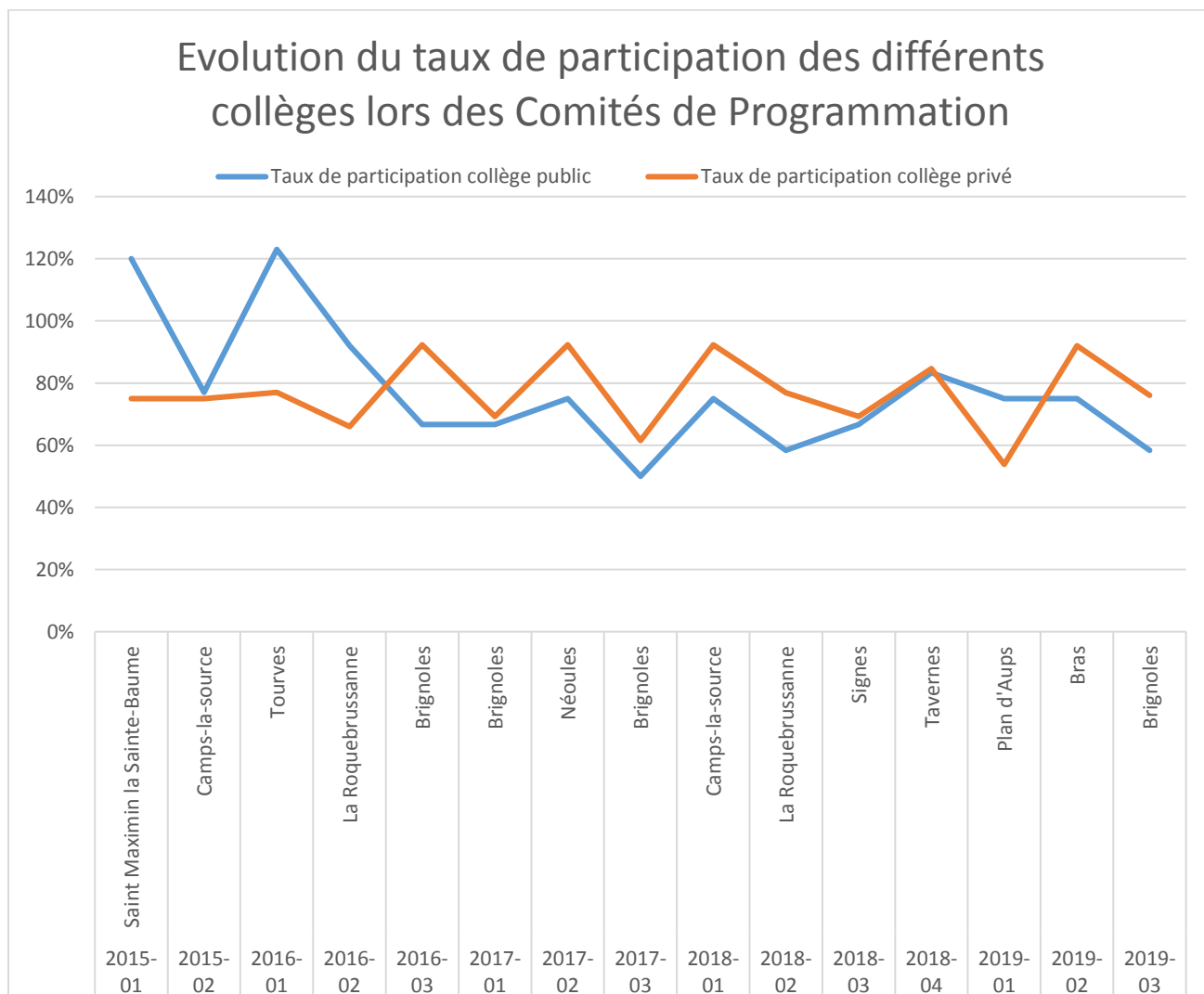


Figure 19 : Evolution du taux de participation des collèges public et privé lors des Comité de Programmation du GAL Provence Verte Sainte-Baume

Source : GAL Provence Verte Sainte-Baume, 2019

La mobilisation des membres du Comité de Programmation Provence Verte Sainte-Baume est plus importante que dans le GAL du Grand Verdon (taux de participation inférieur à 60 %)<sup>22</sup>. Plusieurs facteurs peuvent influencer cette participation :

- Le **périmètre** en Provence Verte Sainte-Baume est **plus petit** et c'est un territoire **moins rural** ;
- Ce sont les **membres** du Comité de Programmation qui **déterminent** durant la réunion la **date** de la prochaine réunion. Ensuite l'équipe technique effectue plusieurs **relances**, par mail ainsi que par téléphone pour s'assurer du quorum ;
- Depuis 2018, les Comités de Programmation se font en **journée** et ne durent pas plus d'une **demi-journée** ;
- Un **moment convivial** est organisé à la fin de chaque réunion ;
- Fin 2018, les membres ont été renouvelés en leur proposant de **renouveler** leur appartenance au Comité de Programmation s'ils souhaitaient rester impliqués dans la démarche ;

<sup>22</sup> GAL Grand Verdon, SL, 04/07/19

- Face aux difficultés liées au programme LEADER, l'équipe technique a su **s'adapter** pour continuer à mobiliser les membres. En effet, il y a eu **plusieurs phases de mobilisation** des membres :
- 2015 : **Période technique** où les membres ne voyaient pas de projets et devaient faire face au cadrage des outils. « *Ils se sont bien mobilisés et ont gardé le cap* » ;
  - 2016 : Le GAL a choisi de faire rencontrer les porteurs de projets même si les outils n'étaient pas encore disponibles, les membres ont pu **commencer à voir des projets** ;
  - 2017 : Entrée en rythme de croisière du programme avec une diversité de points à aborder par comité ;
  - 2018 : Les réunions ne se passent plus sur une journée entière, et il commence à y avoir des **paiements**, des projets qui se terminent et le comité est **renouvelé**.

Au niveau du contenu des réunions, les membres trouvent qu'ils sont **bien informés à l'avance** et qu'il n'y a rien à signaler. Cependant il est souhaité une **amélioration du support de présentation** sous forme de diaporama, celui-ci devant être complémentaire et illustratif. Il est aussi demandé de **mieux éclairer les points techniques** vis-à-vis des projets afin que les membres soient bien au fait des subtilités, par exemple au niveau des tensions sur les enveloppes. Enfin, « *avec tous les efforts de fait on gâche du papier* ». Cette utilisation importante de papiers a été soulevée dans d'autres entretiens par des porteurs de projets ; nous y reviendrons plus tard.

Concernant le format, les membres **apprécient la présence des présentations** des porteurs de projet en avis d'opportunité ; c'est utile, important et intéressant. Le format est bon, obligeant à être synthétique et « *pertinent en terme d'avancée de la réflexion, on a dans un premier temps les dossiers, puis on a la possibilité de poser des questions en amont qui sont toutes proposées par la suite, puis ils présentent, répondent aux questions écrites et orales puis sont libérés dans la bonne humeur* ». C'est aussi un temps très important pour les membres du Comité de Programmation, certains ne fixent pas d'avis avant la présentation. Pour eux, c'est très important de **voir le porteur de projet**, « *ce temps d'explication des porteurs de projet est important (...), il y a déjà le charisme et la qualité du porteur de projet, mais on sent aussi en lui s'il croit vraiment en son projet ou s'il n'est pas là juste pour demander une subvention* ». Les porteurs de projet quant à eux ont des avis divergents, pour certains c'était très intéressant de présenter leur projet, c'est une **étape dans leur réflexion** sur le projet permettant d'apporter des modifications. Pour d'autres, ce n'est **pas vraiment utile** car leur projet est bien « *ficelé* » et c'est un exercice qu'ils ont l'habitude de pratiquer.

Il y a une divergence d'avis à propos de la **qualité d'écoute** entre les porteurs de projet et les membres du Comité de Programmation. Si ces derniers ont un avis plutôt **positif**, trouvant que c'est « *enrichissant* », « *constructif* », « *sans malhonnêteté* », quelques porteurs de projets ont regretté un **manque d'écoute** de la part de leurs auditeurs, il y a un « *problème de qualité d'écoute, certains membres sont très intéressés, mais la plupart n'écoutent pas* », « *une forme d'irrespect lors des présentations, certains n'écoutent pas, mangent, il y a des questions peu pertinentes* ». Certains regrettent que des membres du Comité de Programmation n'aient **pas lu leur pré-projet**. Cependant d'autres porteurs de projet estiment qu'il y a eu des **questions pertinentes** et une bonne qualité d'écoute compte tenu du nombre de projets à écouter. Au niveau des échanges, la **parole reste ouverte** à tout le monde, avec quelques personnes qui entraînent une **bonne dynamique** grâce à leurs questions, même si certains prennent plus la parole que d'autres. Enfin, il a été remarqué une **bonne gestion de la réunion** par les Présidents et les techniciens qui « *savent recentrer la discussion, apporter des informations quand ils sentent qu'il manque quelque chose, bonne gestion du débat* ».

Les membres du Comité de Programmation semblent s'être **bien approprié la démarche** grâce aux formations et travaux en amont. Les nouveaux membres ont rapidement voulu s'approprier la

démarche en posant des questions pour être au niveau des autres membres. Cependant un certain nombre des membres du Comité de Programmation estime qu'il y a un **besoin de simplification**, « *complexité de la France par rapport aux autres pays où ils avancent beaucoup plus vite, présentent plus de projets, et les critères qu'ils se fixent sont moins contraignants* ». La lenteur et la lourdeur ont entraîné des retards avec des abandons comme conséquences. D'autre part, le **budget administratif élevé** a été remarqué, pesant sur la balance face au financement des projets.

Enfin, 78 % des membres du Comité de Programmation trouvent qu'ils ont un **rôle important** pour le territoire car c'est de l'argent européen, public. De plus il y a une **diversification des regards** avec une société civile qui a son mot à dire. Néanmoins, l'ordre du vote (pour/contre/abstention) changeant en fonction des projets, il a été remonté que l'avis général se faisait ressentir à ce moment-là. Enfin, un membre n'a pas l'impression de jouer un rôle important, estimant que le Comité de Programmation **ne filtre pas assez** les projets<sup>23</sup>.

➤ *Appels à proposition/projet*

Deux trains d'appels à propositions<sup>24</sup> ont été ouverts, le premier a compris trois vagues et le deuxième a compris deux vagues. En 2019, du fait des tensions sur les enveloppes, l'équipe technique a commencé à lancer des appels à projet, permettant de réaliser des remaquettages si nécessaire (l'AAP2V2 de la fiche-action 2.2 a été clos pour faute de crédits). Au total, il y a eu jusqu'à maintenant **7 dates de clôtures d'AAP**, dont une en cours qui se clôturera le 29/11/2019. Les porteurs de projets estiment qu'il n'y a rien à signaler au niveau de la temporalité des AAP, même si parfois il y a des **problèmes de temporalité pour les agriculteurs**. Les périodes les plus compliquées pour déposer un dossier sont l'été et en septembre pour les agriculteurs puis la fin d'année pour les structures qui font d'autres demandes de subvention. Pour les membres du Comité de Programmation, il y a une bonne temporalité, car ce n'est pas évident d'échelonner un financement pour un premier programme, il y a un bon taux de programmation et il faut que ça puisse suivre le cycle de vie d'un projet.

Le ratio du nombre de projets programmés par rapport au nombre de pré-projets déposés s'élève à **70 %** (Figure 20).

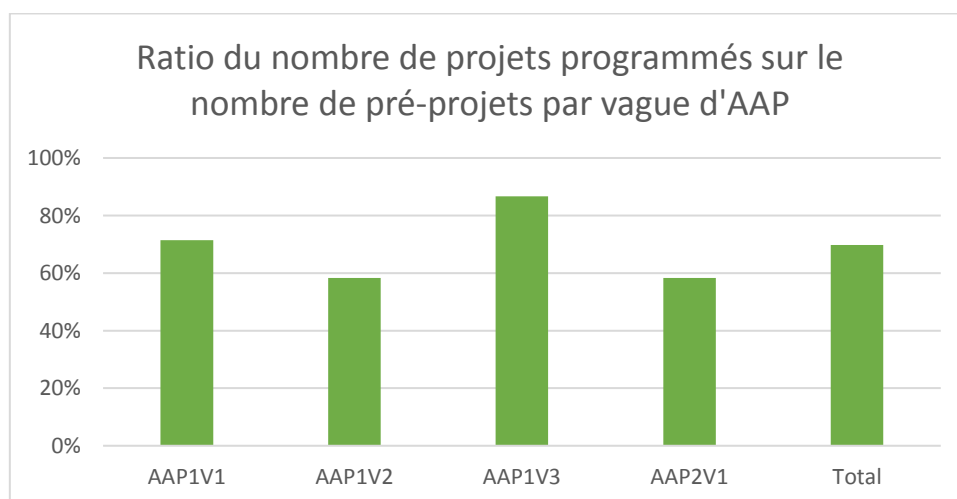


Figure 20 : Ratio du nombre de projets programmés par rapport au nombre de pré-projets par AAP  
Source : GAL Provence Verte Sainte-Baume, 2019

<sup>23</sup> Entretien réalisé avant les derniers Comités de Programmation où 6 projets sur 11 présentés ont reçu un avis défavorable

<sup>24</sup> Un appel à proposition peut comprendre plusieurs vagues avec une date d'ouverture et plusieurs dates butoirs tandis qu'un appel à projet ne contient qu'une vague avec une date d'ouverture et une date de clôture

Les informations à propos des AAP sont accessibles pour les porteurs de projets, mais la plupart passent directement par **l'équipe technique** pour avoir les renseignements. Cependant pour quelques-uns c'est très technique et il n'est pas facile de savoir dans quelle fiche-action le projet s'inscrit, c'est « *incompréhensible* ».

➤ *Communication*



Figure 21 : Photo de l'évènement de valorisation des projets le 01/07/19  
Source : GAL Provence Verte sainte-Baume, 2019

Depuis le début de la programmation, **13 outils de communication** ont été mis en place comme des kakémonos, une vidéo, des plaquettes de présentation, une fiche de valorisation de la programmation, cinq fiches projets (imprimées sous format A2). **12 manifestations** ont été réalisées et ont rassemblé au minimum<sup>25</sup> **172 personnes**, avec notamment en 2019 une réunion publique d'information au Beausset, au sud du territoire, où 36 personnes ont participé, et certains porteurs de projets ont ensuite pris contact avec l'équipe technique. De plus, en 2019 a eu lieu un évènement de valorisation avec un bilan d'étape de la programmation, des témoignages de porteurs de projets et un temps convivial par la suite, rassemblant 86 personnes. Enfin, au minimum<sup>26</sup> **12 parutions** ont été réalisées dans les médias par le GAL (site internet, lettre d'information et page facebook du PNRSB, presse, radio) et **7 parutions** dans les médias qui concernaient des porteurs de projets<sup>27</sup>.

Concernant la visibilité du programme LEADER, il est difficile de savoir ce que le grand public en perçoit. Les membres du Comité de Programmation jouent un rôle important dans la communication sur le dispositif. En effet, **79 %** d'entre eux estiment être un **ambassadeur du programme**, les autres membres participent tout de même au relais d'informations. Sur les 27 porteurs de projets ayant répondu au questionnaire, 9 ont eu connaissance du dispositif LEADER par un **membre du Comité de Programmation**, 8 en ont eu connaissance par une **communication**, 7 à l'occasion d'un **évènement**, 7 par un **technicien d'une collectivité** et 3 ont **déjà bénéficié d'une subvention LEADER** avant cette programmation. Les porteurs de projets sont plus divisés quant à la recommandation du dispositif avec

<sup>25</sup> Les données de la plupart des manifestations ne sont pas disponibles

<sup>26</sup> Il s'agit des publications dont on a pu remonter la trace, il doit en exister d'autres

<sup>27</sup> Seules les parutions faisant mention du programme LEADER ont été comptées

seulement **50 %** des porteurs de projets interrogés qui **recommanderaient** le programme LEADER. Certains recommanderaient si le porteur de projet a la trésorerie nécessaire, s'il est accompagné, ou si c'est une collectivité.

## L'accompagnement des porteurs de projet

### ➤ Outils

Depuis le début de la programmation, **9 outils** ont été mis en place pour accompagner les porteurs de projets tout au long du cycle de vie d'un projet LEADER, dont **5** qui sont actuellement utilisés. Le premier est une **page internet** (sur le site des deux structures porteuses). Le deuxième est un document de **présentation du GAL Provence Verte Sainte-Baume**, accompagné d'un troisième document qui est une **fiche synthétique de présentation du GAL**. Ensuite, ont été élaborés **un guide pour la demande de subvention** et un **guide pour la convention** (au départ, il s'agissait d'un **atelier** regroupant tous les porteurs de projets qui ont une convention à signer). Les résultats quant à leur utilisation sont indiqués dans le tableau 8 ci-dessous :

Tableau 8 : Tableau récapitulatif de la connaissance, de l'utilisation et de l'utilité des différents outils mis en place  
Source : GAL Provence Verte Sainte-Baume, entretiens porteurs de projet, 2019

Outil	Connaissance	dont utilisé	dont utile	Remarque
<b>Page internet</b>	67 %	86 %	100 %	La plupart du temps, les porteurs de projets contactent directement l'équipe technique et ont les informations de cette manière
<b>Document présentation LEADER PVSB</b>	58 %	83 %	100 %	
<b>Fiche synthétique LEADER PVSB</b>	33 %	100 %	100 %	
<b>Guide d'appui au montage du dossier</b>	100 %	100 %	80 %	
<b>Guide de lecture de la convention attributive LEADER (ou atelier)</b>	83 %	100 %	100 %	L'atelier était très utile pour tout le monde, en particulier les structures privées, c'était aussi un moment d'échanges entre porteurs de projets

### ➤ Accompagnement des porteurs de projet

Tous les porteurs de projets interrogés sont **satisfaits de l'accompagnement** qu'ils ont reçu. **93 %** des porteurs de projets qui ont répondu au questionnaire-dépôt sont **satisfaits** de l'accompagnement par l'équipe technique : « *(Je félicite) les équipes techniques du GAL pour leur accompagnement au montage du dossier, cela nous a encouragés à ne pas baisser les bras* », « *(Je félicite) les animateurs du GAL qui nous aident à comprendre le montage administratif du dossier et sa constitution* », « *(Je félicite) les techniciens travaillant au GAL pour leur accompagnement extrêmement intéressant et utile* ». Ils donnent une note de **5/5** pour l'accompagnement pour **l'aide à la formalisation du pré-projet** car c'est très complexe et l'accompagnement a été nécessaire. L'équipe technique informe les porteurs de projets des mises à jour des outils, notamment pour les projets issus des premiers dépôts. Elle aide aussi à la rédaction. Pour l'accompagnement à la **demande de subvention**, ils mettent une note de **4,9/5**. L'accompagnement est « *qualitatif, disponible, souriant, patient, qui ne vous envoie pas sur les roses* ». Ce dossier est plus facile à rédiger, car si le pré-projet a bien été travaillé, les porteurs de projets ont le sentiment de remplir la même chose, les devis ayant déjà été cherchés durant la phase pré-projet.



## La gestion

Les retards de réception des outils ont engendré des **délais importants** pour les premiers projets programmés : par exemple le projet « Les assises de l’agriculture en Provence Verte jeudi 1er décembre 2016 au lycée agricole Provence Verte à Saint-Maximin » a été déposé pour l’AAP1V1 clôturé en juin 2016, il a été programmé en septembre 2017, conventionné en avril 2018 et payé en novembre 2018 soit presque 2 ans après la réalisation de l’action.

Suite à la réception des différents outils, aux différents ajustements et à leur prise en main, les délais ont généralement diminué : le **délai moyen de conventionnement** depuis la clôture d’AAP à la signature de la convention est passé de **22 mois à 15 mois**. De manière générale, il y a une diminution des délais pour toutes les étapes, excepté les délais entre la programmation et le conventionnement (Figure 22). Notons que pour ce dernier le délai est important pour l’AAP1V2 mais celui-ci comprend le dossier porté par le SMPVV qui a mis presque 18 mois pour avoir une convention signée après la programmation (soit presque deux ans et demi entre le dépôt du pré-projet et la signature de la convention). En outre, des complications liées au co-financement des projets de la troisième vague de l’AAP1 ont retardé la programmation de certains lots de projets. En effet, l’intervention ponctuelle du Conseil Départemental a impliqué un retard dans les délibérations relatives à certains projets et des refus de cofinancement pour d’autres.

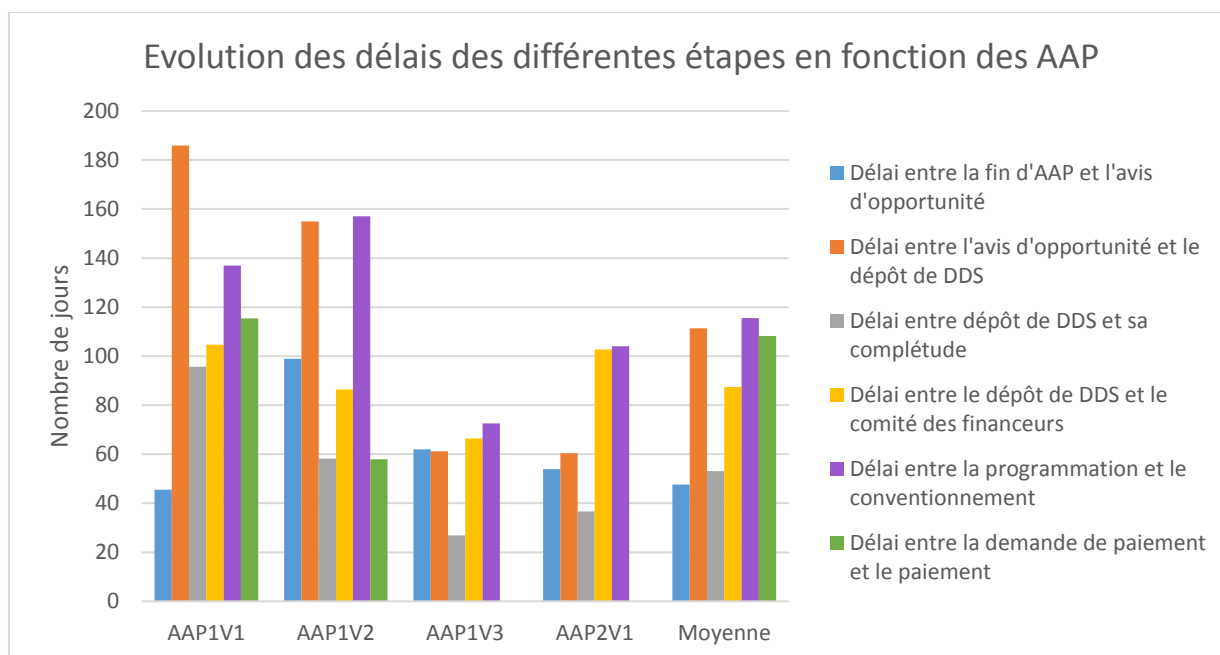


Figure 22 : Evolution des délais des différentes étapes du cycle de gestion en fonction des AAP  
Source : GAL Provence Verte Sainte-Baume, 2019

Le délai de complétude de la DDS a diminué de 50 % depuis le début de la programmation, le ratio de dossier complet dès la réception étant de **22,22 %**. Certains porteurs de projet ont des difficultés à rassembler les pièces et se posent des questions sur la **pertinence** de certains justificatifs à fournir, comme la carte d’identité du président de la structure. Ils regrettent aussi que le **temps de rédaction** de ce dossier ne soit **pas pris en compte dans le financement**. Enfin, certains estiment que ce dossier fait **doublon** avec le pré-projet, utilisant encore plus de papier. Pour le paiement, les porteurs de projets ont trouvé que le délai entre le moment où ils déposent le dossier et où ils reçoivent l’argent satisfaisant. Cependant ils trouvent le dossier compliqué et ils n’ont pas connaissance des **modifications budgétaires** (entre ce qui est écrit sur la convention et ce qu’ils avaient inscrit dans la DDS).

La gestion représente une charge de travail importante pour l'équipe technique, notamment avec l'arrivée des paiements, il y a une évolution du poste de gestionnaire qui y passe beaucoup de temps. L'équipe étant transversale, elle absorbe les périodes de surcharge de travail, mais ce au **détriment de l'animation territoriale**.

Les porteurs de projets ont un avis plutôt **négatif** vis-à-vis du **cycle de gestion**. Six d'entre eux trouvent celui-ci **long**. D'autres points ont été soulevés, comme la **complexité**, la quantité de papier utilisée, la **dénaturation** du projet, la **confusion** apportée. « *Beaucoup de papiers, niveau écologique c'est pas top* », « *(Je propose) d'arrêter de demander des dossiers papier en double exemplaire, travailler par e-mail ou sur un site dédié serait plus écologique, plus rapide et plus économique* ». Sur les porteurs de projets ayant répondu au questionnaire en rapport avec la DDS, **59 %** estiment que le **temps nécessaire** à la constitution du dossier n'est **pas acceptable** et **63 %** pensent que le **nombre de pièces justificatives** à fournir n'est **pas acceptable**. Les délais ont eu des conséquences sur les porteurs de projets : 4 d'entre eux ont expliqué que ça pose problème au niveau des **devis** (évolution des prix, évolution des produits), des **salaires** (évolution), de la **communication** (un porteur de projet avait commencé la communication autour de son projet, mais il n'a pu le démarrer que plus tard), des **déficits** (retard d'une saison de travail), ou d'**abandon** de projet. « *C'est fait uniquement pour des collectivités et c'est fait pour décourager les autres structures, il faut avoir de la trésorerie* », « *[Le dossier] Reprend la complexité d'un dossier qui concerne de grands investissements* », « *On a commencé en 2016 et on a été payé en 2019, vous vous rendez compte ?* », « *Les retards récurrents de mise en œuvre du programme, notamment la stabilisation des procédures et des formulaires à utiliser, qui a généré des délais importants pour les porteurs de projet* ». Enfin, il a aussi été questionné lors des entretiens la complexité du fonctionnement en France face à celui d'autres pays qui semble plus simple. Cependant, deux porteurs de projets trouvent qu'il y a une pertinence des étapes. Finalement, quelques personnes enquêtées se demandent s'il ne pourrait pas y avoir des **fonctionnements différents** en fonction des **montants** demandés.

## Stratégie

### ➤ Animation

Théoriquement, il y a deux moyens de fonctionner pour accompagner les projets :

- Animation sur le territoire pour faire émerger de nouveaux projets ;
- Accompagnement des porteurs de projets qui montent des projets. C'était la stratégie initiale « *être là quand ils ont besoin et pas aller monter des projets* ».

D'après les membres du Comité de Programmation et les structures porteuses, les deux solutions ne sont pas forcément contradictoires. « *C'est un territoire tellement dynamique et péri-urbain qu'il n'y a pas besoin d'animer, les projets remontent d'eux même* ». Cependant, l'équipe technique aurait souhaité pouvoir toucher un plus grand spectre de porteurs de projet et être plus proactive dans l'élaboration des projets.

### ➤ Cohérence avec la stratégie initiale

D'après les personnes interrogées, la **stratégie** est toujours **cohérente**, même si cela marche moins bien sur les filières de proximité où les projets ne correspondent pas tout le temps aux attentes.

Les projets programmés sont assez cohérents avec les besoins du territoire, et certains projets montrent une « *évolution du territoire et des mentalités* ». Il est cependant ressorti des entretiens qu'il n'y a **pas vraiment de structuration**, ce sont des projets sur l'immédiat et non le long terme, les projets ne sont pas assez ambitieux et fédérateurs. D'après les membres du Comité de Programmation interrogés, il y a beaucoup de projets d'étude et pas assez de réalisation, ainsi que certaines

thématiques qui ne sont pas couvertes, ou pas assez, par les projets programmés face aux besoins du territoire : les déchets, la ressource en eau, la mobilité, la structuration alimentaire, le foncier, l'éducation, le sport, les hébergements touristiques, la transition écologique et le bois.

En considérant, dans ces thématiques citées, celles qui sont tout de même couvertes par les projets (structuration alimentaire, transition écologique), celles qui sont intégrées dans la SLD (bois, hébergements touristiques, ...) et celles qui ne peuvent pas être éligibles dans le cadre de LEADER (foncier), la seule thématique répondant à des besoins du territoire et ne faisant pas partie de la SLD est la **mobilité**.

#### ➤ *Fiches-action*

L'ensemble des interlocuteurs souhaitent garder l'intégralité des fiches-actions ouvertes et **apprécient** le fait que la **SLD** soit **large**. Cela permet au Comité de Programmation de présélectionner et d'avoir un rôle à jouer. Il y a une complémentarité, avec un besoin de soutenir de nouveaux projets et de renforcer les opérations qui fonctionnent bien. Concernant la coopération, il a été remonté le regret d'avoir l'enveloppe bloquée au minimum à 5 % de l'enveloppe totale, « *ça aurait été bien de laisser la possibilité au COPROG de choisir* ».

### Les relations avec les partenaires et l'intégration dans les réseaux

#### ➤ *Structures co-porteuses du programme LEADER*

Il y a une convention entre les deux structures, indiquant que le portage administratif et financier est assuré par le SMPVV. Avoir un coportage entre le SMPVV et le PNRSB apporte une **plus-value territoriale**. Ce dernier est une structure plus récente, qui a moins d'antériorité vis-à-vis du programme LEADER. La Provence Verte « *avait l'habitude de travailler avec le Verdon sur la thématique LEADER, donc on savait comment ça marche, alors que le PNR et le sud du PNR sont moins au fait de la technicité des dossiers* ». Il y a un « *problème d'ancrage, le PNR est trop frais, n'a pas encore pu s'ancrer* ». Le PNRSB **soutient** le dispositif au niveau de la **communication** : il communique sur les AAP et sur les événements. Cependant l'animation territoriale est plus assurée par l'équipe technique qui est basée sur le territoire du SMPVV, il y a **moins de contacts** avec les **acteurs** du territoire du **PNRSB**.

#### ➤ *Autorité de Gestion et l'Agence de Services et de Paiement*

Les retours ont été plutôt **positifs** concernant les **relations** entre le **GAL** et l'**AG**. L'équipe technique intègre rapidement les enjeux et les procédures, il n'y a pas de retard de mise en œuvre du programme LEADER sur le territoire de la Provence Verte Sainte-Baume et l'équipe technique participe activement au réseau d'entre-aide entre les équipes techniques des GAL de la Région. « *C'est un GAL très **sérieux, dynamique et force de proposition*** ». L'AG est peu disponible à certaines périodes, mais l'équipe technique perçoit la volonté de la part de l'AG d'essayer de **faciliter les choses**, même s'il reste une certaine **complexité** à cause du risque de **contrôles**. Lorsque l'AG était peu disponible, il en a découlé une forte solidarité entre GAL.

Les **relations** sont **très bonnes** avec l'**ASP**, l'équipe technique a apprécié les efforts fournis pour mettre les GAL à niveau sur certains sujets. Les interlocuteurs sont des personnes ouvertes et réactives, malgré la complexité des procédures. Les informations transmises par l'ASP à destination des GAL sont cependant parfois complexes à comprendre, il **manque l'intermédiaire de l'AG** pour « filtrer » et « traduire ».

#### ➤ *Co-financeurs*

C'est majoritairement la **Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur** qui cofinance les projets, à hauteur de **89 %** de la CPN (Figure 23). Le **département du Var** est intervenu sur 2 dossiers, ce qui représente un co-financement de **4 %**, faible participation comparée à la participation plus importante

(environ 30 %) du département des Alpes-de-Haute-Provence pour les projets du GAL Grand Verdon<sup>28</sup>. Les communes et intercommunalités ont aussi participé au cofinancement, que ce soit en cofinancement ou en autofinancement MOP<sup>29</sup>.

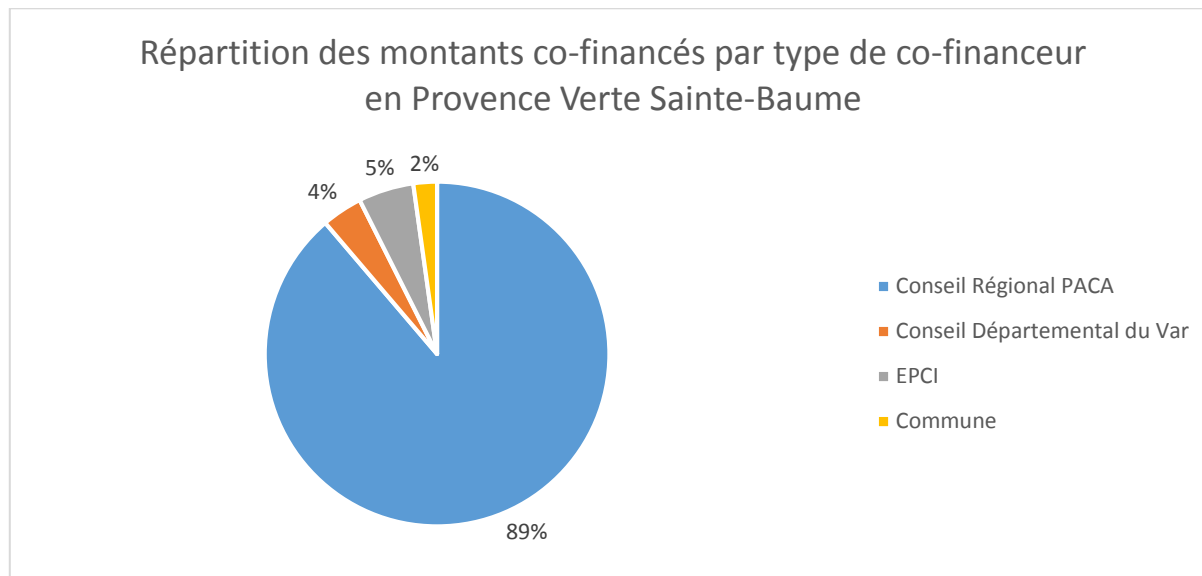


Figure 23 : Répartition des montants co-financés par type de co-financeur en Provence Verte Sainte-Baume  
Source : GAL Provence Verte Sainte-Baume, 2019

Les retards de la programmation des dossiers de la vague ayant bénéficié de cofinancement départemental ont peu encouragé le GAL à solliciter de nouveau le **Conseil Départemental du Var**. Ce retard pourrait s'expliquer par le manque d'expérience dans le cofinancement des projets LEADER par le Conseil Départemental, qui fait que les circuits avec les GAL seraient peu « rodés ».

Avec le **Conseil Régional**, il y avait<sup>30</sup> une certaine « *relation de confiance* » avec l'interlocuteur qui était « *volontaire* ». Il y a aussi une bonne **implication des élus**, qui viennent lors des Comités de Programmation. L'équipe technique a été surprise de voir autant de **retours d'avis techniques** de la part de la Région.

#### ➤ *Inscription dans les réseaux*

Depuis 2014, l'équipe technique a participé à **2 réunions techniques de coopération** avec les GAL limitrophes, **25 réunions du Réseau Rural**, **2 réunions nationales**, **16 intergals** et **11 réunions de travail entre GAL**. Cette intégration dans les réseaux régionaux est une grosse **plus-value** pour l'équipe technique, en particulier pour la **gestion**. Au niveau national, les cotisations à LEADER France n'étant pas éligibles à une demande de subvention pour le fonctionnement du GAL, il y a un sentiment d'**isolement** par rapport aux autres GAL Français.

### Equipe technique

Le nombre d'ETP a évolué depuis le début de la programmation afin de suivre l'**évolution du travail à fournir**, qui est passé par une phase d'élaboration de la candidature, puis mise en place du dispositif, renouvellement de l'équipe et augmentation de la **charge de travail en gestion**. Des périodes assez denses interviennent, comme par exemple lorsqu'il y a eu 13 dossiers à instruire, où lorsque évènements et rencontres s'enchaînent. L'équipe technique **absorbe la charge de travail** en honorant

<sup>28</sup> GAL Grand Verdon, SL, 04/07/19

<sup>29</sup> Les Maîtres d'Ouvrage Publics ont la possibilité de mobiliser du FEADER avec leur autofinancement

<sup>30</sup> Il y a eu un changement d'interlocuteur en cours d'évaluation

toutes les demandes, et ce **au détriment d'une animation territoriale** ayant pour objet de diversifier les porteurs de projet, les projets et leur qualité. Le plafond dédié à l'animation et au fonctionnement des GAL (sous-mesure 19.4) est le même que dans d'autres régions où les GAL ne sont pas des organismes intermédiaires (et ne sont donc pas chargés de l'instruction réglementaire des dossiers). Les **membres du Comité de Programmation** participent également à la dynamisation du programme.

Ces derniers sont **très satisfaits** du travail réalisé par l'équipe technique. Il y a de la **motivation** et une **bonne dynamique**. La transition a été bien faite entre les deux équipes, malgré des débuts un peu hésitants, « *elles ont bien progressé, et on arrive maintenant au summum de ce que peut-être un bon fonctionnement* ».

### c. Plus-value du programme LEADER en Provence Verte Sainte-Baume

#### Répartition géographique et équité entre porteurs de projets

Sur les 37 projets programmés, **1/3** a une zone d'impact à l'**échelle communale**, **1/3** a une zone d'impact à l'**échelle du GAL** et **1/3** a une zone d'impact à **échelle intermédiaire** (EPCI, PNRSB, SMPVV, plusieurs communes).

La figure 24 représente le rayonnement<sup>31</sup> des projets sur le territoire du GAL. Nous observons un **déséquilibre** avec moins de projets programmés impactant le **Sud-Ouest** du territoire. En effet, plusieurs projets sont portés à l'échelle de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte, de la Communauté de Communes Provence Verdon et du territoire de la Provence Verte. Moins de projets ont pour échelle le territoire du **PNR Sainte-Baume** ou de projets se localisant sur cette partie. Pourtant il s'agit d'un territoire à fort potentiel, la charte du PNR Sainte-Baume étant très en lien avec la SLD Provence Verte Sainte-Baume.

Notons aussi que certaines communes sont très concernées par le dispositif LEADER : Saint-Maximin la Sainte-Baume et Méounes-lès-Montrieux. Mazaugues, Néoules, Brignoles, Correns et Tavernes ont aussi un certain nombre de projets s'inscrivant dans leur commune.

---

<sup>31</sup> A partir des informations inscrites par le porteur de projet dans la DDS (« Territoire couvert par le projet »)

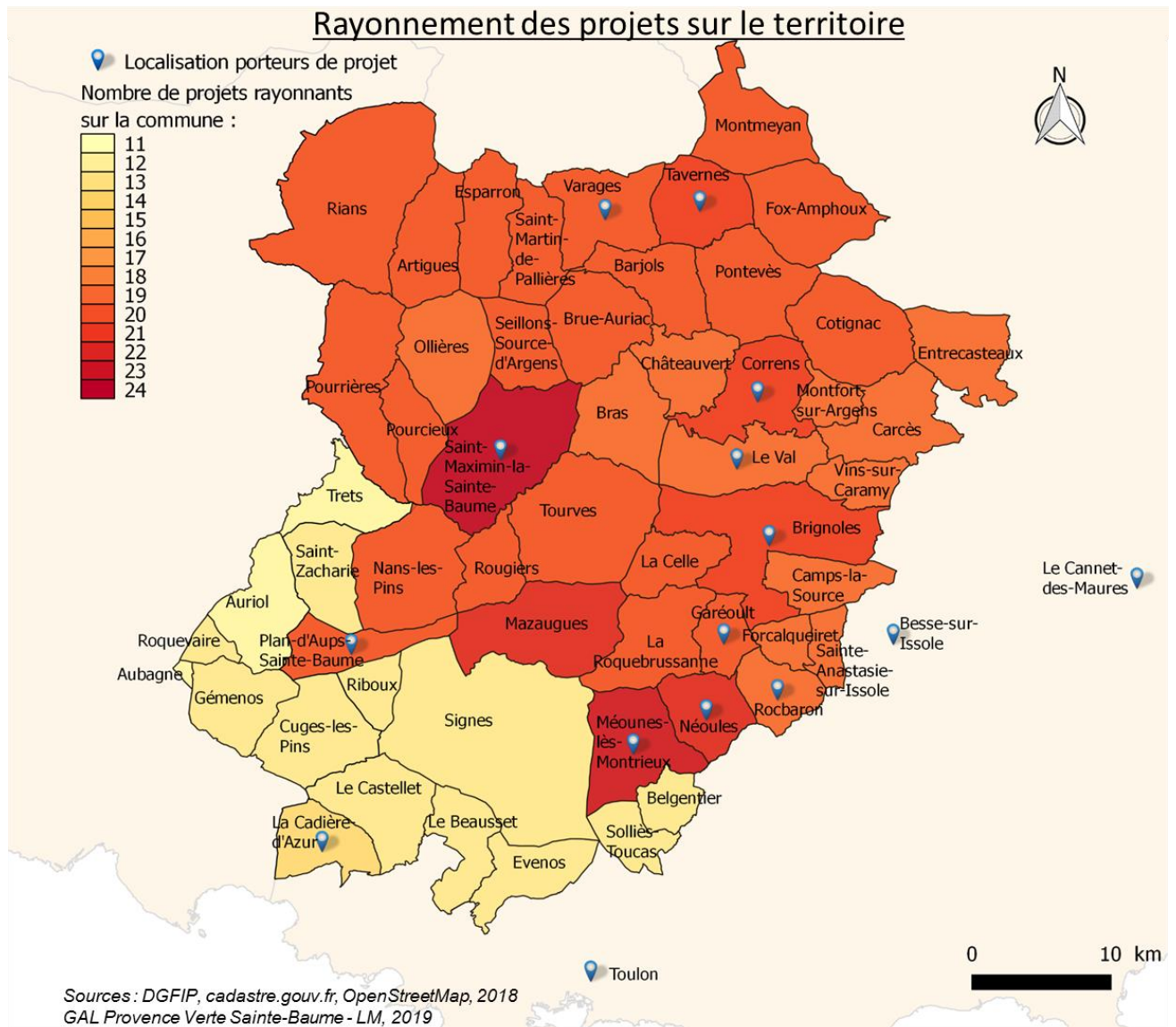


Figure 24 : Répartition géographique des communes bénéficiant de projets LEADER sur leur territoire  
Source : DGFIP, cadastre.gouv.fr, OpenStreetMap, 2018 ; GAL Provence Verte Sainte-Baume, 2019

En complément de l'équité géographique, nous pouvons aussi nous intéresser à l'équité vis-à-vis des porteurs de projets. En effet sur les 37 projets programmés, **13** sont portés par **5** structures qui portent **plusieurs dossiers** LEADER dont la Communauté d'Agglomération Provence Verte (4 dossiers), la Communauté de Communes Provence Verdon (3 dossiers), le Lycée Privé Provence Verte (2 dossiers), l'Office de Tourisme Intercommunautaire Provence Verte et Verdon (2 dossiers) et l'ADEAR du Var (2 dossiers). Ces structures ont actuellement de potentiels projets à déposer pour la suite de la programmation. De plus, même s'ils ne sont pas porteur de projet pour d'autres projets, ces structures sont des partenaires clés souvent identifiés, comme c'est le cas pour le Lycée Privée Provence Verte.

Enfin, nous pouvons nous intéresser aux montants attribués à chaque type de structure portant un projet (Figure 25). **41 %** des montants sont attribués aux **associations loi 1901** qui reçoivent en moyenne **25 641 €**, **37 %** aux **collectivités territoriales et leurs groupements** qui reçoivent en moyenne **23 236 €**, **13 %** aux **établissements ou organismes publics** qui reçoivent en moyenne **14 437 €** et **9 %** aux entreprises qui reçoivent en moyenne **17 259 €**.

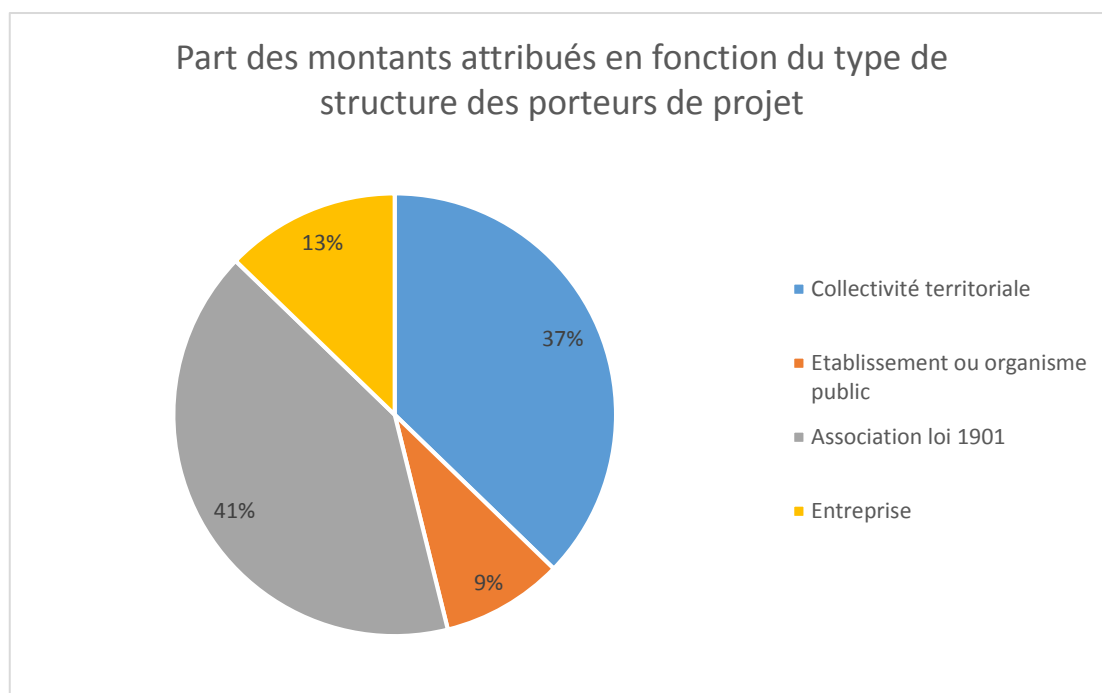


Figure 25 : Part des montants attribués en fonction du type de structure des porteurs de projet  
Source : GAL Provence Verte Sainte-Baume, 2019

### Cohérence avec les nouvelles stratégies de territoire

Deux nouveaux projets de territoires sont en cours d'élaboration : le Projet Alimentaire Territorial (PAT) et le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). De plus, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est en cours de révision, la SLD avait intégré lors de son élaboration les orientations du SCoT.

Pour étudier la cohérence entre la SLD LEADER et le PCAET, l'ensemble des projets a été noté en fonction de sa réponse ou non aux axes d'un PCAET (ADEME, 2016) ainsi qu'un axe supplémentaire visant à l'accompagnement au changement de comportement. Si le projet répond à l'axe, il obtient 1 point (0,5 points lorsqu'il s'agit d'études). Le tableau synthétisant les points est visible en annexe 5.

Les fiches-action qui répondent le mieux aux axes d'un PCAET sont : « projets-pilotes », « investissements dans les filières » et « structuration des filières ». Les projets programmés participent principalement à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, à la qualité de l'air, à l'adaptation au changement climatique et à l'accompagnement au changement de comportement. En effet, la réimplantation de filières agricoles au sein des territoires et la structuration de ces filières permet de relocaliser l'alimentation. La diminution des transports et la diversification de l'agriculture ont un impact positif sur la qualité de l'air en diminuant les émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques. On aperçoit dans ce cas l'intérêt de la thématique sur la mobilité, qui est manquante dans la SLD.

Des leviers sont relevés, permettant d'accompagner des projets qui pourraient répondre aux objectifs du PCAET et de la SLD LEADER :

- Réduction des émissions de gaz à effet de serre : Compostage des déchets verts agricoles, investissements au sein des ressourceries, recyclage des déchets ;
- Adaptation au changement climatique : Diversification agricole, préservation du patrimoine naturel en lien avec la trame verte et bleue, projets pilotes sur la ressource en eau et/ou l'érosion des sols ;

- Sobriété énergétique et amélioration de l'efficacité énergétique : Aménagement des hébergements touristiques et restauration de patrimoines bâtis énergétiquement efficaces, expérimentations sur les dispositifs de maîtrise des dépenses énergétiques ;
- Qualité de l'air : Expérimentation sur des dispositifs d'amélioration de la qualité de l'air ;
- Développement des énergies renouvelables : Filières d'énergies renouvelables, expérimentations, restauration des patrimoines bâtis avec des équipements d'énergies renouvelables.

Ainsi, la SLD Provence Verte Sainte-Baume s'avère tout à fait adaptée aux axes d'actions d'un PCAET. De plus, les projets programmés dans le cadre de LEADER pourraient répondre à un certain nombre d'axes du document « Une Cop d'avance : Le plan climat de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur ». Nous pouvons cependant noter que la thématique environnementale est peu prise en compte lors de la sélection des projets. Il pourrait être envisagé d'y intégrer un plus grand nombre de critères environnementaux, ou du moins proposer une liste de pistes d'actions lors de la rédaction du pré-projet.

Concernant le PAT, les quatre grandes orientations sont<sup>32</sup> :

1. La lutte contre le gaspillage alimentaire, de la production à la consommation ;
2. Favoriser une éducation Alimentaire pour les jeunes ;
3. Installation de jeunes agriculteurs ;
4. Marketing/ communication / valorisation des produits locaux.

L'ensemble de ces quatre orientations peuvent faire l'objet de projets au sein de trois fiches-actions : La structuration des filières de proximité pour toutes les orientations ; l'investissement dans les filières de proximité pour les orientations 1, 3 et 4 ; l'accompagnement des projets expérimentaux de développement durable pour les orientations 1 et 2.

## Plus-value LEADER en Provence Verte Sainte-Baume

### ➤ Financière

La plus-value **financière** est celle qui est revenue le plus souvent dans les entretiens. LEADER permet de « faire descendre de l'argent de l'Europe » et de « mobiliser les autres financeurs publics ou privés sur des projets de territoire ». Le programme LEADER facilite l'accès aux subventions européennes et « permet à tous ceux qui ont de petits projets de les mettre en œuvre ».

### ➤ Garantie d'une réalisation sur le territoire

Il s'agit de la deuxième notion qui est remontée suite aux entretiens. LEADER permet aux **entreprises locales** de se **développer** et de **survivre** sur leur territoire, de mettre en valeur le territoire, de partager l'argent reçu en faisant travailler des acteurs locaux. « LEADER est un bon vecteur et un garant que ça se passe bien sur le territoire », « Il faut vraiment que ces projets permettent (...) de trouver au sein de son territoire des initiatives, que ça ne vienne pas toujours de l'extérieur pour encourager des gens à imaginer sur place, et que ça ne soit pas toujours des projets qui sont pilotés de très loin ».

### ➤ Garantie d'une image de sérieux et de confiance

Les porteurs de projets ont souvent fait référence à la crédibilité de l'image LEADER et surtout de l'Union Européenne. Le fait d'être **financé** par l'**Union Européenne** apporte une certaine **crédibilité** au projet et son porteur, en apportant une preuve de **sérieux, gage de confiance**. « Ça fait plus sérieux de montrer la pub LEADER ». La présence du **logo du PNR** est aussi valorisante pour les porteurs de projet.

---

<sup>32</sup> Communauté d'Agglomération Provence Verte, 2018



Cependant la question peut se poser sur la **lisibilité de LEADER** vis-à-vis du grand public, qui semble **faible** : « *Soyons honnête, on va dans la rue, personne ne sait ce que c'est LEADER. Si on va voir nos élus beaucoup ne savent pas ce que c'est. (...) Dans les projets, il n'y en a pas un où je vois que c'est LEADER, depuis deux ans je regarde. (...) Les porteurs de projets vous ne les intéressez que parce que vous leur donnez de l'argent, c'est purement financier* ». « *Ce qui est dommage, c'est que les citoyens viennent à peine de comprendre que ça existe alors que c'est bientôt terminé. Il y a d'autres territoires où le LEADER semble plus connu, comme dans les Alpes-de-Haute-Provence ou dans le Languedoc* ».

➤ *Emergence de projets et leur réalisation*

Le programme LEADER peut être un **levier** dans la **réalisation de projets**. Pour les porteurs de projets interrogés, **21 %** des projets programmés n'auraient **pas pu se concrétiser** sans la subvention LEADER. Pour les autres, l'attribution d'une subvention leur a permis :

- d'avoir une **envergure différente** en termes de **moyens** et de **rendus** ;
- de faire **valider** les projets par les élus **plus facilement** car le financement était déjà trouvé ;
- d'avoir des **budgets plus importants** ;
- d'avoir plus de **temps disponible** au projet ;
- d'avoir des financements sur **plusieurs années** ;
- de pouvoir réaliser un projet **plus rapidement** car ils avaient l'argent disponible ;
- d'avoir une subvention dans le cas de **sujets spécifiques** qui n'ont pas d'autres possibilités de subventions (**Flexibilité**).

Le programme LEADER permet « *aux entreprises de mettre le pied et de pérenniser leurs actions* ».

➤ *Accompagnement et ingénierie de territoire*

La présence d'une **équipe technique de proximité** permet d'accompagner les porteurs de projet à monter un dossier LEADER, il s'agit d'une « *médiation technique* » pour avoir accès aux fonds. De plus, cet accompagnement permet un **renforcement de capacités**, donne les moyens de former les porteurs de projet au montage de dossiers, « *on forme un peu des porteurs de projet à la gestion* ». Les porteurs de projet pourront plus facilement répondre à des demandes de subventions par la suite.

➤ *Appropriation et dédramatisation de l'Europe*

Le programme LEADER permet aux citoyens de voir que l'Union Européenne finance des projets de développement locaux et ruraux au sein de leur territoire.

➤ *Association public/privé*

C'est une plus-value importante qui est remontée. La mixité permet d'apporter beaucoup de choses : **génération d'idées**, création de **richesses**, **stimulation**, **partage de connaissances**, **dynamique**, questions et réflexions différentes. Il y a une « *vraie mobilisation avec des structures locales* », avec un développement d'un autre mode de **gouvernance**, « *en plus avec une majorité de privé, il y a une forme de responsabilisation* ».

Il a aussi été rapporté qu'au départ de la programmation il y avait une appréhension d'aller vers un accaparement des subventions par les collectivités, mais elle s'est dissipée au cours de la programmation en voyant la diversité des porteurs de projet et le fonctionnement du GAL dans lequel l'association public/privé rend le Comité de Programmation « *trop ouvert pour que ça reste confidentiel, c'est bien que ce soit ouvert* ».

Il y a une **complémentarité**, le privé apporte une **vision rationnelle** et de terrain tandis que le public apporte sa vision du territoire. L'association permet aussi de décloisonner et d'**effacer les barrières** tout en se rendant compte des réalités. « *Se rencontrer et faire cohabiter deux mondes qui parfois se*

*méconnaissent, et qui souvent prévalent de préjugés les uns envers les autres, c'est un petit peu abattre les murs, et de travailler surtout dans une intelligence et peut-être une rapidité relative ».*

Pendant certaines personnes interrogées s'inquiètent au sujet des **chercheurs de financement dans les privés**, ainsi que de problèmes de **clientélisme** via les membres du Comité de programmation autant dans le public que le privé. Enfin, il y a un sentiment de **déséquilibre** entre privés et publics, ces derniers ont les moyens humains et financiers pour porter des dossiers LEADER. *« Je me demande juste à qui LEADER s'adresse, il me semblait que c'était plus pour du privé, de l'associatif. Aujourd'hui il semble que les collectivités utilisent bien LEADER. Il faut noter aussi qu'ils ont la trésorerie pour, des gens qui sont payés pour monter les projets. Ils sont favorisés. C'est un peu une concurrence déloyale ».*

➤ *Mise en réseau*

Le programme LEADER permet aux acteurs du territoire de se **rencontrer** et d'**échanger**, avec une *« Mise en réseau directement ou indirectement. On peut rencontrer des gens et s'enrichir mutuellement, c'est pas à négliger ».* Le temps de rencontre durant un atelier organisé au bénéfice des porteurs de projets au sujet des conventions relatives aux projets LEADER a aussi été souligné, avec des liens créés durant ce temps. Certains porteurs de projets interrogés se sentent **devenir acteur du territoire**. *« Quand tu es porteur de projet, tu deviens acteur du territoire (...) le fait d'avoir monté un projet LEADER, tu rentres dans un réseau ».* Notons aussi que le programme LEADER permet d'impliquer et de mobiliser les membres du Comité de Programmation qui « gèrent » ensemble le fonds.

Il y a une **coopération** qui se met en place entre porteurs de projets et avec d'autres acteurs. Dans le cadre de certains projets, il y a eu une mise en réseau pendant le montage du dossier.

Pendant certaines personnes interrogées estiment qu'il n'y a pas de mise en réseau ou pas assez. La **dynamique** est **freinée** par la lourdeur et le morcellement entre les programmations.

➤ *Communication*

Etre subventionné par le programme LEADER permet d'avoir de la **communication** sur les projets, avec notamment l'**équipe technique** qui communique autour d'elle sur les projets et porteurs de projets (événement de valorisation, presse, partage d'informations entre acteurs).

➤ *Autres plus-value*

D'autres plus-value ont été citées, telles que l'**innovation**, la possibilité de créer un **emploi** pendant la durée du projet, la création de **nouvelles opportunités** et de **nouveaux projets**, l'apport de **sens du projet**. Les projets permettent de *« semer des graines »*. Enfin, le GAL Provence Verte Sainte-Baume permet d'avoir un **rapprochement** entre le PNRSB et le SMPVV.

---

## 4. RECOMMANDATIONS

---

### a. Recommandations pour la suite de la programmation

Le tableau 10 ci-dessous présente les points forts et faibles de la programmation ainsi que les recommandations pour la suite celle-ci. Les recommandations en gras sont prioritaires, celles en italique le sont moins.

Tableau 9 : Tableau de synthèse des recommandations en fonction des thématiques pour la suite de la programmation LEADER en Provence Verte Sainte-Baume

Source : GAL Provence Verte Sainte-Baume, 2019

	Points forts	Faiblesses	Recommandations
<b>PROGRAMMATION</b>	<p>☺ 19.2 : Taux de programmation de 56 % (71 % en virtuel). En considérant les enveloppes initiales sans rallonge à partir de la coopération, le taux de programmation est de 66 % (84 % en virtuel)</p> <p>☺ 19.4 : Taux de programmation de 32 % (47 % en virtuel)</p>	<p>☹ 19.2 : Même si les taux de programmation de la FA 1.2 et FA 3.0 sont bons, il s'agit des fiches-actions les moins consommées avec 59 % et 54 % (virtuel). Il s'agit pourtant des deux seules enveloppes qui n'ont pas été réabondées</p> <p>☹ 19.3 : Taux de programmation nul</p>	<p>→ <b>Surveiller les enveloppes de la FA 2.1 et FA 2.2 qui vont être en tension</b></p> <p>→ <b>Anticiper la fin de la programmation pour l'enveloppe 19.4</b></p> <p>→ <b>Favoriser l'émergence de projets pour la FA 1.2 et FA 3.0</b></p> <p>→ <b>Mobiliser les acteurs pour réaliser des projets de coopération</b> Continuer à participer et inviter les acteurs aux réunions de coopération Réaliser des ateliers de travail pour la coopération par thématique</p>
<b>CHAMPS D' ACTIONS DES PROJETS SOUTENUS</b>	☺ Filières agricoles, équilibre entre les maillons	☹ Il manque des projets forestiers Selon les membres du COPROG, certaines thématiques ne sont pas assez travaillées : hébergements touristiques, transition écologique, déchets et ressource en eau	<p>→ Travailler avec le PNR et les chartes forestières du territoire</p> <p>→ Prendre contact avec des structures de développement durable (par exemple SIVED, <b>Var en transition</b>, les Ressourceries, S'PECE, la Vallée du Gapeau en Transition, les Ordurables...)</p>
<b>INDICATEURS DE REALISATION</b>	☺ Nombre d'outils communs (FA 1.1) et Diversité filières accompagnées (FA 1.2) sont à mi-parcours des objectifs initiaux	☹ Nombre de nouveaux sites ou supports de services (FA 2.2) en dessous des objectifs initiaux <i>Remarque : résultats à nuancer car les données collectées ne concernent que certains projets</i>	→ Encourager la création de nouveaux sites ou supports de services pour les projets de la 2.2
<b>INDICATEURS DE RESULTATS</b>	☺ Effets sur l'emploi observés	☹ Création d'emplois directs en dessous des objectifs initiaux ☹ Public cible en dessous des objectifs initiaux <i>Remarque : résultats à nuancer car les données collectées ne concernent que certains projets</i>	→ Encourager la création d'emplois

	Points forts	Faiblesses	Recommandations
<b>COMITE DE PROGRAMMATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☺ Bon fonctionnement, assiduité</li> <li>☺ Diversification des lieux</li> <li>☺ Importance de la présentation des projets par les porteurs de projet</li> <li>☺ Rôle important des membres du Comité de Programmation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☹ Manque de renouvellement des membres par rapport à LEADER+</li> <li>☹ Concentration des réunions dans le centre du territoire</li> <li>☹ critiques relatives à la qualité d'écoute et à la non lecture des pré-projets</li> <li>☹ L'avis général se ressent en amont (ordre du vote)</li> <li>☹ Besoin d'éclaircissements techniques (tensions enveloppes) et sur l'avancée de la programmation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ <i>Faire un sondage auprès des membres du Comité de Programmation afin de savoir leurs préférences</i></li> <li>→ <b>Rappeler aux membres l'importance de la lecture des pré-projets et leur faire part du sentiment de non écoute ressenti par certains porteurs de projets</b></li> <li>→ Garder un certain nombre de décisions à laisser prendre par les membres</li> <li>→ Favoriser la neutralité dans l'animation des votes (aborder les votes dans le même ordre : pour/contre/s'abstient) ou confidentialité/anonymat des votes <i>(le premier point est à prioriser)</i></li> <li>→ <i>Faire des points techniques lorsqu'il y a besoin</i> <i>Présenter, en dehors du Power-Point, une carte avec la répartition des projets et l'état des enveloppes. Faire des retours sur les projets (nouvelles)</i></li> </ul>
<b>AAP</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☺ Informations principalement recueillies en direct via l'équipe technique</li> <li>☺ Bonne temporalité</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Continuer sur cette temporalité. Essayer de prendre en compte les réalités temporelles des porteurs de projet : difficile en été et septembre pour agriculteurs ainsi qu'en fin d'année pour ceux qui ont plusieurs demandes de subvention</li> </ul>



	Points forts	Faiblesses	Recommandations
<b>OUTILS ACCOMPAGNEMENT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☺ Guides</li> <li>☺ Ateliers convention appréciés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☹ Les documents de présentation sont peu connus (mais sont directement utilisés par l'équipe technique)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Proposer un temps d'échange autour de la convention (atelier) aux porteurs de projets</li> </ul>
<b>ACCOMPAGNEMENT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☺ Satisfaction générale</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Continuer à avoir cet accompagnement de proximité avec une équipe mixte et transversale toujours disponible</li> </ul>
<b>GESTION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☺ Réduction des délais</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☹ Retards pour les premiers projets</li> <li>☹ Charge de travail importante au détriment d'une animation territoriale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>(Indépendant au GAL)</li> </ul>
<b>REPOSE de la STRATEGIE du GAL aux BESOINS du TERRITOIRE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☺ Répond globalement aux enjeux</li> <li>☺ Présence de projets innovants</li> <li>☺ SLD large</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☹ Manque la thématique sur la mobilité</li> <li>☹ Quelques projets peu innovants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Prendre en compte la thématique sur la mobilité pour l'élaboration d'une prochaine candidature</li> <li>→ Favoriser l'émergence de projets innovants</li> </ul>
<b>CO-PORTAGE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☺ Plus-value territoriale et compétences</li> <li>☺ Soutien en communication</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☹ Moins d'animation territoriale sur le territoire du PNRSB (l'équipe technique n'étant pas sur le territoire)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Accentuer les efforts de relai de l'information au sujet du programme LEADER par l'équipe du PNRSB</li> <li>→ Faire une réunion entre équipe PNRSB pour identifier les acteurs et réaliser de nouveau un évènement au Sud-Ouest du territoire</li> <li>→ Organiser des permanences régulières, et si possible fixes, de l'équipe technique du GAL dans les locaux du PNRSB</li> </ul>

	Points forts	Faiblesses	Recommandations
<b>CO-FINANCEUR</b>	☺ Bonnes relations avec la Région	☹ Il n'y a quasiment que des co-financements de la part de la Région PACA  ☹ Difficultés dans la mobilisation de co-financement du Département du Var	→ <b>Impliquer les communes et intercommunalités lorsqu'il s'agit de leurs compétences</b>  → <b>S'inspirer des cas réussis de co-financement départemental sur d'autres territoires LEADER</b> → <b>Essayer de faire intervenir le Département des Bouches-du-Rhône pour les projets se déroulant sur son territoire</b>
<b>EQUIPE TECHNIQUE</b>	☺ Satisfaction générale, bonne transition entre les deux équipes	☹ Charge de travail en gestion entraîne moins de temps disponible en animation et accompagnement  ☹ Confusions à propos du budget dédié à la 19.4	→ Rappeler aux membres du Comité de Programmation la part du budget dédié au fonctionnement et ce qui y est compris
<b>REPARTITION GEOGRAPHIQUE ET PORTEURS</b>	☺ Rayonnement territorial	☹ Manque de projets émergents au Sud-Ouest de la Sainte-Baume  ☹ Récurrence porteurs de projet	→ Idem co-portage  → Limiter le nombre de dossiers portés par un porteur de projet (par exemple 5) ou limiter en terme de montant total
<b>NOUVELLES STRATEGIES</b>	☺ SLD cohérente		→ Il y a de gros potentiels et des leviers, penser à communiquer avec les autres stratégies territoriales
<b>EVALUATION FINALE</b>			→ Compléter les indicateurs de réalisation et résultats dans les bilans d'activités rédigés par les porteurs de projets lors de la DP → Remplir l'onglet « suivi-projet » du tableau compilé au fur et à mesure et collectivement, voire concevoir un questionnaire complémentaire à faire remplir par le porteur de projet → Impliquer les membres du Comité de Programmation via un Comité de Suivi ou un groupe de travail → Mener l'évaluation avec un appui externe (prise de recul) → Réaliser des ateliers participatifs avec les principaux acteurs concernés par le programme

## b. Recommandations pour une prochaine candidature au programme LEADER

Certains choix faits pour la programmation 2014-2020 de la part du GAL seront à rediscuter avec les membres du Comité de Programmation lors de la réalisation d'une prochaine candidature au programme LEADER.

### **Proratisation géographique**

Sur les 5 EPCI compris dans le périmètre du GAL Provence Verte Sainte-Baume, 4 le sont partiellement. Lorsque que les projets concernent ces territoires, ils sont proratisés géographiquement, c'est-à-dire que le montant total du projet est revu à la baisse en fonction du périmètre qui concerne le GAL. Sur les 37 projets programmés en Provence Verte Sainte-Baume, 9 ont été géographiquement proratisés. Les projets qui se déroulent sur le périmètre de la Communauté de Communes Provence Verdon sont concernés par cette proratisation avec les trois communes au Nord du territoire qui sont dans le périmètre du GAL du Grand Verdon : 3 projets de la Communauté de Communes Provence Verdon et deux de l'Office de Tourisme Intercommunautaire Provence Verte et Verdon. Ces projets peuvent être déposés dans chacun des deux GAL, augmentant la charge de travail avec une SLD différente et deux cycles de gestion à suivre. De plus, les financements peuvent ne pas aboutir lorsque les montants proratisés pour les trois communes sont en dessous du seuil de dépenses éligible. Pour une prochaine candidature, il semblerait plus pertinent pour la réalisation des projets que les communes d'un EPCI soient dans un seul GAL. Notons toutefois qu'il y aura toujours des proratisations à réaliser dans le cadre des PNR concernés.

### **Contributions en nature**

Le GAL Provence Verte Sainte-Baume autorise les contributions en nature à hauteur de l'autofinancement. Sur les 37 projets programmés, 6 sont concernés. Ce choix complique l'instruction car les feuilles de calcul ne prennent pas en compte cette possibilité. Cependant il s'agit d'un moyen intéressant pour permettre aux associations et aux petites entreprises qui ont peu de trésorerie de pouvoir porter un projet.

### **Plancher**

Les projets dont le montant total de dépenses est inférieur à 5 000 € ne sont pas éligibles. Sur les 37 projets programmés, 4 ont un montant total des dépenses inférieur à 10 000 €. Ce plancher est à questionner puisque, avec le coût administratif impliqué, cela peut coûter plus cher que ce que ça rapporte en terme de financements de projets. En revanche, si le plancher est augmenté, la possibilité d'accompagner de petits projets locaux est diminuée.

### **Séparation en deux fiches-actions pour les filières**

Les filières sont accompagnées via deux fiches-action, l'une pour la structuration et l'autre pour l'investissement. La séparation des projets immatériels et matériels est à questionner, puisque cela peut impliquer à des porteurs de projets de devoir déposer deux dossiers afin de réaliser le projet dans son intégralité.

### **Aide publique à 90 % du montant total des dépenses**

Le GAL Provence Verte Sainte-Baume a décidé d'octroyer une aide publique à 90 % maximum de du montant total du projet. Il s'agit d'un taux intéressant pour les porteurs de projet, mais un effet d'aubaine peut apparaître en particulier pour la fiche-action sur l'investissement dans les filières où des projets ont été soutenus alors qu'ils auraient peut-être pu obtenir une autre subvention (via un dispositif autre que LEADER) avec un taux d'aide inférieur.



---

## CONCLUSION

---

Pour sa première programmation sur un tel territoire, le GAL Provence Verte Sainte-Baume ne rencontre pas de difficultés majeures dans la mise en œuvre de sa stratégie locale de développement et est un des territoires les plus dynamiques de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Comme forces soulignées, il s'agit d'un territoire mûr qui a un « *réseau fertile* » permettant d'avoir un gisement de porteurs de projets et de projets important grâce à une structuration territoriale et politique. Il y a une importante mobilisation des membres du Comité de Programmation, une diversité de projets accompagnés avec un taux de programmation satisfaisant, une réduction des délais de gestion, un bon équilibre entre acteurs publics et privés et des plus-values diverses identifiées. Des choix judicieux ont été faits, que ce soit à l'échelle du GAL ou à l'échelle régionale avec une stratégie ouverte, une intégration des circuits de gestion dans les circuits de la région et de bonnes relations entretenues avec l'Autorité de Gestion, l'Agence de Services et de Paiement ainsi que le co-financeur régional.

Même s'il s'agit d'un GAL ayant une bonne dynamique, quelques faiblesses ont été soulevées. Indépendamment du fonctionnement du GAL, la complexité des procédures et du cycle de gestion ainsi que les délais ont pénalisé certains porteurs de projets et ont particulièrement nui à l'image du programme LEADER. La communication est à parfaire pour contrecarrer cette image mais aussi pour combler les lacunes d'impact observées dans le Sud-Ouest du territoire. Enfin, la faible diversité des co-financeurs peut être un risque pour la suite, rendant dépendant le GAL des arbitrages du Conseil Régional et des moyens dont il dispose.

Des recommandations sont apportées sur les projets. Dans un premier temps il semble nécessaire **d'améliorer la mobilisation des acteurs autour de la coopération** en invitant les membres du Comité de Programmation à diffuser l'information. Des ateliers par thématique pourraient être envisagés rassemblant des acteurs concernés afin de faire un état des lieux des projets et acteurs potentiels puis de travailler sur des projets. Enfin, il pourrait être possible d'élaborer un système de tutorat/parrainage dans lequel 1 ou 2 membres du Comité de Programmation sont responsables d'une thématique et accompagnent l'équipe technique dans la recherche de projets de coopération et leur montage. Dans un deuxième temps, il y a besoin d'**optimiser le cofinancement** des projets en diversifiant les sources de CPN, en réalisant par exemple des accords de co-financement avec les différents échelons territoriaux.

Des recommandations sont aussi apportées sur la mise en œuvre du programme LEADER en Provence Verte Sainte-Baume. Dans un premier temps il serait à envisager d'**améliorer la communication sur le programme LEADER** en mobilisant les collectivités, en utilisant les réseaux sociaux, en créant une carte interactive sur la page web du programme et en réalisant des événements annuels de valorisation des projets. Dans un deuxième temps il serait souhaitable de **mobiliser les acteurs du Sud-Ouest du territoire** en identifiant, à l'aide des agents du PNRSB, les projets et acteurs potentiels tout en réalisant des actions de communication sur cette partie du territoire. Enfin, il est essentiel de renforcer les liens avec les autres initiatives territoriales comme le PCAET et le PAT afin de mobiliser de nouveaux acteurs. Attention toutefois à l'accentuation probable de l'inégale répartition géographique des projets, ces initiatives concernant exclusivement la Provence Verte et Verdon.

Concernant l'évaluation finale, il est recommandé de remplir au fil de l'eau les données du tableau compilé grâce à la création de nouveaux questionnaires et/ou l'intégration des réponses aux indicateurs lors des demandes de paiements. Pour l'évaluation finale il serait souhaitable d'avoir un Comité de Suivi et de réaliser des ateliers participatifs. Enfin il serait pertinent de faire appel à un prestataire externe pour la réaliser.

Pour terminer, nous pouvons aborder les pistes potentielles pour la prochaine programmation repérées durant l'évaluation à mi-parcours. Tout d'abord il semblait judicieux d'avoir opté pour une SLD large et de couvrir les deux périmètres, mais il manque la thématique de la mobilité. Un renouvellement des membres du Comité de Programmation semble être à faire en se concentrant sur de nouveaux potentiels en Sainte-Baume. Pour conserver une bonne mobilisation des membres du Comité de Programmation, un certain pouvoir décisionnel est à défendre via notamment la notation des projets à l'aide d'une grille de sélection. La présence d'un comité technique sera à discuter, ce dernier peut exercer un filtre et éviter que des projets non pertinents soient présentés aux membres du Comité de Programmation, mais il peut aussi avoir pour effet une dépossession du pouvoir décisionnel des membres du Comité de Programmation. Enfin, la présentation des porteurs de projet devant le Comité de Programmation est un moment important et devrait être conservée.

---

## REFERENCES

---

ADEME. *Elus, l'essentiel à connaître sur le PCAET*. 2016, 16p. Disponible sur internet : <https://www.ademe.fr/elus-essentiel-a-connaître-pcaet> [Consulté le 21/08/2019]

Communauté d'Agglomération Provence Verte. *Accompagner l'émergence d'un projet alimentaire territorial, par et pour la Provence Verte*. 2018. 6p. Disponible sur internet : <http://www.lycee-provence-verte.fr/wp-content/uploads/2018/04/Projet-alimentation-territorial-REGION.docx> [Consulté le 19/08/2019]

Euréal. *Rédiger des questions d'évaluation*. 2009

Institut National de la statistique et des études économiques. *Populations légales en vigueur à compter du 1er janvier 2018*. 2017

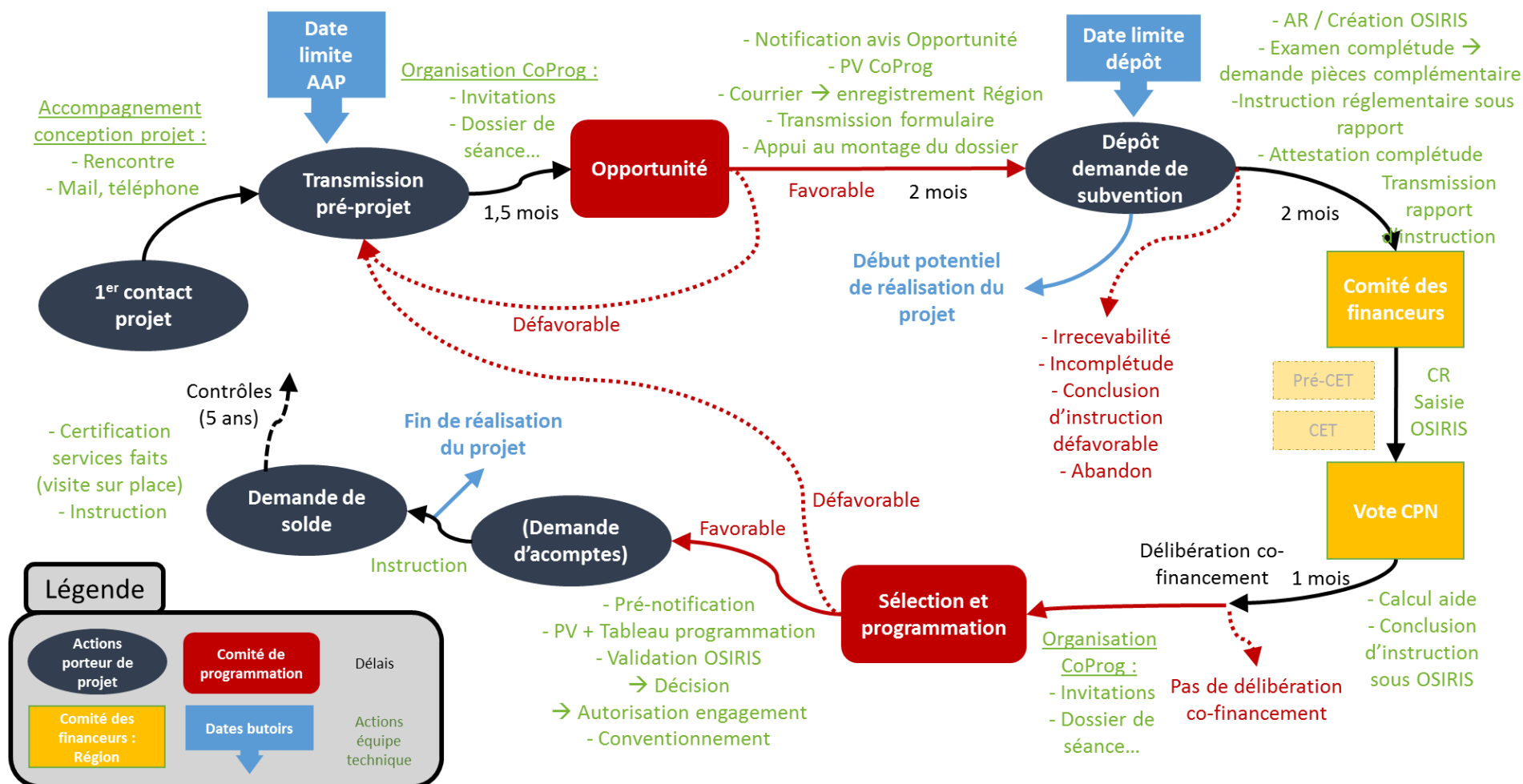
---

## ANNEXES

---

Annexe 1 : Cycle de gestion d'un dossier en Provence Verte sainte-Baume.....	53
Annexe 2 : Cadre de l'évaluation et résultats obtenus.....	54
Annexe 3 : Liste des entretiens réalisés.....	65
Annexe 4 : Liste des projets soutenus.....	67
Annexe 5 : Tableau de notation des projets programmés en lien avec les axes d'un PCAET.....	71

### Cycle de gestion de projets – GAL Provence Verte Sainte Baume



ANNEXE 2 : Cadre de l'évaluation et résultats obtenus

Question évaluative 1 : Dans quelles mesures est-ce que les projets programmés permettent d'atteindre les objectifs fixés ?

Sous-Questions	Critère	Indicateur	Collecte donnée	Résultat	Etat d'avancement par rapport aux objectifs initiaux	
Dans quelles mesures le programme Leader a-t-il permis de structurer les filières (ou micro-filières) ?	Quelles sont les filières et micro-filières qui ont été accompagnées dans leur structuration ?	Les projets accompagnés concernent plusieurs (micro-)filières	Part des (micro-)filières accompagnées	Dossiers projets	Agricole (général) : 11,76 % Pastoralisme : 11,76 % Elevage caprin : 11,76 % Elevage avicole : 5,88 % Maraîchage : 17,65 % Viticulture : 11,76 % Grandes cultures : 5,88 % PPAM : 5,88 % Tourisme : 11,76 % Art : 5,88 %	
		Diversité des (micro-)filières accompagnées (nombre de filières différentes)	Dossiers projets	10		
		Nombre de professionnels concernés par les démarches de structuration	Dossiers projets Entretiens PP	100	100/500	
	Sur quelles dimensions transversales de ces filières le programme a-t-il eu des effets ?	Il y a un équilibre entre les dimensions concernées par les projets programmés	Part des maillons de la filière concernés par les projets	Dossiers projets	Production : 44 % Transformation : 16 % Commercialisation : 24 % Echanges/rencontres : 4 % Autre : 12 %	
			Nombre de nouveaux outils communs développés	Dossiers projets Entretiens PP	3	3/5
	Quels sont les effets en termes d'emplois direct et indirects des projets relevant de cette action ?	Les projets accompagnés ont des effets positifs sur l'emploi	Effets sur l'emploi	Dossiers projets Entretiens PP	1 testeur de l'espace-test s'est installé et 2 sont en voie de l'être La création d'une distillerie pour les PPAM ainsi que l'attractivité des PPAM d'un point de vue paysager entraîneront la création d'emplois Pour le tourisme il y a une phase de pérennisation de l'action avec un emploi	
			Nombre d'emplois directs créés	Demande de Paiement Dossiers projets Entretiens PP	1	1/5
	Quelles sont les contributions transversales des projets ?	Les projets accompagnés s'inscrivent dans plusieurs dimensions transversales	Contributions transversales concernées par les projets	Dossiers projets	Connaître et faire connaître les patrimoines Accompagner les projets de développement durable	
	Quelles sont les filières difficiles à toucher, à accompagner ? Quels sont les freins à cet accompagnement ?	Certaines (micro-)filières sont difficiles à toucher mais peuvent être touchées en débloquant les freins à l'accompagnement	Typologie des (micro-)filières manquantes	Dossiers projets	Filières de valorisation de la forêt Filières touristiques autour du patrimoine sacré et de terroir Filières agricoles identitaires	
			Freins à l'accompagnement des (micro-)filières manquantes	Entretiens PP Entretiens Coprog	Filière bois : peu de valorisation en bois d'œuvre à cause d'un nombre faible de scieries et de la difficulté de travailler ce bon bois dans les scieries industrielles. Peu de clients pour de l'éco-construction et peu de professionnels. Filière complexe avec beaucoup d'acteurs	
	Quels ont été les acteurs relais de la mise en œuvre de l'action ?	La démarche est relayée par les acteurs clés du GAL et du territoire	Statut de la personne qui a porté à connaissance Leader au porteur de projet	Entretiens PP	Connaissance antérieure Est/était membre du COPROG Ancien bénéficiaire	
	Quelle est la consommation de l'enveloppe ?		Nombre de projets programmés	Tableau de bord - suivi projets	14	
			Taux de consommation de l'enveloppe	Tableau de bord - Instruction Sélection	Taux de programmation = 64 % Taux de programmation virtuel = 71 % Taux de paiement = 8 %	
			Répartition postes de dépenses	Convention	Frais salariaux et coûts indirects : 49,23 % Prestations de services : 41,26 % Communication : 5,82 % Frais de déplacements : 3,21 % Contribution en nature : 0,33 % Location : 0,14 %	

Sous-Questions	Critère	Indicateur	Collecte donnée	Résultat	Etat d'avancement par rapport aux objectifs initiaux	
Dans quelles mesures le programme Leader a-t-il permis d'investir dans les filières (ou micro-filières) ?	Quelles sont les filières ou micro-filières qui ont été accompagnées ?	Les projets accompagnés concernent plusieurs (micro-)filières	Typologie des (micro-)filières accompagnées	Dossiers projets	Agricole (général) : 14,29 % Maraichage : 14,29 % Elevage caprin : 14,29 % Apiculture : 14,29 % Agroalimentaire : 28,57 % Tourisme (nature) : 14,29 %	
		Diversité des (micro-)filières accompagnées (nombre de filières différentes)	Dossiers projets	6	6/10	
		Nombre de professionnels accompagnés	Dossiers projets	18	18/50	
	Sur quels maillons de filière le programme a-t-il eu des effets ?	Il y a un équilibre entre les maillons concernés par les projets programmés	Part des maillons de la filière concernés par les projets	Tableau de bord - suivi projets	Production : 44,44 % Transformation : 33,33 % Commercialisation : 22,22 %	
	Quels sont les effets en termes d'emplois directs et indirects des projets ?	Les projets accompagnés ont des effets positifs sur l'emploi	Effets sur l'emploi	Dossiers projets Entretiens PP	Pérennisation des activités (ULM, apiculteur, brasseur) 1 agriculteur installé et 2 en voie de l'être suite à l'espace-test	
			Nombre d'emplois directs créés	Demande de Paiement Dossiers projets Entretiens PP	0	0/13
	Quelles sont les contributions transversales des projets ?	Les projets accompagnés s'inscrivent dans plusieurs dimensions transversales	Contributions transversales concernées par les projets	Dossiers projets	Connaître et faire connaître les patrimoines Accompagner les projets de développement durable	
	Certains porteurs de projet de filières sont-ils difficiles à mobiliser, à toucher ?	Certaines (micro-)filières sont difficiles à toucher mais peuvent être touchées en débloquant les freins à l'accompagnement	Typologie des (micro-)filières manquantes	Tableau de bord - suivi projets	Filières de valorisation de la forêt Filières touristiques autour du patrimoine sacré et de terroir Filières agricoles identitaires	
			Freins à l'accompagnement des (micro-)filières manquantes	Entretiens PP Entretiens Coprog	Filière bois : peu de valorisation en bois d'œuvre à cause d'un nombre faible de scieries et de la difficulté de travailler ce bon bois dans les scieries industrielles. Peu de clients pour de l'éco-construction et peu de professionnels. Filière complexe avec beaucoup d'acteurs	
	Quels ont été les acteurs relais de la mise en œuvre de l'action ?	La démarche est relayée par les acteurs clés du GAL et du territoire	Statut de la personne qui a porté à connaissance Leader au porteur de projet	Entretiens PP	Est/était membre du COPROG Connaissance antérieure Porteur de projet	
	Quelle est la consommation de l'enveloppe ?		Nombre de projets programmés	Tableau de bord - suivi projets	7	
			Taux de consommation de l'enveloppe	Tableau de bord - Instruction Sélection	Taux de programmation = 48 % Taux de programmation virtuel = 59 % Taux de paiement = 16 %	
			Répartition postes de dépenses	Dossiers projets	Équipements et matériels : 52,76 % Aménagement et travaux : 31,34 % Location : 31,34 % Prestations de services : 5,87 % Communication : 1,33 %	
Dans quelles mesures le programme Leader a-t-il permis de connaître et faire connaître les patrimoines qui font l'identité singulière du territoire ?	Quels sont les champs d'identité sur lesquels il a travaillé et avec quels leviers ?	Les projets programmés concernent plusieurs champs d'identités	Part des champs d'identité du projet	Dossiers projets	Patrimoine agricole : 28,57 % Patrimoine naturel : 28,57 % Patrimoine Industriel : 28,57 % Patrimoine Culturel immatériel : 14,29 %	
		Diversité des champs d'identité	Dossiers projets	4		
	Leviers	Entretiens PP Entretiens coprog	Diversité des thématiques. Sensibilisation, intergénérationnel, intervention de locaux, intégration scolaire, création d'outils visuels (vidéo), événementiel, études.			
	Quels sont ceux sur lesquels il a eu des effets, notamment en matière de développement touristique ?	Les projets programmés ont entraîné un développement touristique	Population touchée (cumul des fréquentations)	Demande de Paiement Entretiens PP	Participation de collégiens et lycéens Pas de projets où de grosses fréquentations sont envisagées	2 400 / 100 000
Progression du nombre d'habitants ayant fréquenté les sites d'intérêt du territoire (sites concernés par les projets)			Contact OT	Cet indicateur n'est pas pertinent à la vue des projets programmés qui ne concernent pas les sites d'intérêt du territoire.		

Sous-Questions		Critère	Indicateur	Collecte donnée	Résultat	Etat d'avancement par rapport aux objectifs initiaux	
Dans quelles mesures le programme Leader a-t-il permis de connaître et faire connaître les patrimoines qui font l'identité singulière du territoire ?	Quels sont les effets en termes d'emplois directs et indirects des projets ?	Les projets accompagnés ont des effets positifs sur l'emploi	Effets sur l'emploi	Dossiers projets Entretiens PP	Travail avec des entreprises locales Public cible en pleine réflexion d'orientation scolaire		
			Nombre d'emplois directs créés	Demande de Paiement Dossiers projets Entretiens PP	1	1/2	
	Quelles sont les contributions transversales des projets ?	Les projets accompagnés s'inscrivent dans plusieurs dimensions transversales	Contributions transversales concernées par les projets	Dossiers projets	Structurer les filières de proximité Accompagner les projets de développement durable		
	Les projets de cette action ont-ils contribué à la mise en réseau des sites et lieux patrimoniaux ?	Les projets programmés permettent de mettre en réseau les sites et lieux patrimoniaux	Nombre de projets contribuant à la mise en réseau des sites et lieux patrimoniaux	Dossiers projets Entretiens PP	3		
	Comment cette mise en réseau est valorisée ?	Des supports de valorisation sont élaborés	Valorisation de la mise en réseau	Dossiers projets Entretiens PP	Création d'un film et diffusion Stade d'étude		
	Quels ont été les acteurs relais de la mise en œuvre de l'action ?	La démarche est relayée par les acteurs clés du GAL et du territoire	Statut de la personne qui a porté à connaissance Leader au porteur de projet	Entretiens PP	Membre du COPROG Connaissance antérieure Est/était membre du COPROG		
	Quelle est la consommation de l'enveloppe ?			Nombre de projets programmés	Tableau de bord - suivi projets	6	
				Taux de consommation de l'enveloppe	Tableau de bord - Instruction Sélection	Taux de programmation = 37 % Taux de programmation virtuel = 80 % Taux de paiement = 9 %	
				Répartition postes de dépenses	Dossiers projets	Frais salariaux et coûts indirects : 47,20 % Communication : 31,20 % Prestations de services : 16,94 % Aménagement et travaux : 1,80 % Frais de déplacement : 1,37 % Equipements et matériels : 0,78 % Contribution en nature : 0,71 %	
	Dans quelles mesures le programme Leader a-t-il permis de renforcer le lien social sur le territoire ?	Quels sont les champs du lien social sur lesquels il a travaillé et avec quels leviers ?	Les projets programmés concernent plusieurs champs du lien social	Type de service concerné	Dossiers projets	Santé : 29 % Culture : 29 % Jeunesse : 29 % Economie : 14 %	
Diversité des services concernés				Dossiers projets	4		
Quels sont ceux sur lesquels il a eu des effets, notamment quelles sont les nouvelles solidarités ?		Les projets programmés permettent de mettre en place de nouveaux sites ou supports de services	Levier	Levier	Entretiens PP Entretiens Coprog	Création d'activités régulières Cautionnement des activités Investissements Faciliter l'accès aux soins et à l'écoute Intergénération Création de lieux et d'outils communs	
				Nombre de nouveaux sites ou supports de services mis en place	Dossiers projets	4	4/10
Quels sont les effets en termes d'emplois directs et indirects des projets ?		Les projets accompagnés ont des effets positifs sur l'emploi	Effets sur l'emploi	Nombre de bénéficiaires finaux cumulés	Dossiers projets	498	498/10 000
				Nombre d'emplois directs créés	Demande de Paiement	1	1/1
Quelles sont les contributions transversales des projets ?		Les projets accompagnés s'inscrivent dans plusieurs dimensions transversales	Contributions transversales concernées par les projets	Dossiers projets	Connaître et faire connaître les patrimoines		
Quelle a été l'articulation avec les équipes des structures porteuses sur ce thème ?			Articulation avec les équipes des structures porteuses	Entretiens PP	Donnée non collectée		
En quoi cela a-t-il été un facteur favorable pour l'émergence et la mise en œuvre des projets Leader ?			Perception de l'articulation avec les équipes des structures porteuses comme facteur favorable pour l'émergence et la mise en œuvre des projets Leader	Entretiens PP	Donnée non collectée		
Quels ont été les acteurs relais de la mise en œuvre de l'action ?		La démarche est relayée par les acteurs clés du GAL et du territoire	Statut de la personne qui a porté à connaissance Leader au porteur de projet	Entretiens PP	Implication élaboration candidature Est-Était membre du COPROG		



Sous-Questions		Critère	Indicateur	Collecte donnée	Résultat	Etat d'avancement par rapport aux objectifs initiaux	
Dans quelles mesures le programme Leader a-t-il permis de renforcer le lien social sur le territoire ?	Quelle est la consommation de l'enveloppe ?		Nombre de projets programmés	Tableau de bord - suivi projets	7		
			Taux de consommation de l'enveloppe	Tableau de bord - Instruction Sélection	Taux de programmation = 78 % Taux de programmation virtuel = 87 % Taux de paiement = 25 %		
			Répartition postes de dépenses	Dossiers projets	Frais salariaux et coûts indirects : 52 % Prestations de services : 37 % Equipements et matériels : 6 % Contribution en nature : 3 % Communication : 1 % Frais de déplacement : 1 %		
Dans quelles mesures le programme Leader a-t-il permis au territoire de mettre en œuvre des projets expérimentaux ?	Quels sont les champs d'expérimentation sur lesquels il a travaillé et avec quels leviers ?	Les projets programmés concernent plusieurs champs d'expérimentations	Part des champs d'expérimentation	Dossiers projets	Energie renouvelable : 33,3 % Economie circulaire : 33,33 % Recyclage : 33,33 %		
			Diversité des champs d'expérimentation	Dossiers projets	3		
			Taux de poursuite après expérimentation	Entretiens PP	67%	67 % / 50 %	
	Quels sont les effets en termes d'emplois directs et indirects des projets ?	Les projets accompagnés ont des effets positifs sur l'emploi	Effets sur l'emploi	Dossiers projets Entretiens PP	La filière de valorisation des déchets cheveau est mise en route		
			Nombre d'emplois directs créés	Demande de Paiement	0	0/1	
	Quelles sont les contributions transversales des projets ?	Les projets accompagnés s'inscrivent dans plusieurs dimensions transversales	Contributions transversales concernées par les projets	Dossiers projets	Structurer et investir dans les filières de proximité		
	Existe-t-il une capacité de transfert des résultats de ces expérimentations ?	Les projets programmés font l'objet d'une démarche de capitalisation / transferts d'expériences	Taux de projets ayant fait l'objet de démarches de capitalisation / transferts d'expériences	Entretiens PP	100%	100 % / 80 %	
	Quelle valeur ajoutée le territoire peut-il attendre de cette capacité de transfert ?	Le territoire tire une plus-value de cette capacité de transfert d'expériences	Perception de la VA que le territoire peut attendre de cette capacité de transfert	Entretiens PP Entretiens Coprog	Rayonnement du projet Cœur du projet reste sur le territoire même si il y a un rayonnement		
	Quelle est la consommation de l'enveloppe ?			Nombre de projets programmés	Tableau de bord - suivi projets	3	
				Taux de consommation de l'enveloppe	Tableau de bord - Instruction Sélection	Taux de programmation = 54 % Taux de paiement = 5 %	
Répartition postes de dépenses				Dossiers projets	Frais salariaux et coûts indirects : 37 % Prestations de services : 30 % Equipements et matériels : 20 % Communication : 7 % Contribution en nature : 5 % Frais de déplacement : 1 %		

Question évaluative 2 : En quoi la mise en œuvre de la programmation et l'organisation de l'équipe du GAL Provence Verte Sainte-Baume permettent-elles l'émergence des projets et leur réalisation ?

Sous-Questions		Critère	Indicateur	Collecte donnée	Résultat
La composition du comité de programmation est-elle satisfaisante ?			Satisfaction nombre de membres du Coprog	Entretiens Coprog	(+) Fonctionne bien Démocratique Assiduité Pas de problème de quorum Equilibré, bonne représentativité Satisfaits Nouvelles personnes bien mobilisées (-) Pas trop de renouvellement vis-à-vis de LEADER+ Attention à la représentation géographique (Correns et SMLSB) et à la représentation société civile via le CD PV Quelques membres peu présents qui sont suppléant d'élus titulaires souvent présents
			Satisfaction mode de recrutement	Entretiens Coprog	
L'animation est-elle efficace et efficiente ?	Le nombre de réunions, leurs fréquences et régularité, le niveau de participation (assiduité des membres, équilibre public-privé) du GAL ont-ils été conformes aux engagements pris ? Ont-ils été satisfaisants pour la bonne conduite du programme et la réponse aux attentes des porteurs de projet ?	La temporalité et la participation des comités de programmation conviennent aux membres du COPROG et aux porteurs de projet	Nombre de comités de programmation	Tableau de bord - suivi COPROG	15
			Durée moyenne entre deux comités de programmation	Tableau de bord - suivi COPROG	96 jours
			Taux de participation aux comités de programmation	Tableau de bord - suivi COPROG	77%
			Satisfaction vis-à-vis de la temporalité et de la participation aux COPROG (membres du COPROG/porteurs de projet)	Questionnaire COPROG Entretiens COPROG Entretiens pp	<b>COPROG :</b> (+) Bonne assiduité, toujours le quorum (assez étoffé et avantage d'être en binôme) demi-journées (-) Se rendre disponible (bénévolat, temps de travail) Difficile de se rendre disponible deux journées <b>PP :</b> RAS
	Le contenu des réunions, les interventions des participants, le respect de leur format, leur ambiance générale, ont-ils été satisfaisants pour la bonne conduite du programme et la réponse aux attentes des porteurs de projets ?	Le format et le contenu des comités de programmation conviennent aux membres du COPROG et aux porteurs de projet	Satisfaction vis-à-vis du contenu des réunions (membre du COPROG/porteurs de projet)	Questionnaire COPROG Entretiens COPROG Entretiens pp	<b>COPROG :</b> (+) Bien informés RAS (-) Support ppt doit être complémentaire et illustratif Mieux éclairer les points techniques vis-à-vis des projets <b>COPROG :</b> (+) Enrichissant et constructif Pas de malhonnêteté Vote propre, sans mécontentement Bonne gestion de la réunion de la part des animateurs et présidents (recentrent la discussion, apportent des précisions quand sentent qu'il y en a besoin) La parole reste ouverte à tout le monde 2-3 personnes entraînent une bonne dynamique (questions) (-) Certains s'accaparent la parole <b>PP :</b> (+) Questions pertinentes et encouragements (-) Problème d'écoute et de non lecture au préalable
			Satisfaction vis-à-vis des interventions dans les réunions (membre du COPROG/porteurs de projet)	Questionnaire COPROG Entretiens COPROG Entretiens pp	<b>COPROG :</b> (+) <u>Présentations :</u> Utile, important et intéressant Bon format (fonctionne bien, cadré en temps, oblige à être synthétique) Permet de voir si le porteur de projet sait où il va et s'il croit vraiment en son projet Pertinent dans l'avancée des réflexions (réception pré-projet, puis questions en amont, puis présentation, puis réponses questions) <b>PP :</b> (+) VA (qualité humaine) 10 min ok (suffisant pour l'attention, assez pour la compréhension) Questions permettent d'apporter des ajustements Bien organisé, à l'heure (-) Court pour des sujets complexes Trop de monde Enchaînement compliqué avec autres pp
		Satisfaction vis-à-vis de l'ambiance générale des réunions (membre du COPROG/porteurs de projet)	Questionnaire COPROG Entretiens COPROG Entretiens pp	RAS	

Sous-Questions		Critère	Indicateur	Collecte donnée	Résultat
L'animation est-elle efficace et efficiente ?	Ont-ils en particulier évolué dans le temps démontrant une progression des capacités collectives de l'instance en termes d'appropriation de la démarche Leader, de la stratégie du territoire, de décision concertée ?	L'organisation et le fonctionnement des instances de gouvernance ont évolué, les membres du GAL se sont approprié la démarche Leader	Evolution de l'organisation du fonctionnement des comités de programmation	Entretiens COPROG	(+) Plus sur du concret Travail de la première équipe pour montrer l'intérêt du rôle des membres du COPROG → assiduité Création d'outils pour prendre connaissance des projets
			Appropriation de la démarche	Entretiens COPROG	(+) Encadrement, travail de l'équipe technique Bonne appropriation et formations (-) Simplification, d'autres pays plus simple Lent et lourd → retards → abandons Budget salaires important
	La mise en place des appels à proposition/projet est-elle satisfaisante ?	Le nombre et la temporalité des AAP correspondent aux attentes des membres du COPROG et des porteurs de projet	Nombre d'AAP	Tableau de bord - suivi AAP	5
			Ratio du nombre de projets programmés / nombre de pré-projets déposés (/AAP)	Tableau de bord - Instruction Sélection	AAP1V1 : 71 % AAP1V2 : 58 % AAP1V3 : 87 % AAP2V1 : 82 %
			Satisfaction des membres du comité de programmation vis-à-vis des AAP	Entretiens COPROG	(+) Bonne temporalité, pas évident d'échelonner un financement pour un premier programme, bon taux de programmation
			Satisfaction des porteurs de projet vis-à-vis des AAP	Entretiens pp	(+) Informations accessibles Certains sont habitués aux demandes de subvention Aide de la part de l'équipe technique (-) Technicité Pas facile de savoir dans quel cadre rentrer Incompréhensibilité
			Appréciation des dates d'AAP	Entretiens pp	RAS, fin d'année beaucoup de demandes de subvention, pas en septembre pour agriculteurs (-) parfois problème temporalité agriculteurs
			La communication est-elle efficace ?	La communication faite touche un large public, est déployée de différentes manières et permet de faire connaître Leader	Lisibilité de Leader
	Nombre de porteurs de projet qui ont pris connaissance du programme Leader via un membre du GAL	Questionnaire pp			9/27
	Nombre d'outils de communication créés	Tableau de bord - communication			13
	Nombre de manifestations	Tableau de bord - communication			12
	Population touchée par les événements	Bilan annuel, dossiers			>172
	Nombre de parution faisant la promotion de Leader?	Bilan d'activité / dossier communication			19
Taux de porteurs de projets qui recommanderaient Leader	Entretiens PP	50 % oui 50 % oui avec des conditions (si trésorerie, si accompagné, si collectivité, si pas structure d'éducation nationale)			
L'accompagnement des projets est-il efficace et efficient ?	Le nombre de contacts avec les porteurs de projets, le nombre de contacts ayant débouché sur le dépôt d'une demande d'aide, le nombre de contacts ayant débouché sur la programmation d'une aide européenne ont-ils été satisfaisants ?	Les contacts avec les porteurs de projets aboutissent à la programmation des dossiers	Nombre de contacts avec les porteurs de projets potentiellement éligibles (réunion)	Bilans annuels Dossiers projets	302 réunions et environ 138 réunions avec de nouveaux acteurs
			Nombre de contacts ayant débouchés sur le dépôt d'un dossier	Tableau de bord - Suivi AAP	47 porteurs de projets ont déposé 69 pré-projets
			Nombre de dossiers traités	Tableau de bord - Instruction Sélection	41
			Nombre de dossiers programmés	Tableau de bord - Instruction Sélection	37
			Nombre de dossiers soldés	Tableau de bord - suivi projets	7

Sous-Questions		Critère	Indicateur	Collecte donnée	Résultat
L'accompagnement des projets est-il efficace et efficient ?	Les outils mis en place sont-ils utiles ?	Les porteurs de projets connaissent et utilisent les outils mis en place, et ces derniers sont utiles aux porteurs de projet	Nombre d'outils mis en place pour accompagner les bénéficiaires	Tableau de bord - communication	9
			Connaissance des outils mis en place (/outils)	Entretiens PP	Page internet : 67 % Document de présentation LEADER PVSb : 58 % Fiche synthétique LEADER PVSb : 33 % Guide d'appui au montage du dossier de demande d'aide : 100 % Guide de lecture de la convention attributive (ou atelier convention) : 83 %
			Utilisation des outils mis en place (/outils connus)	Entretiens PP	Page internet : 86 % Document de présentation LEADER PVSb : 83 % Fiche synthétique LEADER PVSb : 100 % Guide d'appui au montage du dossier de demande d'aide : 100 % Guide de lecture de la convention attributive (ou atelier convention) : 100 %
	Utilité des outils mis en place (/outils utilisés)	Entretiens PP	Page internet : 100 % Document de présentation LEADER PVSb : 100 % Fiche synthétique LEADER PVSb : 100 % Guide d'appui au montage du dossier de demande d'aide : 80 % Guide de lecture de la convention attributive (ou atelier convention) : 100 %		
	L'accompagnement des bénéficiaires a-t-il été satisfaisant ?	Les porteurs de projets sont satisfaits de l'accompagnement lors des différentes étapes du cycle de gestion	Satisfaction vis-à-vis de l'accueil/information	Entretiens pp	Satisfaits
			Satisfaction vis-à-vis de l'aide à la formalisation du pré-projet	Entretiens pp	5/5 (+) Très complexe, accompagnement essentiel Tenir au courant des changements Aide rédaction
			Satisfaction vis-à-vis de l'accompagnement de la demande de subvention	Entretiens pp	4,9/5 (+) Accompagnement qualitatif, disponible, souriant, patient Plus facile si pré-projet bien travaillé (-) Temps rédaction pas pris en compte dans le financement retards région Difficultés pour rassembler les pièces (en particulier devis) et pertinence de certaines pièces (CI) Fait doublon avec le pré-projet Rq : difficultés d'obtenir les signatures dans un laps de temps court
			Satisfaction vis-à-vis de l'accompagnement de la demande de paiement	Entretiens pp	(-) Dossier compliqué Retards Non connaissance des modifications budgétaires Difficultés pour obtenir des attestations de non double financement
	Pourquoi y a-t-il des projets abandonnés ?	Il y a un faible taux de projets abandonnés pour des raisons internes aux structures des porteurs de projet	Nombre de projets abandonnés par les porteurs de projet	Tableau de bord - Instruction Sélection	5
			Proportion des étapes où les projets sont abandonnés par les porteurs de projet	Tableau de bord - Instruction Sélection	Dépôt demande d'aide : 4/5 Après dépôt demande d'aide : 1/5
			Motifs des abandons de projets par les porteurs de projet	Tableau de bord - Instruction Sélection	Interrogations montage du projet Evolution de la structure Retards et autres financements Avis contrasté du COPROG Absence d'accord de partenariat
			Nombre de projets rejetés par le GUSI	Tableau de bord - Instruction Sélection	1
			Proportion des étapes où les projets sont rejetés par le GUSI	Tableau de bord - Instruction Sélection	Entre pré-projet et avis d'opportunité
			Motifs des rejets de projets par le GUSI	Tableau de bord - Instruction Sélection	Inéligibilité du porteur de projet

Sous-Questions		Critère	Indicateur	Collecte donnée	Résultat
La gestion est-elle efficace et efficiente ?	L'accompagnement et la gestion des dossiers sont-ils efficaces et efficients ?	Les dossiers sont complets compte-tenu de la charge de travail	Ratio du nombre de dossiers complets dès le dépôt initial	Tableau de bord -suivi projets	22%
			Perception de la charge de travail concernant la gestion des dossiers	Entretien équipe technique	Période de pointe où c'est assez tendu (13 dossiers à instruire, enchaînement d'évènements) puis revient à la normale
			Ratio frais de gestion sur financement des projets (/TO)	Dossiers projet	Données non collectées
	Les délais du cycle de gestion sont-ils satisfaisants ?	Les délais du cycle de gestion se réduisent et conviennent aux bénéficiaires	Délai entre la fin d'AAP et l'avis d'opportunité	Tableau de bord - Instruction Sélection	AAP1V1 : 46 jours AAP1V2 : 99 jours AAP1V3 : 62 jours AAP2V1 : 53,9 jours Moyenne : 48 jours
			Délai entre l'avis d'opportunité et le dépôt de demande de subvention	Tableau de bord - Instruction Sélection	AAP1V1 : 186 jours AAP1V2 : 155 jours AAP1V3 : 61 jours AAP2V1 : 60 jours Moyenne : 111 jours
			Délai entre le dépôt de la demande de subvention et la date de complétude	Tableau de bord - Instruction Sélection	AAP1V1 : 98 jours AAP1V2 : 58 jours AAP1V3 : 27 jours AAP2V1 : 37 jours Moyenne : 53 jours
			Délai entre le dépôt de demande de subvention et le comité des financeurs	Tableau de bord - suivi projets / Instruction Sélection	AAP1V1 : 105 jours AAP1V2 : 86 jours AAP1V3 : 66 jours AAP2V1 : 103 jours Moyenne : 87 jours
			Délai entre la programmation et le conventionnement	Tableau de bord - Instruction Sélection / suivi projets	AAP1V1 : 137 jours AAP1V2 : 157 jours AAP1V3 : 73 jours AAP2V1 : 104 jours Moyenne : 116 jours
			Délai entre la demande de paiement et le paiement	Tableau de bord - suivi projets	AAP1V1 : 115 jours AAP1V2 : 58 jours Moyenne : 108 jours
			Satisfaction des délais du cycle de gestion	Questionnaire pp Entretiens pp	(+) Pertinence des étapes (-) long Beaucoup de papiers, pas cohérent par rapport à l'écologie Dénaturation du projet Complexité Confusion Fonctionnement plus simple dans d'autres pays Délais : problèmes devis, salaires, communication, déficit car retard d'une saison, abandon du projet)
L'inscription de l'équipe du GAL dans le réseau des partenaires du territoire a-t-elle été satisfaisante ?	Les rapports avec les co-financeurs sont-ils satisfaisants ?	Les interactions entre cofinanceurs/GAL/porteurs de projets permettent d'obtenir des cofinancements	Proportion des cofinancements	Tableau de bord - Instruction/sélection	<u>Nombre de projets :</u> CR PACA : 82 % CD Var : 5 % EPCI : 11 % Communes : 2 % <u>Montants CPN :</u> CR PACA : 89 % CD Var : 4 % EPCI : 5 % Communes : 2 %
			Freins aux cofinancements	Entretien cofinanceur	Département : convention début 2018, cycle long, refus de cofinancement après le Comité des financeurs Région : pour l'instant ok, pour la suite il faudra trouver d'autres solutions si la Région décide de ne pas tout cofinancer Besoin d'avoir chaque échelon qui se partage les risques
			Ratio des dossiers qui n'ont pas obtenu de cofinancement	Tableau de bord -suivi projets	2,63%

Sous-Questions		Critère	Indicateur	Collecte donnée	Résultat
L'inscription de l'équipe du GAL dans le réseau des partenaires du territoire a-t-elle été satisfaisante ?	Les rapports avec les co-financeurs sont-ils satisfaisants ?	Les interactions entre cofinanceurs/GAL/porteurs de projets permettent d'obtenir des cofinancements	Délais interne aux cofinanceurs		AAP1V1 : 118 jours AAP1V2 : 92 jours AAP1V3 : 105 jours AAP2V1 : 85 jours Moyenne : 102 jours
			Perception des interactions entre GAL et cofinanceurs	Entretien cofinanceur Entretiens équipe technique Entretiens COPROG	Département : peu de liens, suite au cycle long il n'y a pas la volonté de demander à nouveau des cofinancements départementaux Région : interlocuteur volontaire, relation de confiance. Bonne implication des élus. Equipe technique étonnée de voir autant de retours d'avis techniques
	La réponse aux attentes de l'autorité de gestion de l'ASP a-t-elle été conforme aux attentes ?	Les interactions entre GAL/AG/ASP sont satisfaisantes et les membres de l'équipe technique parviennent à répondre aux attentes	Perception des interactions entre GAL et AG	Entretien équipe technique Entretien AG	AG : TB, intégration rapide des enjeux et procédure, pas de retards, n'hésitent pas à aider les autres GAL GAL : peu disponible au début, amélioration depuis (mais pas d'interlocuteur actuellement). Essayent de faciliter les choses même si gardent une complexité à cause des contrôles.
			Perception des interactions entre GAL et ASP	Entretien équipe technique	TB, gros efforts pour mettre les GAL à leur niveau Personnes ouvertes et répondent facilement, ralentissements externes Manque le filtre de l'AG quand ASP passe directement par les GAL Parfois incohérences entre AG et ASP
		Réponse aux attentes de l'AG et ASP	Entretien AG	oui	
L'inscription du GAL dans les réseaux régionaux, nationaux et européen a-t-elle été satisfaisante ?		Le GAL est intégré dans les réseaux régionaux, nationaux et européens	Nombre de réunions techniques de coopération avec les GALs limitrophes	Bilans annuels + calendriers	2
			Nombre de participations aux réunions du réseau rural	Bilans annuels + calendriers	25
			Nombre de participation aux réunions nationales		2
			Perception plus-value de l'intégration dans les réseaux	Entretiens équipe technique	Bien, grosse plus-value au niveau régional surtout en gestion. Mais l'équipe technique se sent isolée du reste de la France (cotisation non éligible pour LEADER France) Au niveau européen, rien à part le 9 juillet 19
Le nombre d'ETP consacrés aux missions d'animation et de gestion ont-ils été conformes aux engagements pris ? Ont-ils été suffisants pour assumer les missions dévolues aux GAL ? Ont-ils évolué au cours du programme ?		Le nombre d'ETP consacrés aux missions est adapté à l'ampleur de ces missions	Nombre d'ETP consacrés aux missions d'animation et de gestion	Equipe technique	Moyenne : 1,6
			Perception de la pertinence du nombre d'ETP afin d'assumer les missions	Equipe technique	Absorbent la charge de travail en honorant toutes les demandes, et ce au détriment d'une animation territoriale ayant pour objet de diversifier les porteurs de projet, les projets et leur qualité Même plafond de 25 % que dans d'autres régions qui n'ont pas la gestion → moins de temps pour animer et accompagner
			Raison du changement du nombre d'ETP (si évolution)	Equipe technique	1 ETP au début pour la mise en place du dispositif. Puis 2 ETP pour animation et gestion. Puis 2,15 ETP car la gestion a pris plus de poids (prévu dès le départ d'y faire appel, mais retards dans les paiements ont retardé le recrutement)
Est-ce que à travers les projets programmés et la stratégie appliquée il y a une cohérence avec la stratégie initiale ?		La stratégie initiale a été bien élaborée en fonction des besoins du territoire et le co-portage entre les deux structures est pertinent	Perception inscription équipe GAL au sein des structures porteuses	Entretien équipe technique Entretien PNR	Moins d'intégration de l'équipe technique au PNRSB (permanence mensuelle essentiellement pour rencontrer les porteurs de projets des agents du PNR)
			Perception pertinence du coportage	Entretien coprog Entretien équipe technique Entretien PNR	(+) Bien en terme de territoire, intéressant PNR soutient en communiquant sur les AAP et les événements (-) Attention à ce que les structures n'aspirent pas toutes les enveloppes PNR SB pas d'antériorité LEADER : pas au fait de la technicité Moins de contributions et de mobilisation LEADER sur le PNRSB
			Cohérence stratégie initiale	Entretien coprog Entretien équipe technique Entretien PNR	(+) Toujours cohérente (-) Marche moins bien sur les filières de proximité, les projets ne correspondent pas aux attentes
			Besoins du territoire qui manquent dans la SLD	Entretien coprog Entretien équipe technique Entretien PNR	Mobilité

Question évaluative 3 : Quelle est la plus-value apportée par le programme LEADER sur le territoire ?

Sous-Questions		Critère	Indicateur	Collecte donnée	Résultat
Le programme Leader est-il cohérent avec les autres stratégies du territoire ?		Le programme Leader s'inscrit dans les stratégies du territoire	Nombre de stratégies du territoire dans lequel le programme Leader répond	Dossiers projets	Au moins 9 sur les 14 stratégies territoriales du périmètre repérées
			Cohérence avec les autres stratégies	Entretiens COPROG	RAS Cohérence avec les nouvelles stratégies du territoire
Le programme Leader permet-il de mettre en réseau différents acteurs ?	Public/privé : Les rapports entre acteurs publics et privés ont-ils été satisfaisants ? Ont-ils démontré la complémentarité de ces deux catégories d'acteurs ?	Le programme Leader permet la collaboration entre des acteurs du public et du privé	Ratio des projets publics/privés	Tableau de bord - suivi projets	Public : 49 % Privé : 51 %
			Part de la participation des collèges public/privé aux COPROG	Tableau de bord - suivi COPROG	Public : 77 % Privé : 77 %
			Appartenance à d'autres instances territoriales des membres du COPROG	Entretiens Coprog	Donnée non collectée
	Nombre de partenariats public/privé créés via les projets programmés		Tableau de bord - suivi projets dossiers projets	8	
	Satisfaction des rapports entre acteurs publics et privés		Entretiens pp Entretiens Coprog	Bon fonctionnement, chacun semble bien dans son rôle Impression que les collectivités refusent rarement les dossiers portés par des collectivités	
	Perception de la VA de l'association public/privé		Entretiens pp Entretiens Coprog	(+) Complémentarité (privé = vision rationnelle, de terrain ; public = vision du territoire) Décloisonner Effacer les barrières, abattre les murs, se rendre compte des réalités Partages de temps et de connaissances Questions différentes, réflexions s'enrichissent, dynamique Tout le monde peut contribuer au développement d'un territoire Majorité de privé pour donner de l'argent public, c'est à noter (-) Attention dans les privés aux chercheurs de financement Problème de clientélisme chez public et privé Inégalités entre privés et publics (moyens humains et financiers)	
Le programme Leader permet-il la mise en place de dynamiques ?	Le programme Leader permet la mise en place de nouveaux partenariats	Nombre de nouveaux partenariats créés dans le cadre du GAL	Tableau de bord - suivi projets	9	
		Perception de la VA du programme Leader vis-à-vis de la mise en place de dynamiques	Entretiens pp Entretiens Coprog	(+) Se rencontrer et échanger (synergie entre projets) Projets plus atypiques Mise en réseau et communication des projets par les animateurs Devenir acteur du territoire (pp) Coopération entre porteurs de projets et avec d'autres acteurs Permet à ceux qui ont de petits projets de les mettre en œuvre Rayonnement (-) Pas de mise en réseau (pp et coprog) ou pas assez Dynamique freinée par la lourdeur Trop morcelé entre les programmations	
		Nombre de projets visant l'émergence ou s'inscrivant dans un réseau	Tableau de bord - suivi projets	33	
Le programme leader permet-il la réalisation de projets qui n'auraient pas pu se réaliser sans Leader ?	Le programme Leader permet la réalisation de projets qui n'auraient pas pu se faire en l'absence de Leader	Ratio du nombre de projets programmés qui n'auraient pas pu se réaliser sans Leader	Entretiens pp	21%	
		Ratio projets non programmés mais réalisés/projets non programmés	Recherche biblio contact pp	Réalisés : au moins 15 % Non réalisés : au moins 23 %	
		Leviers du programme Leader pour la réalisation des projets qui n'auraient pas pu se faire sans Leader	Entretiens pp	(+) Envergure différente : moyens, rendus Faire valider des projets plus facilement au élus car financement déjà trouvé Montants global du projet Temps disponible au projet Financement sur plusieurs années Plus rapide Sujet spécifique sans possibilité d'avoir d'autres subventions (-) Autres financements (privés)	

Sous-Questions		Critère	Indicateur	Collecte donnée	Résultat
Quel est l'impact de Leader sur le territoire ?		Leader a un impact positif sur le territoire en termes de transition énergétique & écologique, d'innovation, d'emplois créés et de population touchée	Note de pertinence	Tableau de bord - Instruction Sélection	6,9/10
			Part des innovations	Tableau de bord - suivi projets Entretiens pp Entretiens COPROG	Produit : 22 % Procédé : 43 % Organisation : 8 % Marketing : 3 % Autre : 24 %
			Nombre d'emplois directs créés	Tableau de bord - suivi projets	3
			Nombre d'emplois indirects créés	Tableau de bord - suivi projets	> 8
			Population touchée	Tableau de bord - suivi projets	L'ensemble du GAL
			Nombre de projets programmés contribuant à la transition énergétique et écologique	Tableau de bord - suivi projets	22
Dans quelle mesure les fonds Leader ont bénéficié aux acteurs du territoire ?	Les retombées sont-elles équitables sur l'ensemble du territoire du GAL PVSB ?	Les retombées sont équitables sur l'ensemble du territoire du GAL PVSB	Part des communes où sont implantés les porteurs de projets	Dossiers projets	Brignoles : 30 % En dehors du GAL : 24 % Saint-Maximin la Sainte-Baume : 11 % Correns, Varages : 8 % Garéout, La Cadière d'Azur, Méounes-lès-Montrieux, Néoules, Plan-d'Aups-Saintes-Baume, Rocbaron, Tavernes : 3 %
			Part des communes où les projets s'impliquent	Dossiers projets	Cf carte répartition géographique
			Récurrence des bénéficiaires	Tableau de bord - suivi projets	Lycée Privé Provence Verte : 3 dossiers Communauté d'Agglomération Provence Verte : 4 dossiers Communauté de Communes Provence Verdon : 3 dossiers
	Quels sont les profils des porteurs de projet (/TO) ?	Il y a une diversité de porteurs de projets	Ratio des projets portés par des membres ou anciens membres du Coprog	Dossiers projets	54%
			Part des montants par type de structure	Tableau de bord - suivi projets	Collectivité territoriale : 37 % Etablissement public : 9 % Association loi 1901 : 41 % Entreprise : 13 %
			Montants moyens de subventions par type de structure	Tableau de bord - suivi projets	Collectivité territoriale : 23 236 € Etablissement public : 14 437 € Association loi 1901 : 25 641 € Entreprise : 17 259 €
		Part des dossiers programmés par type de structure	Tableau de bord - suivi projets	Collectivité territoriale : 13 Etablissement public : 5 Association loi 1901 : 13 Entreprise : 6	



ANNEXE 3 : Liste des entretiens réalisés

Nom	Statut	Date et lieu
Association responsable du Lycée privé « Saint Maximin » - Christian Brayer	Porteur de projet	13/05/19 à Saint-Maximin la Sainte-Baume
Association Graines d'Argens Editions – Géraldine Galabrun	Porteur de projet	14/05/19 à Correns
Commune de Saint-Maximin la Sainte-Baume – Valérie Douau, Patrick Aubert	Porteur de projet	15/05/19 à Saint-Maximin la Sainte-Baume
Association Coiffeurs Justes – Thierry Gras	Porteur de projet	20/05/19 à Brignoles
Commune de Tavernes – Sonia Pagelot	Porteur de projet	21/05/19 à Tavernes
Entreprise Arnaud Rocheux – Julie Bénézet	Porteur de projet	22/05/19 à Correns
Communauté d'Agglomération Provence Verte – Nathalie Lazare, François Thenadey	Porteur de projet	27/05/19 à Brignoles
Communauté de Communes Provence Verdon – Julie Plagnol, Arthur Dupuis Gerbal	Porteur de projet	27/05/19 à Varages
EPLC Collège Guy de Maupassant – Jacqueline Pequignot, Boris Donnio	Porteur de projet	28/05/19 à Garéoult
Bernard Vaillot	Structure co-porteuse (Président SMPVV)	03/06/19 à Brignoles
Michel Gros, Alexandre Noël	Structure co-porteuse (Président et directeur PNRSB)	04/06/19 à Plan-d'Aups-Sainte-Baume
Franck Pero	Membre du COPROG (élu Provence Verte)	04/06/19 à Bras
Le Chantier – Jean Marotta	Porteur de projet et membre du COPROG (acteur-ressource Tourisme)	Le 05/06/2019 à Correns
Laura Carlon	Partenaire (AG)	06/06/19 (Téléphone)
EPIC Office de tourisme intercommunautaire Provence Verte et Verdon – Magali Prouheze, Nicolas Oudart	Porteur de projet	06/06/19 à Brignoles
EURL La Bas-Varoise – Michel Anchini	Porteur de projet	07/06/19 à La Cadière d'Azur
Alexandre Abry	Partenaire (Cofinanceur)	18/06/19 (Téléphone)
Ada Acovitsioti-Hameau	Membre du COPROG (actrice-ressource patrimoine)	Le 19/06/19 à Le Val
Ecoscience Provence – Céline Bonnet	Porteur de projet	20/06/19 à Brignoles
Yves Jullien	Membre du COPROG (élu Chambre consulaire)	26/06/19 à Cotignac
Jean-François Margier	Membre du COPROG (acteur-ressource agriculture)	26/06/19 (Téléphone)
Joris Mathé	Structure co-porteuse (équipe technique)	28/06/19 (Téléphone)

<b>Nom</b>	<b>Statut</b>	<b>Date et lieu</b>
Provence Verte solidarités – Isabelle Cesana	Porteur de projet	03/07/19 à Brignoles
Philippe Bregliano	Membre du COPROG (acteur-ressource forêt)	03/07/19 à Brignoles
Marc Basacco	Membre du COPROG (conseil de développement)	05/07/19 à Saint-Maximin la Sainte-Baume
Collaborative Energy – Sébastien Cussac	Porteur de projet	08/07/19 (Téléphone)
Lou Labo – Sébastien Geneuil	Porteur de projet et membre du COPROG (acteur-ressource développement durable)	09/07/19 à Correns
Jacques Paul	Membre du COPROG (élu PNRSB)	10/07/19 à La Celle
Emmanuelle Lassée, Azza Challouf, Canelle Carles	Structure co-porteuse (co-directrice et équipe technique)	02/08/19 à Brignoles

**ANNEXE 4 : Liste des projets soutenus**



Fiche Action	Titre du projet	Porteur de projet	Description	Etat d'avancement (Août 2019)	Montant total éligible	Montant FEADER	Montant cofinancement	Cofinancier
1.1 : Structurer les filières et microfilières de territoire	Les assises de l'agriculture en Provence Verte jeudi 1 <sup>er</sup> décembre 2016 au lycée agricole Provence Verte à Saint-Maximin	Communauté d'agglomération Provence Verte	Réalisation d'une journée d'échange à destination des élus, des acteurs et futurs acteurs du monde agricole afin de discuter de l'avenir de l'économie agricole et la mise en place des outils nécessaires à la maîtrise du foncier	Réalisé et liquidé	10 533,48 €	5 688,07 €	3 792,05 €	Conseil Régional PACA
	Lancement de lieux-test agricoles en lien avec la restauration collective à Saint-Maximin	ADEAR du Var	Mise en place d'espace-test agricole : mobilisation des acteurs locaux de ces projets, mise en fonction des lieux-test pour permettre l'hébergement de projets en maraichage et en élevage caprin fromager, accompagnement des bénéficiaires dans leur projet de test d'activité, sécurisation des débouchés commerciaux par la restauration collective	Réalisé et liquidé	17 867,06 €	9 648,21 €	6 432,14 €	Conseil Régional PACA Communauté d'agglomération Provence Verte
	Animation de filières bio et locales en Provence Verte et Sainte-Baume : restauration hors domicile et filière volaille	AgribioVar	Animation d'une fabrique collective d'aliments pour volailles avec un état des lieux des besoins des éleveurs, la structuration de l'offre en alimentation sur le territoire PVSB et la structuration de l'offre & la demande autour du projet collectif de la filière volaille. Le projet se porte aussi sur la mise en place d'une plateforme multimodale de distribution et la structuration de la filière RHD via l'accompagnement à la création et la diversification des débouchés de la plateforme	En cours de réalisation	40 002,14 €	21 601,15 €	14 400,77 €	Conseil Régional PACA
	Favoriser le renouvellement des générations en cave coopérative	Chambre d'Agriculture 83	Accompagnement des caves coopératives dans une démarche de pérennisation par la conduite d'une étude de sociétariat des caves coopératives, la création d'une base de données cartographique, la sensibilisation des coopérateurs à l'enjeu de la transmission, l'information du conseil d'administration de la Cave Coopératives des mutations à venir ainsi que l'information des élus du travail réalisé	En cours de réalisation	60 041,52 €	32 422,41 €	21 614,94 €	Conseil Régional PACA
	Fédérer les entreprises et animer le réseau du cluster par un cycle d'actions communes	Cluster Provence Rosé	Coordination et animation de la dynamique collective du cluster par le recrutement d'un chargé de projet, réalisations de rencontres & formations ainsi que l'acquisition & le déploiement de supports de communications	En cours de réalisation et de paiement	41 920,17 €	22 636,89 €	15 091,26 €	Conseil Régional PACA
	Investissement matériel pour la création et animation d'un espace-test en Provence Verte - volet animation	Lycée Privé Provence Verte	Animation d'un espace test agricole en cours de création par la sélection de 3 candidats, la construction de leurs projets ainsi que leur accompagnement technique, commercial et à l'installation en fin de période d'espace test	Réalisé et liquidé	7 843,11 €	4 235,26 €	2 823,15 €	Conseil Régional PACA
	Réalisation d'un Plan d'Occupation Pastoral Intercommunal (POPI) sur le territoire de la Provence Verte	Communauté d'Agglomération Provence Verte	Réalisation d'un Plan d'Occupation Pastoral Intercommunal par le lancement d'une consultation, l'élaboration du POPI (Etat des lieux, rédaction de la charte, plan d'actions pastorales) et l'animation	En cours de réalisation	154 780,79 €	46 434,24 €	30 956,16 €	Conseil Régional PACA Conseil Départemental du Var
	Plan d'Occupation Pastoral Intercommunal Provence Verdon	Communauté de Communes Provence Verdon	Réalisation d'une Charte POPI par la réalisation d'une étude pour la mise en œuvre d'un POPI	En cours de réalisation	51 767,57 €	15 530,24 €	10 353,50 €	Conseil Régional PACA Conseil Départemental du Var
	Soutien à la filière Métiers d'art en Provence Verte et Sainte-Baume : accompagnement à la création d'un pôle d'art et d'artisanat d'art à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume	Chambre de métiers et de l'artisanat régionale PACA	Etude pour l'émergence d'un parcours d'artisans d'art à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume par la réalisation & restitution d'une étude auprès des professionnels permettant de connaître leurs besoins ainsi que la prise de contact pour entrer dans une démarche partenariale	En cours de réalisation	11 557,71 €	3 467,31 €	2 311,54 €	Conseil Régional PACA
	Accueil touristique en mobilité : étude préalable et saison-test	Office de tourisme intercommunautaire Provence Verte et Verdon	Réalisation d'une étude préalable à la/et saison test d'un accueil touristique hors les murs sur des sites touristiques	Réalisé	41 717,95 €	22 527,69 €	15 018,46 €	Conseil Régional PACA
Élargissement et pérennisation des actions de l'espace-test agricole Terreau Paysan sur le territoire de la Provence Verte	ADEAR du Var	Élargissement et pérennisation des espaces test en Provence Verte par la consolidation du fonctionnement & diversification du lieu-test à Saint-Maximin-La-Sainte-Baume, la mise en fonction de nouveaux lieux-test agricoles, l'accompagnement des bénéficiaires et la mobilisation des acteurs locaux par la mise en œuvre d'une gouvernance partagée	En cours de réalisation	89 795,15 €	48 489,37 €	32 326,25 €	Conseil Régional PACA Communauté d'agglomération Provence Verte	



Fiche Action	Titre du projet	Porteur de projet	Description	Etat d'avancement (Août 2019)	Montant total éligible	Montant FEADER	Montant cofinancement	Cofinancier
1.1 : Structurer les filières et microfilières de territoire	Cyclotourisme en Provence Verte	Office de tourisme intercommunautaire Provence Verte et Verdon	Réalisation d'une étude sur le potentiel marché de l'activité cyclotouristique en Provence verte, communication sur le cyclotourisme ainsi que l'organisation & la pérennisation des actions	En cours de réalisation	15 973,92 €	8 625,91 €	5 750,61 €	Conseil Régional PACA
	Animation agricole pour l'accompagnement au développement de nouvelles filières agricoles : les plantes aromatiques à parfum et médicinales	Communauté de communes Provence Verdon	Animation d'un groupe d'agriculteurs pour le développement de la filière PPAM par l'organisation de rencontres de professionnels de la filière, de visites de sites de production et la recherche de plants et matériels adaptés. Le projet vise aussi à faire de l'accompagnement pour la création d'une structure coopérative ainsi que l'élaboration d'un cahier des charges de l'étude de faisabilité d'une distillerie sur le territoire	En cours de réalisation	7 919,18 €	4 276,35 €	2 850,91 €	Communauté de communes Provence Verdon
	Le panier AMAP, vecteur de pérennisation des fermes bio et locales et de changement des comportements alimentaires des familles	Les AMAP de Provence	Accompagnement de nouveaux paysans déjà en AMAP, accompagnement de créations d'AMAP & pérennisation d'AMAP existantes. De plus, le projet vise aussi à faire de la sensibilisation à l'alimentation santé/plaisir par l'organisation de journées culinaires & amapiades ainsi que la réalisation de supports de communication	En cours de réalisation	68 629,71 €	37 060,03 €	24 706,69 €	Conseil Régional PACA
1.2 : Investir dans les filières et microfilières de territoire	Investissement matériel pour la création et animation d'un espace-test en Provence Verte - volet équipement	Lycée Privé Provence Verte	Acquisition du matériel nécessaire à l'équipement de l'espace test : tracteur maraicher, fraise rotative, épandeur, planteuse, arracheuse, bineuse, dérouleuse de film, décompacteur, 4 serres maraichères, équipement d'irrigation	Réalisé et liquidé	102 497,27 €	49 198,68 €	32 799,12 €	Conseil Régional PACA
	Acquisition d'équipements ULM pendulaires et paramoteurs pour le développement d'une nouvelle activité de loisirs aériens écoresponsable	EURL VAR ULM	Acquisition de matériels neufs pour des vols à motorisation silencieuse et électrique afin de développer une activité de vols éco-responsables en Provence Verte Sainte Baume	Réalisé et en cours de liquidation	20 195,54 €	10 905,58 €	7 270,39 €	Conseil Régional PACA
	Réalisation d'un atelier caprin fromager communal (Correns)	Commune de Correns	Réalisation d'un atelier caprin fromager communal comprenant une chèvrerie, une fromagerie et des lieux de stockage afin de permettre un développement de l'activité de l'éleveur caprin faisant pâturer ses chèvres dans les espaces boisés communaux, celui-ci participant à l'entretien contre le risque incendie	En cours de réalisation	101 226,12 €	35 099,32 €	23 399,55 €	Conseil Régional PACA
	Création de la biscuiterie Saint Louis : phase 1, études préalables et communication	Société d'exploitation des établissements LAFITAU	Réalisation d'études pour la mise au point d'une gamme de biscuits et le positionnement de la marque Biscuiterie Saint Louis puis déploiement d'outils de communication afin de créer cette marque de biscuits avec des matières premières locales	En cours de réalisation	19 689,37 €	10 632,25 €	7 088,17 €	Conseil Régional PACA
	Diversification d'une activité apicole (produits transformés et accueil du public)	Arnaud ROCHEUX	Acquisition d'équipements pour la transformation des produits, investissements dans des équipements et plantations permettant de produire des ingrédients s'intégrant dans les recettes. Enfin, des investissements sont faits pour l'accueil du public afin de faire mieux connaître le métier d'apiculteur et son environnement.	En cours de réalisation	12 366,48 €	6 677,89 €	4 451,93 €	Conseil Régional PACA
	Acquisition de matériel roulant pour une plateforme de producteurs dédiée à l'approvisionnement de la RHD	SCIC Agribio Provence	Acquisition d'un camion frigorifique qui vient compléter la plateforme multimodale de St Maximin qui stockera les produits pour l'approvisionnement de la restauration hors domicile	En cours de réalisation	27 407,61 €	14 800,09 €	9 866,73 €	Conseil Régional PACA
	Investissement en matériel d'embouteillage automatisé	EURL La bas-varoise	Acquisition d'un groupe d'embouteillage automatisé et d'un générateur de vapeur pour stériliser l'embouteilleuse et les cuves à bière permettant de réduire l'utilisation de produits chimiques	En cours de réalisation	31 669,99 €	17 101,78 €	11 401,19 €	Conseil Régional PACA
	Acquisition et installation d'un brûleur de granulés au four communal	Commune Camps-la-Source	Acquisition d'un brûleur de biomasse remplaçant le bois utilisé auparavant qui demandait une grosse manutention	En cours de réalisation				



Fiche Action	Titre du projet	Porteur de projet	Description	Etat d'avancement (Août 2019)	Montant total éligible	Montant FEADER	Montant cofinancement	Cofinanceur
2.1 : Connaître et faire connaître les patrimoines qui font l'identité singulière en Provence Verte Sainte-Baume	Les jardins de l'Issole : écocitoyens d'aujourd'hui pour mieux vivre demain	EPLÉ Collège Guy de Maupassant	Création de jardins à thème, étude des jardins par les collégiens (observations grâce au matériel acquis et intervention d'associations), réalisation de signalétique d'information & de sensibilisation, réalisation de sorties	Réalisé et liquidé	9 521,67 €	5 141,70 €	3 427,80 €	Conseil Régional PACA
	Prix littéraire du lycée agricole de la Provence Verte : Des paysans d'hier à ceux d'aujourd'hui et de demain Rencontrer et transmettre les mémoires d'un territoire	Association Graines d'Argens	Réalisation d'un concours littéraire rassemblant des élèves du lycée agricole de la provence verte et des paysans par l'animation d'ateliers d'écriture, la réalisation de l'impression des ouvrages ainsi que la remise des prix du concours	Réalisé et liquidé	29 165,95 €	15 749,61 €	10 499,74 €	Conseil Régional PACA
	Mémoire de la mine en Provence Verte	SMPVV - PAH Provence Verte	Faire mieux connaître aux habitants et visiteurs le passé minier du territoire de la PVSB en réalisant un film de témoignages, une exposition temporaire avec le Musée des Gueules Rouges, un catalogue d'exposition et une valorisation dans les écoles du territoire de ce travail	En cours de réalisation	18 499,11 €	9 989,52 €	6 659,68 €	Conseil Régional PACA
	L'ASER en réseaux : 40 ans au service de la recherche et de la culture en Centre-Var	Association Sauvegarde Etude Recherche (ASER)	A l'occasion des 40 ans de l'ASER, présentation des grands thèmes traités en donnant des perspectives pour l'avenir par la tenue de journées d'étude ("Acte graphique", "Fêtes patronales"), la réédition de publications "phares" et la tenue d'un colloque international ("Or Blanc" lié à une expérimentation	En cours de réalisation et de paiement	12 525,98 €	6 764,02 €	4 509,35 €	Conseil Régional PACA
	Suivez le pâtre ! (Centre d'interprétation sur le pastoralisme du Var intérieur)	Commune de Méounes-lès-montrieux	Préparation d'un centre d'interprétation dans et autour de la chapelle Saint-Michel : élaboration du fond documentaire (études, recherches, interviews, collecte de données audio, mise en forme), étude scénographique, mise en scène du centre d'interprétation dans son environnement, communication (charte graphique).	Réalisé	29 729,05 €	14 269,93 €	9 513,29 €	Conseil Régional PACA
	Etude-animation pour l'élaboration d'une stratégie d'accueil et d'éducation pour le parc naturel régional de la Sainte-Baume	Syndicat Mixte de Préfiguration du Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume	Définir un schéma d'interprétation du PNR Sainte-Baume (catalogue d'aménagement de site pour l'interprétation du territoire) Définir un schéma d'éducation et de sensibilité au territoire (acteurs, lieux, thématiques, outils, ...)	En cours de réalisation	134 435,00 €	72 594,90 €	48 396,60 €	Conseil Régional PACA
	Le portail pédagogique des musiques en création	Cimo-et-To - le Chantier	Création d'un centre de documentation et de ressources dédié aux musiques traditionnelles, via une plateforme pédagogique avec des articles, des biographies, des cartes, des illustrations, des extraits à écouter, des extraits de partition...	A réaliser				



Fiche Action	Titre du projet	Porteur de projet	Description	Etat d'avancement (Août 2019)	Montant total éligible	Montant FEADER	Montant cofinancement	Cofinanceur
2.2 : Renforcer le lien-social par de nouvelles solidarités	Une place pour tous, projet citoyen et participatif dans le centre ancien de Saint-Maximin la Sainte-Baume	Ville de Saint-Maximin la Sainte-Baume	Réalisation d'animations d'art de rue (par l'association Le Bazar du Lézard) hebdomadaire hors vacances scolaires et réalisation de stages artistiques dans la rue lors des vacances scolaires dans le centre ancien de Saint-Maximin la Sainte-Baume	En cours de réalisation et de paiement	131 533,46 €	63 136,05 €	42 090,70 €	Conseil Régional PACA Commune de Saint-Maximin la Sainte-Baume
	Orchestre dans les quartiers prioritaires	Communauté d'agglomération Provence Verte	Création d'un orchestre de quartier à Brignoles par l'acquisition d'instruments et accessoires associés à la pratique d'un orchestre ainsi que son animation	En cours de réalisation	20 978,58 €	11 328,43 €	7 552,29 €	Conseil Régional PACA Communauté d'Agglomération Provence Verte
	Etude d'opportunité Economie Sociale et Solidaire dans les quartiers prioritaires en contrat de ville de Brignoles	Communauté d'agglomération Provence Verte	Réalisation d'une étude d'opportunité Economie Sociale et Solidaire dans les quartiers prioritaires en contrat de ville de Brignoles	En cours de réalisation	23 060,00 €	12 452,40 €	8 301,60 €	Conseil Régional PACA Communauté d'Agglomération Provence Verte
	Les adolescents ambassadeurs du territoire de la CCPV	Communauté de communes Provence Verdon	Réalisation de vidéos par les jeunes et le Service Jeunesse intercommunal pour faire découvrir le territoire et ses ressources aux habitants, touristes, partenaires associatifs et institutionnels	En cours de réalisation	9 706,17 €	5 241,33 €	3 494,22 €	Conseil Régional PACA
	Coordination d'un Promo Soins Itinérant	Provence Verte Solidarités	Mise en place d'un Promo Soins (Accueil, accompagnement et soins de personnes qui ont perdu leurs droits en matière de couverture santé) itinérant en venant dans les villages pour effectuer des évaluations médico-sociales des situations avant d'orienter et de les aider pour se rendre dans les lieux de soins	En cours de réalisation et de paiement	95 938,22 €	51 806,62 €	34 537,75 €	Conseil Régional PACA
	Aménagement d'une médiathèque municipale dans l'ancien Moulin	Commune de Tavernes	Acquisition de matériel pour l'aménagement de la médiathèque : rayonnages pour livres et revues, meubles CD et DVD, sièges, tables, bureau médiathécaire, table pour poste internet et écoute musical, poste de musique, casques audio, banquettes enfants, ...	Réalisé	12 562,09 €	6 029,79 €	4 019,86 €	Conseil Régional PACA
	Prévention santé en Val d'Issole : Halte Répît et Point Écoute Santé des Jeunes	Centre social du Val d'Issole	Mise en place d'un Point Écoute Jeunes, lieu d'accueil, d'écoute et d'accompagnement de jeunes en difficulté sociale et en proie à des addictions Mise en place d'une Halte Répît, proposant une prise en charge de personnes en perte d'autonomie et isolées, en leur permettant, avec un aidant, de participer à des activités	En cours de réalisation	47 138,25 €	25 454,64 €	16 969,76 €	Conseil Régional PACA
3.0 : Accompagner les projets expérimentaux de développement durable	Le cheveu : nouvelle ressource territoriale	Association Coiffeurs justes	Réalisation d'une étude de faisabilité technico-économique pour une filière territoriale "cheveux" Création d'un site web et d'un film d'animation grand public sur les déchets de coiffure et le recyclage des cheveux	Réalisé et liquidé	14 469,00 €	7 813,26 €	5 208,84 €	Conseil Régional PACA
	Micro-régie territoriale de production d'énergie électrique propre	Collaborative energy SAS	Réalisation d'une étude sur la réalisation d'une micro-régie territoriale de production d'énergie propre sur un site retenu sur la commune de Cotignac, puis fabrication, implantation et exploitation de micro-éoliennes. Enfin, une communication des résultats sera réalisée	En cours de réalisation	80 437,64 €	43 436,32 €	28 957,55 €	Conseil Régional PACA
	Étude et réflexion sur une monnaie locale en Provence Verte : quelles opportunités pour le territoire ?	Ecoscience Provence	Réalisation d'une étude préalable sur une monnaie locale en Provence Verte ainsi qu'un travail de sensibilisation et d'animation sur le territoire à destination des commerçants, des élus, des citoyens et lancement d'un concours territorial	En cours de réalisation	60 871,46 €	32 870,58 €	21 913,72 €	Conseil Régional PACA

## Annexe 5 : Tableau de notation des projets programmés en lien avec les axes d'un PCAET

Fiche-Action	Titre du projet	Description	Réduction des émissions de gaz à effet de serre	Adaptation au changement climatique	Sobriété énergétique et amélioration de l'efficacité énergétique	Qualité de l'air	Développement des énergies renouvelables	Accompagnement au changement de comportement - Sensibilisation
1.1 : Structurer les filières et microfiliales de territoire	Les assises de l'agriculture en Provence Verte jeudi 1 <sup>er</sup> décembre 2016 au lycée agricole Provence Verte à Saint-Maximin	Réalisation d'une journée d'échange à destination des élus, des acteurs et futurs acteurs du monde agricole afin de discuter de l'avenir de l'économie agricole et la mise en place des outils nécessaires à la maîtrise du foncier						1
	Lancement de lieux-test agricoles en lien avec la restauration collective à Saint-Maximin	Mise en place d'espace-test agricole : mobilisation des acteurs locaux de ces projets, mise en fonction des lieux-test pour permettre l'hébergement de projets en maraîchage et en élevage caprin fromager, accompagnement des bénéficiaires dans leur projet de test d'activité, sécurisation des débouchés commerciaux par la restauration collective	1	1			1	1
	Animation de filières bio et locales en Provence Verte et Sainte-Baume : restauration hors domicile et filière volaille	Animation d'une fabrique collective d'aliments pour volailles avec un état des lieux des besoins des éleveurs, la structuration de l'offre en alimentation sur le territoire PVSB et la structuration de l'offre & la demande autour du projet collectif de la filière volaille. Le projet se porte aussi sur la mise en place d'une plateforme multimodale de distribution et la structuration de la filière RHD via l'accompagnement à la création et la diversification des débouchés de la plateforme	1	1			1	
	Favoriser le renouvellement des générations en cave coopérative	Accompagnement des caves coopératives dans une démarche de pérennisation par la conduite d'une étude de sociétariat des caves coopératives, la création d'une base de données cartographique, la sensibilisation des coopérateurs à l'enjeu de la transmission, l'information du conseil d'administration de la Cave Coopératives des mutations à venir ainsi que l'information des élus du travail réalisé						
	Fédérer les entreprises et animer le réseau du cluster par un cycle d'actions communes	Coordination et animation de la dynamique collective du cluster par le recrutement d'un chargé de projet, réalisations de rencontres & formations ainsi que l'acquisition & le déploiement de supports de communications						
	Investissement matériel pour la création et animation d'un espace-test en Provence Verte - volet animation	Animation d'un espace test agricole en cours de création par la sélection de 3 candidats, la construction de leurs projets ainsi que leur accompagnement technique, commercial et à l'installation en fin de période d'espace test	1	1			1	1
	Réalisation d'un Plan d'Occupation Pastoral Intercommunal (POPI) sur le territoire de la Provence Verte	Réalisation d'un Plan d'Occupation Pastoral Intercommunal par le lancement d'une consultation, l'élaboration du POPI (Etat des lieux, rédaction de la charte, plan d'actions pastorales) et l'animation	1	1	1	1		1
	Plan d'Occupation Pastoral Intercommunal Provence Verdon	Réalisation d'une Charte POPI par la réalisation d'une étude pour la mise en œuvre d'un POPI	1	1	1	1		1
	Soutien à la filière Métiers d'art en Provence Verte et Sainte-Baume : accompagnement à la création d'un pôle d'art et d'artisanat d'art à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume	Etude pour l'émergence d'un parcours d'artisans d'art à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume par la réalisation & restitution d'une étude auprès des professionnels permettant de connaître leurs besoins ainsi que la prise de contact pour entrer dans une démarche partenariale						
	Accueil touristique en mobilité : étude préalable et saison-test	Réalisation d'une étude préalable à la/et saison test d'un accueil touristique hors les murs sur des sites touristiques						
	Élargissement et pérennisation des actions de l'espace-test agricole Terreau Paysan sur le territoire de la Provence Verte	Élargissement et pérennisation des espaces test en Provence Verte par la consolidation du fonctionnement & diversification du lieu-test à Saint-Maximin-La-Sainte-Baume, la mise en fonction de nouveaux lieux-test agricoles, l'accompagnement des bénéficiaires et la mobilisation des acteurs locaux par la mise en œuvre d'une gouvernance partagée	1	1			1	
	Cyclotourisme en Provence Verte	Réalisation d'une étude sur le potentiel marché de l'activité cyclotouristique en Provence verte, communication sur le cyclotourisme ainsi que l'organisation & la pérennisation des actions	0,5	0,5			0,5	
	Animation agricole pour l'accompagnement au développement de nouvelles filières agricoles : les plantes aromatiques à parfum et médicinales	Animation d'un groupe d'agriculteurs pour le développement de la filière PPAM par l'organisation de rencontres de professionnels de la filière, de visites de sites de production et la recherche de plants et matériels adaptés. Le projet vise aussi à faire de l'accompagnement pour la création d'une structure coopérative ainsi que l'élaboration d'un cahier des charges de faisabilité d'une distillerie sur le territoire		1			1	1
Le panier AMAP, vecteur de pérennisation des fermes bio et locales et de changement des comportements alimentaires des familles	Accompagnement de nouveaux paysans déjà en AMAP, accompagnement de créations d'AMAP & pérennisation d'AMAP existantes. De plus, le projet vise aussi à faire de la sensibilisation à l'alimentation santé/plaisir par l'organisation de journées culinaires & amapiades ainsi que la réalisation de supports de communication	1	1			1		
1.2 : Investir dans les filières et microfiliales de territoire	Investissement matériel pour la création et animation d'un espace-test en Provence Verte - volet équipement	Acquisition du matériel nécessaire à l'équipement de l'espace test : tracteur maraîcher, fraise rotative, épandeur, planteuse, arracheuse, bineuse, dérouteuse de film, décompacteur, 4 serres maraîchères, équipement d'irrigation	1	1				
	Acquisition d'équipements ULM pendulaires et paramoteurs pour le développement d'une nouvelle activité de loisirs aériens écoresponsable	Acquisition de matériels neufs pour des vols à motorisation silencieuse et électrique afin de développer une activité de vols éco-responsables en Provence Verte Sainte Baume	1	1	1	1		
	Réalisation d'un atelier caprin fromager communal (Correns)	Réalisation d'un atelier caprin fromager communal comprenant une chèvrerie, une fromagerie et des lieux de stockage afin de permettre un développement de l'activité de l'éleveur caprin faisant pâturer ses chèvres dans les espaces boisés communaux, celui-ci participant à l'entretien contre le risque incendie. Cette action concourt également au développement d'une alimentation locale qui permet un approvisionnement de proximité dont l'impact concerne également la baisse des émissions de polluants atmosphériques	1	1			1	
	Création de la biscuiterie Saint Louis : phase 1, études préalables et communication	Réalisation d'études pour la mise au point d'une gamme de biscuits et le positionnement de la marque Biscuiterie Saint Louis puis déploiement d'outils de communication afin de créer cette marque de biscuits avec des matières premières locales. Ce projet concourra au développement d'une alimentation locale qui permettra un approvisionnement de proximité dont l'impact concerne la réduction des émissions de GES et des émissions de polluants atmosphériques	0,5				0,5	
	Diversification d'une activité apicole (produits transformés et accueil du public)	Acquisition d'équipements pour la transformation des produits, investissements dans des équipements et plantations permettant de produire des ingrédients s'intégrant dans les recettes. Enfin, des investissements sont faits pour l'accueil du public afin de faire mieux connaître le métier d'apiculteur et son environnement.	1	1			1	1
	Acquisition de matériel roulant pour une plateforme de producteurs dédiée à l'approvisionnement de la RHD	Acquisition d'un camion frigorifique qui vient compléter la plateforme multimodale de St Maximin qui stockera les produits pour l'approvisionnement de la restauration hors domicile. Ce projet concourt au développement d'une alimentation locale qui permet un approvisionnement de proximité dont l'impact concerne la réduction des émissions de GES et des émissions de polluants atmosphériques	1				1	
	Investissement en matériel d'embouteillage automatisé	Acquisition d'un groupe d'embouteillage automatisé et d'un générateur de vapeur pour stériliser l'embouteilleuse et les cuves à bière permettant de réduire l'utilisation de produits chimiques	1				1	

Fiche-Action	Titre du projet	Description	Réduction des émissions de gaz à effet de serre	Adaptation au changement climatique	Sobriété énergétique et amélioration de l'efficacité énergétique	Qualité de l'air	Développement des énergies renouvelables	Accompagnement au changement de comportement - Sensibilisation
2.1 : Connaître et faire connaître les patrimoines qui font l'identité singulière en Provence Verte Sainte-Baume	Les jardins de l'Issole : écocitoyens d'aujourd'hui pour mieux vivre demain	Création de jardins à thèmes, étude des jardins par les collégiens (observations grâce au matériel acquis et intervention d'associations), réalisation de signalétique d'information & de sensibilisation, réalisation de sorties						1
	Prix littéraire du lycée agricole de la Provence Verte : Des paysans d'hier à ceux d'aujourd'hui et de demain Rencontrer et transmettre les mémoires d'un territoire	Réalisation d'un concours littéraire rassemblant des élèves du lycée agricole de la Provence verte et des paysans par l'animation d'ateliers d'écriture, la réalisation de l'impression des ouvrages ainsi que la remise des prix du concours						1
	Mémoire de la mine en Provence Verte	Faire mieux connaître aux habitants et visiteurs le passé minier du territoire de la PVSB en réalisant un film de témoignages, une exposition temporaire avec le Musée des Gueules Rouges, un catalogue d'exposition et une valorisation dans les écoles du territoire de ce travail						
	L'ASER en réseaux : 40 ans au service de la recherche et de la culture en Centre-Var	A l'occasion des 40 ans de l'ASER, présentation des grands thèmes traités en donnant des perspectives pour l'avenir par la tenue de journées d'étude ("Acte graphique", "Fêtes patronales"), la réédition de publications "phares" et la tenue d'un colloque international ("Or Blanc) lié à une expérimentation						
	Suivez le père ! (Centre d'interprétation sur le pastoralisme du Var intérieur)	Préparation d'un centre d'interprétation dans et autour de la chapelle Saint-Michel : élaboration du fond documentaire (études, recherches, interviews, collecte de données audio, mise en forme), étude scénographique, mise en scène du centre d'interprétation dans son environnement, communication (charte graphique).						
	Etude-animation pour l'élaboration d'une stratégie d'accueil et d'éducation pour le parc naturel régional de la Sainte-Baume	Définir un schéma d'interprétation du PNR Sainte-Baume (catalogue d'aménagement de site pour l'interprétation du territoire) Définir un schéma d'éducation et de sensibilisation au territoire (acteurs, lieux, thématiques, outils, ...)						1
2.2 : Renforcer le lien social par de nouvelles solidarités	Une place pour tous, projet citoyen et participatif dans le centre ancien de Saint-Maximin la Sainte-Baume	Réalisation d'animations d'art de rue (par l'association Le Bazar du Léopard) hebdomadaire hors vacances scolaires et réalisation de stages artistiques dans la rue lors des vacances scolaires dans le centre ancien de Saint-Maximin la Sainte-Baume						
	Orchestre dans les quartiers prioritaires	Création d'un orchestre de quartier à Brignoles par l'acquisition d'instruments et accessoires associés à la pratique d'un orchestre ainsi que son animation						
	Etude d'opportunité Economie Sociale et Solidaire dans les quartiers prioritaires en contrat de ville de Brignoles	Réalisation d'une étude d'opportunité Economie Sociale et Solidaire dans les quartiers prioritaires en contrat de ville de Brignoles						
	Les adolescents ambassadeurs du territoire de la CCPV	Réalisation de vidéos par les jeunes et le Service Jeunesse intercommunal pour faire découvrir le territoire et ses ressources aux habitants, touristes, partenaires associatifs et institutionnels						
	Coordination d'un Promo Soins Itinérant	Mise en place d'un Promo Soins (Accueil, accompagnement et soins de personnes qui ont perdu leurs droits en matière de couverture santé) itinérant en venant dans les villages pour effectuer des évaluations médico-sociales des situations avant d'orienter et de les aider pour se rendre dans les lieux de soins	1			1		
	Aménagement d'une médiathèque municipale dans l'ancien Moulin	Acquisition de matériel pour l'aménagement de la médiathèque : rayonnages pour livres et revues, meubles CD et DVD, sièges, tables, bureau médiathécaire, table pour poste internet et écoute musical, poste de musique, casques audio, banquettes enfants, ...						
	Prévention santé en Val d'Issole : Halte Répit et Point Ecoute Santé des Jeunes	Mise en place d'un Point Ecoute Jeunes, lieu d'accueil, d'écoute et d'accompagnement de jeunes en difficultés sociales et en proie à des addictions Mise en place d'une Halte Répit, proposant une prise en charge de personnes en perte d'autonomie et isolées, en leur permettant, avec un aidant, de participer à des activités						
3.0 : Accompagner les projets expérimentaux de développement durable	Le cheveu : nouvelle ressource territoriale	Réalisation d'une étude de faisabilité technico-économique pour une filière territoriale "cheveux" Création d'un site web et d'un film d'animation grand public sur les déchets de coiffure et le recyclage des cheveux	0,5	0,5	0,5	0,5		0,5
	Micro-régie territoriale de production d'énergie électrique propre	Réalisation d'une étude sur la réalisation d'une micro-régie territoriale de production d'énergie propre sur un site retenu sur la commune de Cotignac, puis fabrication, implantation et exploitation de micro-éoliennes. Enfin, une communication des résultats sera réalisée	1	1		1	1	1
	Etude et réflexion sur une monnaie locale en Provence Verte : quelles opportunités pour le territoire ?	Réalisation d'une étude préalable sur une monnaie locale en Provence Verte ainsi qu'un travail de sensibilisation et d'animation sur le territoire à destination des commerçants, des élus, des citoyens et lancement d'un concours territorial. Ce projet concourra au développement de consommation locale qui permettra un approvisionnement de proximité dont l'impact concerne la réduction des émissions de GES et des émissions de polluants atmosphériques	0,5	0,5				